



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LOI N°2016-046

PORTANT LOI DE REGLEMENT

2013



Table des matières

Liste des abréviations	3
Liste des tableaux	4
Liste des graphes	5
Liste des annexes.....	6
Première partie : EXPOSE DES MOTIFS	7
I- CONFIGURATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE MONDIALE.....	8
II- POSITIONNEMENT DES SECTEURS ECONOMIQUES NATIONAUX.....	8
1. Le secteur réel.....	9
2. Inflation et prix	12
3. Le secteur public	13
4. Le secteur extérieur	18
III- ANALYSE DE LA PERFORMANCE DES ACTIONS PUBLIQUES.....	18
A. Analyse de la performance nationale	19
1. Les réalisations physiques et financières par Ministère et Institution en 2013 (Budget Général de l'Etat)	19
2. Evolution de la performance nationale sur trois ans.....	21
B. Analyse de la performance sectorielle	22
1. SECTEUR ADMINISTRATIF	24
2. SECTEUR SOCIAL	35
3. SECTEUR PRODUCTIF	43
4. SECTEUR INFRASTRUCTURE.....	48
IV- APERÇU SUR L'EVOLUTION DES CREDITS DU BUDGET DE L'ETAT	57
Deuxième partie: SITUATION BUDGETAIRE ET PROJET DE LOI DE REGLEMENT 2013	61
I. Prévisions, exécutions et résultats généraux de la Loi de Finances.....	63
II. Analyse détaillée des opérations du BGE.....	64
A. La situation des recettes.....	64
B. La situation des dépenses du BGE	66
1. Situation des dépenses par mission et par programme	66
2. Situation des dépenses par catégorie d'opérations.....	72
3. Situation des dépenses de fonctionnement par grandes rubriques.....	73
4. Situation du PIP par type de financement.....	74
5. Situation des dépenses par région	76
III. Les Budgets Annexes	77
A. Imprimerie Nationale	77
1. Recettes de l'IN.....	77
2. Dépenses de l'IN	78
B. Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies (PTNT)	79
1. Recettes des PTNT.....	80
2. Dépenses des PTNT	80
C. Synthèse des BA	82
IV. Comptes Particuliers du Trésor(CPT)	84
V. Fonds de contre-valeur(FCV).....	85
VI. Opérations en Capital de la Dette Publique(OCDP)	87
PROJET DE LOI DE REGLEMENT	Erreur ! Signet non défini.

Liste des abréviations

BA	Budget Annexe
BAD	Banque Africaine du Développement
BCM	Banque Centrale de Madagascar
BGE	Budget Général de l'Etat
BIANCO	Bureau Anti-Corruption
BTA	Bon du Trésor par Adjudication
CGAF	Compte Général de l'Administration des Finances
CPR	Caisse de Prévoyance des Retraites
CPT	Comptes Particuliers du Trésor
CRCM	Caisse de Retraite Civile et Militaire
CSB	Centre de Santé de Base
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DGB	Direction Générale du Budget
DTI	Droits et Taxes à l'Importation
DTS	Droits de Tirages Spéciaux
FCV	Fonds de Contre-Valeur
HCC	Haute Cour Constitutionnelle
IN	Imprimerie Nationale
INSTAT	Institut National de la Statistique
LFI	Loi de Finances Initiale
LOLF	Loi Organique sur les Lois de Finances
ND	Non Disponibles
OGT	Opérations Globales du Trésor
PGA	Paierie Générale d'Antananarivo
PIB	Produit Intérieur Brut
PIP	Programme d'Investissement Public
PTNT	Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies
RAP	Rapport Annuel de Performance
SEG	Secrétariat d'Etat chargé de la Gendarmerie
SIIGFP	Système d'Information Intégré de la Gestion des Finances Publiques
SSEB	Service de la Synthèse de l'Exécution Budgétaire
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TPI	Tribunal de Première Instance
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée

Liste des tableaux

Tableau n°01	Taux de croissance par branche d'activités (variation annuelle en %)
Tableau n°02	Disparités entre l'évolution annuelle du PIB national et du PIB par habitant
Tableau n°03	Evolution du prix à la consommation en glissement annuel (variation en %)
Tableau n°04	Evolution des recettes publiques
Tableau n°05	Evolution des dépenses publiques
Tableau n°06	Variation annuelle du déficit budgétaire
Tableau n°07	Récapitulation de la performance et de la consommation de crédits au niveau national
Tableau n°08	Synthèse des RAP 2013
Tableau n°09	Evolution de la performance de 2011 à 2013
Tableau n°10	Répartition des crédits du BGE et taux d'exécution budgétaire par secteur
Tableau n°11	Réalisation des indicateurs par secteur
Tableau n°12	Récapitulation de la performance et de la consommation de crédits du secteur administratif
Tableau n°13	Performance du secteur administratif en 2013
Tableau n°14	Récapitulation de la performance et de la consommation de crédits du secteur social
Tableau n°15	Performance sociale en 2013
Tableau n°16	Récapitulation de la performance et de la consommation de crédits du secteur productif
Tableau n°17	Performance du secteur productif
Tableau n°18	Récapitulation de la performance et de la consommation des crédits du secteur infrastructure
Tableau n°19	Performance du secteur infrastructure
Tableau n°20	Taux moyen de réalisation des indicateurs par programmes et taux de consommation de crédits correspondant (en %)
Tableau n°21	Situation des mouvements de crédits, gestion 2013
Tableau n°22	Résultats généraux de l'exécution de la Loi de finances
Tableau n°23	Situation des recettes du BGE
Tableau n°24	Situation de la consommation des crédits suivant les missions et les programmes
Tableau n°25	Répartition par grandes rubriques des dépenses de fonctionnement du BGE
Tableau n°26	Répartition de l'exécution des dépenses suivant les catégories d'opérations
Tableau n°27	Répartition de l'exécution des dépenses PIP suivant les types de financement
Tableau n°28	Répartition de l'exécution des dépenses suivant les régions
Tableau n°29	Recettes de l'IN 2013
Tableau n°30	Dépenses de l'IN 2013
Tableau n°31	Recettes des PTNT 2013
Tableau n°32	Dépenses des PTNT 2013
Tableau n°33	Synthèse des Budgets Annexes 2013
Tableau n°34	Prévisions et réalisations des recettes des Comptes de Commerce 2013
Tableau n°35	Situation globale des CPT 2013
Tableau n°36	Situation des FCV 2013
Tableau n°37	Evolution des FCV 2013
Tableau n°38	Situation des Opérations en Capital de la Dette Publique 2013

Liste des graphes

Grappe n°01	Réalisation des indicateurs par Institution et Ministère
Grappe n°02	Evolution de la performance de 2011 à 2013 (en %)
Grappe n°03	Répartition des crédits finaux du BGE par secteur
Grappe n°04	Réalisation des indicateurs par secteur (en %)
Grappe n°05	Performance du secteur administratif en 2013
Grappe n°06	Performance du secteur social en 2013
Grappe n°07	Performance du secteur productif en 2013
Grappe n°08	Performance du secteur infrastructure en 2013
Grappe n°09	Recettes budgétaires
Grappe n°10	Répartition par grandes rubriques des dépenses de fonctionnement du BGE
Grappe n°11	Répartition de l'exécution des dépenses suivant les catégories d'opérations
Grappe n°12	Répartition de l'exécution des dépenses PIP suivant les types de financement
Grappe n°13	Dépenses de l'IN 2013
Grappe n°14	Dépenses des PTNT 2013
Grappe n°15	Synthèse des Budgets Annexes 2013
Grappe n°16	Evolution des FCV 2013

Liste des annexes

1. Les Situations des recettes
2. Les Budgets Annexes
3. Les Opérations sur FCV
4. Les Opérations en Capital de la Dette Publique (Emprunts)
5. Les Opérations sur CPT
6. Les états de dépenses (fonctionnement, solde, investissement) par Institution/Ministère
7. Les états de développement de crédit par Institution/Ministère
8. Le Compte Général de l'Administration des Finances
9. Les Rapports Annuels de Performance

Première partie :
EXPOSE DES MOTIFS



I- CONFIGURATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE MONDIALE

L'exécution de la loi de finances 2013 s'est réalisée dans un contexte marqué par un léger repli de la croissance mondiale estimé à 3,0% contre 3,1% en 2012. Bien que soumis aux effets des crises financières, la zone euro a su surmonter le phénomène de récession et a retrouvé de manière progressive une stabilité économique. Avec l'application de la politique monétaire expansionniste très poussée, l'économie japonaise a atteint une croissance positive de 1,7% contre 1,4% l'année dernière. De plus, ce résultat témoigne le ralentissement de la croissance économique américaine (1,9% contre 2,8% en 2012). Pour le cas de la Chine, elle a pu maintenir sa croissance à 7,7% suite à des efforts d'investissements. Quant aux pays d'Afrique subsaharienne, l'exploitation des ressources naturelles leur ont permis d'améliorer leur expansion économique avec un accroissement fixé à 5,1% si celui-ci n'a atteint que 4,8% l'année précédente.

L'inflation mondiale est maîtrisée grâce à la poursuite des politiques macroéconomiques jugées prudentes de plusieurs pays, ainsi qu'au manque de dynamisme des prix des produits alimentaires et énergétiques.

Cette année est aussi marquée par des pertes considérables des cours de matières premières. Quelques produits de base ont connu une chute de prix : le sucre, les céréales et le café. Le prix du baril du pétrole a également subi une légère baisse (104,1 dollars en 2013 contre 105 dollars en 2012). Ainsi, seul le cacao a progressé en termes de prix puisque son marché se trouvait en déficit de l'offre durant cette période.

II- POSITIONNEMENT DES SECTEURS ECONOMIQUES NATIONAUX

Après cinq années de transition, les activités économiques sont soutenues par un environnement politique devenu plus stable et sécuritaire. En effet, l'année 2013 a vu l'organisation des élections jumelées, présidentielles et législatives, marquant ainsi le retour à l'ordre constitutionnel de l'Etat Malagasy. De plus, malgré la reprise de la croissance mondiale, l'économie nationale subit encore les effets de la crise. La suspension des aides extérieures

exceptées celles à caractère humanitaire affecte les actions. Cette situation est aggravée par la vulnérabilité du pays face aux cataclysmes naturels tels les cyclones et les phénomènes d'invasion acridienne. Toutefois, le taux de croissance du PIB affiche un résultat positif, l'inflation demeure maîtrisée.

Le Gouvernement s'est fixé comme objectifs globaux :

- la mise en place de la quatrième République ;
- la diminution du déficit budgétaire et la recherche de son financement adéquat.

Par contre, les priorités ont été axées sur :

- l'expansion des industries extractives ;
- l'adoption d'une politique fiscale incitative ;
- le renforcement du secteur énergétique ;
- l'augmentation des exportations ;
- la réduction de l'inflation ;
- la satisfaction des besoins sociaux (santé et éducation).

1. Le secteur réel

Certes la reprise des activités est favorable mais elle demeure fragile. Si pendant l'année 2012, le taux de croissance économique a atteint 3%, celui-ci n'enregistre qu'une croissance de 2,3% au cours de l'année 2013, soit une régression de l'ordre de 0,7%. Ce ralentissement provient de la baisse de la demande intérieure et surtout de la décélération de la consommation publique résultant de l'application de la politique d'austérité ainsi que de l'affaiblissement des investissements.

En effet, il n'est plus à démontrer que le développement de l'industrie extractive apporte des gains non négligeables dans l'économie nationale du pays. La société Sherritt a entamé sa deuxième année consécutive de sa production. C'est pourquoi, le secteur secondaire continue à se démarquer favorablement avec un taux de croissance de 22,7% contre 9,3% en 2012. Les branches ZFI (5,9% contre 3,5% en 2012) et énergétiques (5,6% contre 3,9% en 2012) participent également à l'augmentation de la croissance de ce secteur avec des performances particulières. La branche industrielle des papiers quant à elle enregistre une reprise des activités et retrouve une croissance estimée à 2,9% si celle-ci a été nulle l'année précédente.

Mais dans ce contexte de recul de croissance, la chute dans le secteur primaire a un effet plus prononcé comparé aux autres secteurs en affichant un taux de croissance de -6,1% contre 1,5% l'année précédente. Ce résultat est lié à plusieurs facteurs : la branche agricole a gravement souffert des cataclysmes naturels (la sécheresse, le cyclone Haruna, les invasions acridiennes), l'exploitation illicite des bois précieux. Par contre, la branche animale a connu une croissance en hausse (1,4% en 2013 contre 0,8% en 2012) en raison du renforcement du contrôle des activités de pêcheries, et du renouvellement du protocole d'accord de partenariat entre le pays et l'Union Européenne afin d'augmenter la production en termes de politique sur l'élevage bovin et porcin.

Concernant le secteur tertiaire, il détient encore une seconde position. Même si sa croissance demeure positive, sa performance s'est repliée à 1,3% contre 3% l'année 2012. Deux branches ont principalement vu leur croissance réduite : le transport des voyageurs (3,5% contre 10,1% en 2012) et la branche commerce (-3,4% contre 1,9% en 2012). De plus, les activités touristiques restent limitées suite au phénomène d'insécurité dans les grandes villes.

Tableau n°01 - Taux de croissance par branche d'activités (variation annuelle en %)

		2012	2013
Secteur Primaire		1,5	-6,1
	Agriculture	3,8	-12,8
	Elevage et Pêche	0,8	1,4
	Sylviculture	-7,4	-1,9
Secteur Secondaire		9,3	22,7
	Agro-industrie	28,9	11,4
	Industrie Extractives	183,2	219,2
	Energie	3,9	5,6
	Industries Alimentaires	1,4	3,0
	Industries Boissons	1,4	3,2
	Industries Tabac	2,8	-12,4
	Industries Corps gras	3,4	6,6
	Pharmacie	1,5	-6,6
	Industries Textile	1,9	0,5
	Industries Cuir	1,4	0,6
	Industries Bois	-3,9	3,3
	Matériaux de Construction	2,5	-7,7
	Industries Métallique	1,8	2,3
	Matériaux de Transport	1,5	2,0
	Appareil Electrique	1,0	1,0
	Industrie Papier	0,0	2,9
	Autres	-7,8	2,0
	Zone Franche Industrielle	3,5	5,9
Secteur Tertiaire		3,0	1,3
	Bâtiments et Travaux Publics	3,4	-2,2
	Transports de marchandises	3,5	3,7
	Transports de voyageurs	10,1	3,5
	Auxiliaires de Transport	7,1	3,6
	Télécommunications	4,4	8,5
	Commerce	1,9	-3,4
	Banque	5,3	8,1
	Assurance	1,4	7,8
	Services rendus, entreprise, & services	0,8	0,8
	Administration	1,1	1,0
	Charges non imputées	5,3	5,0
	PIB aux coûts des facteurs	3,2	1,6
	Impôts indirects	2,0	8,4
	PIB total	3,0	2,3

Source: INSTAT

L'analyse de la croissance économique de Madagascar affiche également des résultats très contrastés concernant le rapport entre l'évolution de la richesse nationale et l'évolution du PIB par habitant. Après une forte performance de la croissance économique en 2012 (3% contre 1,5% en 2011), on a enregistré une baisse du PIB par habitant (440,2 USD contre 454,2 USD en 2011). Cette distorsion s'affirme aussi pour l'année 2013 puisque contrairement au repli du taux de

croissance économique, soit de 2,3%, le PIB par habitant au cours de cette période s'améliore et a atteint 461,2 USD.

Tableau n°02 6 Disparités entre l'évolution annuelle du PIB national et du PIB par habitant

	2011	2012	2013
Taux de croissance économique(en %)	1,5	3	2,3
PIB par habitant (en USD)	454,2	440,2	461,2

Sources: BCM, Rapport annuel 2013

2. Inflation et prix

L'inflation a connu une tendance à la baisse puisque la capacité d'absorption des consommateurs était insuffisante face à l'abondance de l'offre. Comparée aux prévisions de la LFI, elle a été estimée à 5,8%, contre des prévisions initiales de 7,4%. Divers facteurs déterminent cette variation globale des prix : le maintien des coûts de l'énergie ainsi qu'une envolée significative du prix du riz (1 472,6 Ariary le kilo contre 1 386,2 Ariary en 2012 soit une hausse de 6,2%). De même, les prix des Produits de Première Nécessité ont enregistré une augmentation de 8,3% par rapport à l'année dernière.

Néanmoins, les prix moyens du carburant étaient presque stables avec une hausse respectivement de 4,3% pour l'essence et 2,3% pour le gas-oil. Une mesure particulière a été prise, elle consiste en la poursuite des subventions directes et indirectes sur les produits pétroliers en honorant les factures hors Marché Interbancaire de Devises, et à taux fixes. La participation de la BCM s'effectue par la Convention « pétrolière » avec la Direction Générale du Trésor sur les importations de produits pétroliers, par le biais de cession de devises à un taux préférentiel de 1 USD à 2 000 Ariary. La politique monétaire et de change prudente menée par la BCM constitue également un facteur non négligeable. Ces mesures ont permis non seulement de limiter la hausse des prix à la pompe mais également de ralentir la dépréciation de l'Ariary. Par conséquent, les coûts de l'énergie n'ont progressé que de 5,3% contre 9,2% au cours de l'année 2012.

Quant à la monnaie nationale, même si une certaine appréciation a été enregistrée au premier semestre, en moyenne annuelle, elle affiche une dépréciation respective de 3,5% par rapport à l'Euro (2 921,4 Ariary contre 2 821,5 Ariary en 2012) et de 0,5% par rapport au Dollar US (2 206,9 Ariary contre 2 195,0 Ariary en 2012).

Tableau n°03 6 Evolution du prix à la consommation en glissement annuel
(variation en %)

Périodes	2012	2013
Janvier	5,4	5,8
Février	3,9	5,6
Mars	4,6	5,4
Avril	5,9	5,1
Mai	6,5	5,2
Juin	6,6	5,5
Juillet	6,1	6,0
Août	6,1	6,1
Septembre	6,1	6,3
Octobre	6,0	6,4
Novembre	6,9	6,4
Décembre	6,8	6,3
Moyenne annuelle	5,7	5,8

Source: INSTAT

3. Le secteur public

La Loi n°2012-021 du 17 décembre 2012 portant Loi de Finances 2013 retrace les orientations globales en termes de cadrage budgétaire et financier du Gouvernement Malagasy pour cette période. Elle a fixé comme objectifs principaux :

- le maintien des équilibres macroéconomiques ;
- le retour à la stabilité politique par l'organisation des élections ;
- la poursuite de la politique de rigueur budgétaire ;
- l'application d'une politique fiscale incitative.

a) **Les recettes**

Si on analyse la structure des recettes budgétaires, on dénote une progression inégale de celles-ci. Les recettes fiscales, estimées à 2 451,5 Milliards d'Ariary, présentent dans l'ensemble une croissance de 8,3% dont 52,2% proviennent des recettes fiscales intérieures.

La gestion des recettes fait ressortir un léger rythme de croissance plus ou moins identique à celui de l'année dernière. Au total, si les recettes budgétaires n'ont atteint que 2 380,5 Milliards d'Ariary en 2012, elles sont estimées à 2 522,0 Milliards d'Ariary au cours de l'année 2013 soit une hausse de 6,0% contre 4,8% en 2012. De plus, le total des recettes et des dons ont affiché une légère hausse de 6,6% avec un volume de 2 818,7 Milliards d'Ariary contre 2 643,4 Milliards d'Ariary en 2012.

Malgré cette tendance haussière, sur les objectifs de 3 167,1 Milliards d'Ariary de recettes prévues par la LFI, un manque à gagner de 348,4 Milliards d'Ariary a été constaté.

Afin d'assurer la politique économique et sociale, l'Etat a mobilisé la fiscalité intérieure, puisque le retour du financement extérieur n'était que graduel. Pour y parvenir, plusieurs mesures ont été appliquées : l'abaissement du taux des Impôts sur les Revenus et Assimilés de 21% à 20% ; la révision à la hausse du taux du droit d'accises pour les cigarettes ; l'attribution d'une quote-part de l'Impôt Synthétique pour la Chambre de Commerce et d'Industrie ainsi que l'Impôt sur les Plus Values Immobilières sur mutation des réserves foncières pour le Fonds National Foncier ; la simplification des procédures fiscales ; la lutte contre le secteur informel ; la poursuite de l'amnistie fiscale en matière de droit de succession.

Pour les recettes douanières, la réalisation affiche un montant de 1 172,3 Milliards d'Ariary, soit une variation à la hausse de l'ordre de 11,8% par rapport à l'année 2012. Cela résulte notamment de l'augmentation de la TVA sur les produits pétroliers mais également de l'application de diverses mesures telles l'exemption de droits et taxes sur divers appareils fonctionnant à l'aide des énergies renouvelables, l'exemption de droits de douanes sur les matériels agricoles. Celles-ci ont été initiées dans le but d'harmoniser l'application du Code des Douanes.

Quant aux recettes sous forme de dons, une reprise a été enregistrée. Les dons reçus se sont accrus de l'ordre de 12,6% par rapport à la réalisation en 2012. Ils ont ainsi atteint 296,1 Milliards d'Ariary dont 99,8% proviennent des dons en capital avec des décaissements d'aides à

caractère social. Les dons représentent alors 10,5% du montant total des recettes au cours de cette période.

Concernant les recettes non fiscales, elles ont subi une baisse pour l'année 2013 et affichent qu'un montant de 70,5 Milliards d'Ariary.

Enfin, en moyenne annuelle, les principales mesures d'amélioration des recettes ont permis d'atteindre un taux de pression fiscale de 10,5% contre un objectif de 11,6% fixé par la LFI.

Tableau n°04 6 Evolution des recettes publiques

Rubriques	En Milliards d'Ar		Variation (en %)
	2012	2013	
RECETTES BUDGETAIRES	2 380,5	2 522,0	6,0
Recettes fiscales	2 263,0	2 451,5	8,3
<i>Recettes intérieures</i>	1 214,4	1 279,2	5,3
<i>Recettes sur le commerce extérieur</i>	1 048,6	1 172,3	11,8
Recettes non fiscales	117,5	70,5	-39,5
DONS	262,9	296,1	12,6
Dons courants	0,6	0,6	0,0
Dons en capital	262,3	295,5	12,7
RECETTES TOTALES	2 643,4	2 818,7	6,6

Source: OGT

b) Les dépenses

En général, la plupart des rubriques de dépenses affichent un accroissement sauf pour le paiement des intérêts de la dette qui s'est relativement reculé suite à l'ajournement de paiement de certains intérêts et le repli du taux moyen pondéré sur le marché des BTA durant cette période.

Les dépenses totales s'élèvent à 3 235,6 Milliards d'Ariary contre 2 918,0 Milliards d'Ariary en 2012 soit une variation en hausse de l'ordre de 10,9%. Comparées à l'ensemble, les dépenses courantes dominent la majeure partie, soit 77,4% du montant total.

Concernant les dépenses en capital, on remarque un retour progressif du financement extérieur. En effet, si celles-ci ont été estimées à 595,2 Milliards d'Ariary l'année dernière, elles ont atteint 730,4 Milliards d'Ariary en 2013 dont 81,1% proviennent des ressources extérieures. Ces décaissements sous forme de dons et de prêts ont été surtout axés sur les projets à caractère social.

Pour les dépenses courantes, elles représentent une hausse de 7,9% contre 8,4% en 2012. Les dépenses de fonctionnement détiennent une part importante dans cet accroissement avec une participation à hauteur de 22,6%, suivi des dépenses liées à la gestion du personnel de l'État avec une augmentation de 14,9%. Parmi les facteurs déterminant la hausse des dépenses de solde figurent la régularisation des indemnités des enseignants chercheurs et des enseignants du Ministère de l'Éducation Nationale, les dotations en postes budgétaires pour les hôpitaux Manarapenitra et la régularisation des arriérés de la CRCM.

De plus, pour une prévision de dépenses d'un montant de 3 308,3 Milliards d'Ariary dans la Loi de Finances 2013, les dépenses réalisées ont été seulement contenues à 3 235,6 Milliards d'Ariary dégageant alors un écart de 72,7 Milliards d'Ariary. Ainsi, l'application des mesures de restriction budgétaire a été relativement efficace.

Tableau n°05 6 Evolution des dépenses publiques

Rubriques	En Milliards d'Ar		Variation (en %)
	2012	2013	
DEPENSES COURANTES	2 322,8	2 505,2	7,9
<i>Personnel</i>	1 167,3	1 341,7	14,9
<i>Fonctionnement</i>	702,1	860,5	22,6
<i>Intérêts sur dette intérieure</i>	106,3	85,3	-19,8
<i>Intérêts sur dette extérieure</i>	37,7	38,7	2,7
<i>Autres Opérations Nettes du Trésor</i>	309,4	179	-42,1
DEPENSES EN CAPITAL	595,2	730,4	22,7
<i>Sur financement intérieur</i>	165,2	137,7	-16,6
<i>Sur financement extérieur</i>	430,0	592,7	37,8
DEPENSES TOTALES	2 918,0	3 235,6	10,9

Source: OGT

c) **Le financement du déficit budgétaire**

Puisque le recouvrement des recettes dégage un manque à gagner de 348,4 Milliards d'ariary par rapport à la prévision de la Loi de Finances, concomitant à une hausse des dépenses, cela n'a pas permis de contenir l'accroissement du déficit. Il convient de signaler que le déficit budgétaire s'est dégradé au cours de cette période.

En 2013, le déficit constitue 1,9% du PIB et dépasse dès lors la prévision de 0,6% fixée par la Loi de Finances. Cependant, il reste en-dessous du seuil de 3% du PIB qui constitue la norme à ne pas dépasser en la matière.

En analysant la couverture de ce déficit, on constate une évolution légèrement différenciée des sources de financement dont 51,1% résultent des ressources externes.

La réduction de l'amortissement et la hausse des tirages sur les prêts projets dans le secteur social concourent à la progression du financement d'origine extérieur et ont permis de couvrir le déficit à hauteur de 233,7 Milliards d'ariary.

Pour le financement intérieur, le système bancaire y participe majoritairement avec un concours d'un montant conséquent de l'ordre de 440,0 Milliards d'ariary contre seulement 266,2 Milliards d'ariary l'année précédente. Le secteur non bancaire quant à lui n'y a contribué qu'à concurrence de 63,4 Milliards d'ariary par le biais de souscriptions en BTA contre un total de remboursement de 100,6 Milliards d'ariary l'année 2012.

Tableau n°06 6 Variation annuelle du déficit budgétaire

Rubriques	En Milliards d'Ar		Variation (en %)
	2012	2013	
FINANCEMENT EXTERIEUR NET	98,4	233,7	137,6
<i>Tirages (projets)</i>	167,7	297,1	77,2
<i>Amortissements</i>	-69,3	-63,4	-8,5
FINANCEMENT INTERIEUR NET	165,6	503,4	204,0
<i>Système bancaire</i>	266,2	440,0	65,3
<i>Système non bancaire (BTA)</i>	-100,6	63,4	-163,0
<i>Dépôts des correspondants du Trésor net</i>	38,7	-268,1	-792,8
TOTAL DES FINANCEMENTS	264	737,1	179,2

Sources: BCM, Rapport annuel 2013

4. Le secteur extérieur

Au cours de l'année 2013, les Investissements Directs Etrangers ont connu une baisse de 28,5%. Ce qui a amené par conséquent une réduction majeure des opérations en capital et financières de 241,8 millions de DTS, soit une baisse de l'ordre de 47,3%.

Puisque l'Etat n'a pas cessé de soutenir les activités d'exportations, celles-ci ont pu rapporter 1 265,1 millions de DTS contre seulement 989,7 millions de DTS en 2012, soit une hausse de 27,8%. Par contre, les importations se chiffrent à 1 823,1 millions de DTS en 2013. La balance globale s'établit avec un solde déficitaire de 174,0 millions de DTS en fin d'année.

Concernant le commerce extérieur en particulier, les recettes d'exportations s'élèvent à 4 202,1 Milliards d'Ariary, dont la part la plus importante résulte de l'exportation du nickel et du cobalt d'Ambatovy. Ils représentent ainsi 22,5% du montant total des recettes perçues. Si les produits du règne animal connaissent une hausse de 24,7% dans les recettes, les produits du règne végétal subissent une diminution de 12,6% due à la chute vertigineuse du volume de girofle exporté (-45,2%). Enfin, celles provenant des produits d'industries alimentaires ont baissé que ce soit en termes de volume que de prix, principalement le sucre qui ne participe qu'à 1,6% des recettes d'exportations contre 2,2% en 2012.

La structure de la dette est presque constante : les dettes extérieures dominent. Ces dernières sont composées à 96,2% de dette publique, et seul 0,7% représente la dette privée. En termes de valeur, la dette extérieure pour sa part s'élève à 1 615,51 millions de DTS pour cette période contre 1 538,39 millions de DTS l'année 2012, soit un accroissement estimé à 5%. Il convient de remarquer qu'une baisse des dettes publiques a été constatée envers les principaux créanciers notamment la BAD (40,3%) et le Fonds Monétaire International (12,4%). Cette situation a permis de réduire le ratio de la dette extérieure par rapport au PIB qui est évalué à 23,1% contre 23,8% l'année précédente.

III- ANALYSE DE LA PERFORMANCE DES ACTIONS PUBLIQUES

Faisant partie intégrante des composantes de la Loi de Règlement depuis l'année 2009, l'évaluation de la gestion de la performance tient une place importante dans la gestion des finances publiques. En effet, la démarche de performance est un dispositif de pilotage ayant pour but d'améliorer l'efficacité de la dépense publique en orientant la gestion vers des résultats socioéconomiques prédéfinis.

Ainsi, seront résumées dans ce volet « analyse de la performance », les réalisations physiques de chaque Département ministériel et institutionnel qui ont le plus marqué l'année

2013, lesquelles sont extraites dans les Rapports Annuels de Performance signés par les Responsables de Programme. Les détails seront, par contre, transcrits dans l'annexe de la présente Loi. D'un autre côté, dans le cadre de la mise en œuvre du budget de programme, l'analyse traitera en parallèle les réalisations financières, d'autant plus que la performance inclut à la fois la notion d'efficacité (atteinte d'un objectif précis) et la notion d'efficience (avec le moindre coût).

A. Analyse de la performance nationale

En 2013, on recense au total cinq (05) Institutions et trente-cinq (35) Ministères. Avant de faire un bref aperçu de l'évolution de la performance des trois dernières années successives, il convient d'évoquer en premier lieu les réalisations physiques et financières globales de l'Administration de 2013.

1. Les réalisations physiques et financières par Institution et Ministère en 2013 (Budget Général de l'Etat)

Dans le cadre de la concrétisation de sa politique, le Gouvernement Malagasy s'est investi pour l'exécution de cinquante-et-un (51) Missions, regroupées dans 135 programmes et déclinés en 340 objectifs. Les crédits budgétaires affectés à ces programmes s'élèvent à 3 122 048 952 Ariary pour tous secteurs confondus, mais seuls 2 439 638 093,591 Ariary ont été réellement dépensés, soit un taux d'exécution budgétaire de 78,14%. En matière de réalisations physiques, 787 indicateurs ont été fixés pour apprécier les résultats obtenus des actions entreprises, dont seuls 282 ont atteint les valeurs cibles à 100%, soit un taux de réalisation de 35,83%. Pour les autres indicateurs, 437 ne sont pas atteints et cinquante (50) sont indisponibles. Sont récapitulés dans les figures ci-dessous les principaux engagements et réalisations effectués en 2013.

Tableau n°07- Récapitulation de la performance et de la consommation de crédits au niveau national

En Nombre						(En Ariary)	
Institutions/Ministères	Missions	Programmes	Objectifs de performance	Valeurs cibles	Valeurs réalisées	Crédits initiaux	Dépenses effectuées
40	51	135	340	787	282	3 122 048 952 000	2 439 638 093 591,23

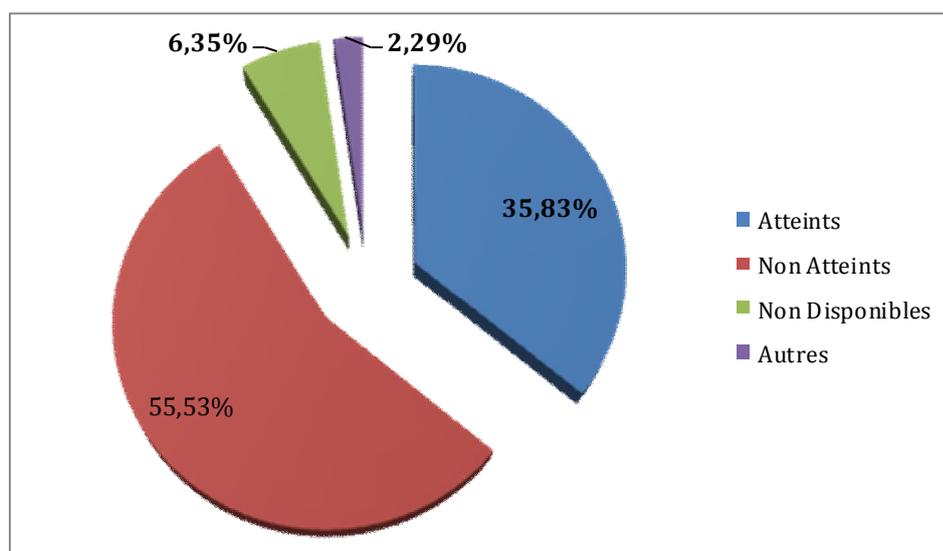
Sources : RAP et CGAF 2013

Tableau n°08- Synthèse des RAP 2013

CODE - MIN	Libelle Institution et MIN	Miss	Prog.	Obj.	Ind- Obj.	Ind. Atteint	Ind. Non Atteint	ND	Autres
01	Présidence	1	5	10	27	10	17		
02	Conseil Supérieur de la Transition	1	2	3	8	5	3		
03	Conseil de la Transition	1	2	3	4	1	3		
04	HCC	1	2	3	6	4	2		
05	Primature	1	4	27	74	30	37	3	4
10	Ministère des Relations avec les Institutions	1	3	10	10	4	6		
11	Ministère des Affaires Etrangères	1	2	8	32	15	17		
12	Ministère des Forces Armées	2	6	7	20	5	8	7	
13	Secrétariat d'Etat Chargé de la Gendarmerie	1	5	11	11	0	11		
14	Ministère de l'Intérieur	1	3	13	24	12	10		2
15	Ministère de la Sécurité Intérieure	1	2	5	12	5	7		
16	Ministère de la Justice	1	3	9	30	9	20		1
17	Ministère de la Décentralisation	1	2	7	8	4	4		
21	Ministère des Finances et du Budget	1	6	30	108	36	55	12	5
25	Vice Primature chargée de l'Economie et de l'Industrie	2	4	7	8	3	5		
32	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales	3	7	9	79	22	56		1
35	Ministère du Tourisme	1	3	3	4	3	1		
36	Ministère du Commerce	1	2	3	6	3	3		
37	Ministère de la Communication	1	3	7	10	6	4		
38	Ministère de la Promotion de l'Artisanat	1	2	2	2	1	1		
41	Ministère de l'Agriculture	1	3	13	32	13	18		1
42	Ministère de l'Elevage	1	2	6	15	4	10	1	
43	Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques	1	2	8	13	4	9		
45	Ministère de l'Environnement et des Forêts	1	3	5	7	5	2		
51	Ministère de l'Energie	1	2	8	8	0	7		1
52	Ministère de l'Eau	1	2	4	10	4	6		
53	Ministère des Mines	1	2	2	4	3	1		
54	Ministère des Hydrocarbures	1	2	2	4	0	4		
61	Ministère des Travaux Publics et de la Météorologie	2	4	8	14	5	9		
62	Vice Primature chargée du Développement et de l'Aménagement du Territoire	2	4	7	16	3	12	1	
63	Ministère des Transports	1	3	7	15	8	7		
66	Ministère des Télécommunications, des Postes et des Nouvelles Technologies	2	2	2	2	0	2		
71	Ministère de la Santé Publique	1	6	22	55	25	28	2	
75	Ministère de la Jeunesse et des Loisirs	2	3	8	22	8	12		2
76	Ministère de la Population et des Affaires Sociales	2	7	31	53	3	25	24	1
78	Ministère des Sports	1	2	6	7	2	5		
81	Ministère de l'Education Nationale	2	7	8	11	7	4		
83	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	1	2	4	4	2	2		
84	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	2	4	7	7	7	0		
86	Ministère de la Culture et du Patrimoine	1	5	5	5	1	4		
TOTAL		51	135	340	787	282	437	50	18
Taux de réalisation en %						35,83	55,53	6,35	2,29

Source : RAP 2013

Graphique n°01- Réalisation des indicateurs par Institution et Ministère



Source : RAP 2013

Il ressort de ce graphique que la plupart des indicateurs servant à évaluer l'accomplissement des programmes gouvernementaux n'est pas atteint. Plusieurs contraintes liées à la gestion de la performance sont relevées à travers l'analyse des RAP. Parmi ces problèmes, on cite en particulier l'insuffisance des moyens financiers pour l'exécution des programmes prévus, qui découle de l'application de la restriction budgétaire et de l'adoption du taux de régulation. A cela s'ajoute la mauvaise détermination des valeurs cibles qui explique l'écart considérable constaté entre les valeurs cibles initiales et les valeurs réalisées en fin d'année. Toutefois, comme l'évaluation de la performance est encore dans une phase embryonnaire, et ce, malgré qu'elle ait débuté en 2009, il s'avère important de rappeler que le contenu des RAP demeure encore incomplet, puisque la plupart des réussites ou écarts de réalisations des Départements ne contiennent que peu d'explications, voire même inexpliqués.

2. Evolution de la performance nationale sur trois ans

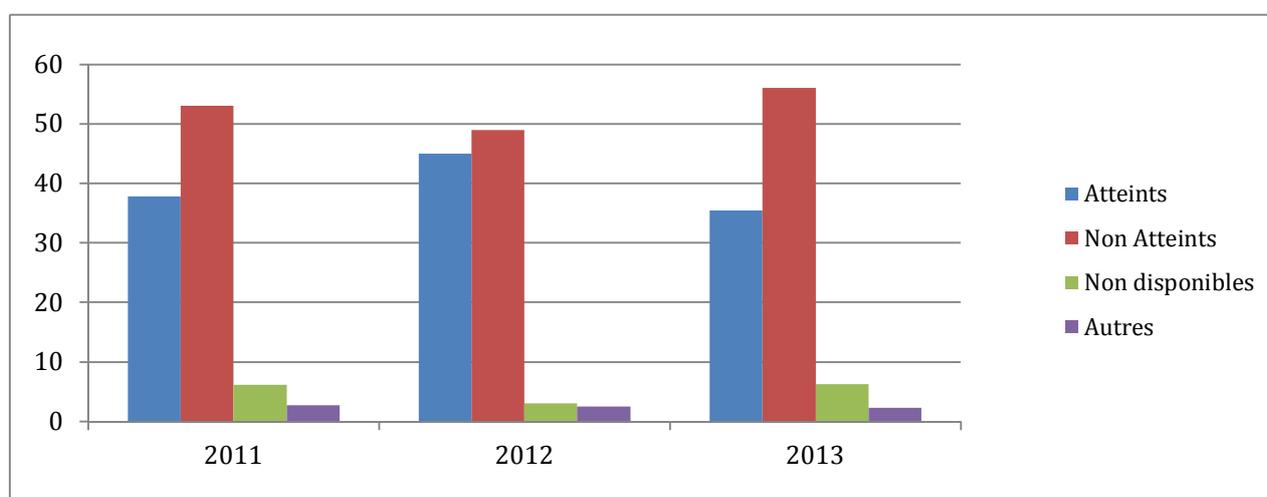
Le nombre des indicateurs inscrits a connu une hausse par rapport aux deux années précédentes. En effet, on enregistre, d'une part pour l'année 2011, 732 indicateurs fixés dont 37,84% sont atteints, et d'autre part pour l'année 2012, 735 indicateurs retenus, dont ceux réalisés sont de l'ordre de 45,17%. Le taux des indicateurs atteints en 2013 a été donc revu à la baisse, en n'atteignant que 35,83%. Bref, les résultats en matière de performance ont tendance à stagner, voire à régresser, si on se réfère aux réalisations physiques de l'année dernière. Les figures suivantes dressent un état des lieux de la situation de la performance nationale de 2011, de 2012 et de 2013.

Tableau n°09- Evolution de la performance de 2011 à 2013

Année	Inscrits	Atteints	Non atteints	Non Disponibles	Autres
2011	732	277	389	46	20
		37,84%	53,14%	6,28%	2,73%
2012	735	334	361	22	18
		45,44%	49,12%	2,99%	2,45%
2013	787	282	437	50	18
		35,83%	55,53%	6,35%	2,29%

Source : RAP 2011, 2012 et 2013

Graphe n°02- Evolution de la performance de 2011 à 2013 (en %)



Source : RAP 2011, 2012 et 2013

B. Analyse de la performance sectorielle

Pour mieux évaluer les retombées des actions entreprises dans le cadre de la politique socioéconomique malagasy, l'analyse sera articulée autour de quatre (04) secteurs : administratif, social, productif et infrastructure. D'emblée, il importe de noter que seul le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a réalisé à 100% les objectifs qu'il a poursuivis. En revanche, aucun des indicateurs n'a été atteint à 100% pour le Secrétariat d'Etat chargé de la Gendarmerie, le Ministère de l'Energie, le Ministère de l'Environnement et des Forêts, le Ministère des Hydrocarbures et le Ministère des Postes, des Télécommunications et des Nouvelles Technologies.

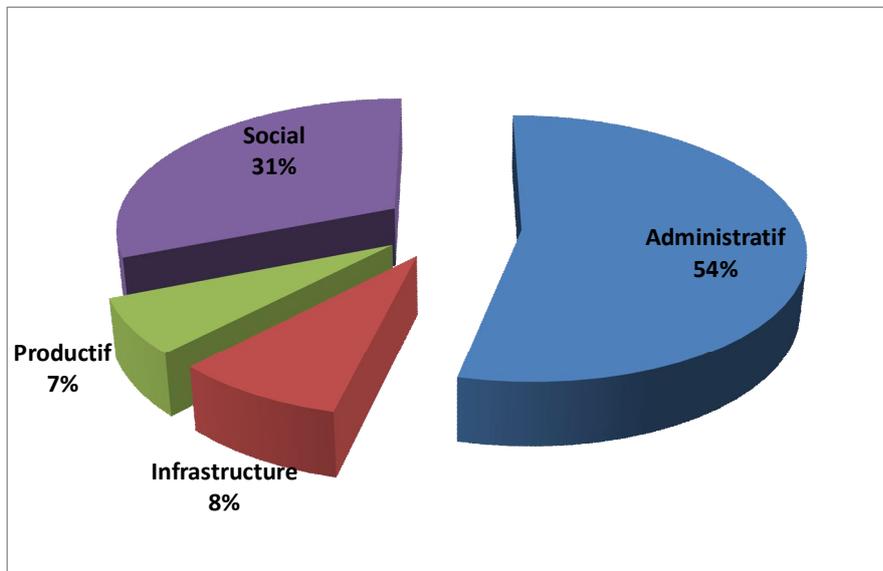
Les figures suivantes font part de l'exécution budgétaire ainsi que du résumé de la performance par secteur.

Tableau n°10- Répartition des crédits du BGE et taux d'exécution budgétaire par secteur

Secteurs	En Ariary			En %	
	CREDITS FINAUX	DEPENSES	SANS EMPLOI	Taux de réalisation	Part dans le BGE
Administratif	1 677 206 377 00,00	1 505 946 885 777,11	24 339 974 722,89	89,79	53,72
Infrastructure	263 677 897 000,00	99 645 257 036,10	15 060 131 778,90	37,79	8,45
Productif	210 589 196 000,00	56 594 509 619,91	14 738 399 952,09	26,87	6,75
Social	970 575 482 000,00	777 451 441 158,11	62 528 806 341,19	80,10	31,09
TOTAL	3 122 048 52 000,00	2 439 638 093 591,23	116 667 312 795,07		

Source : CGAF 2013

Graphe n°03- Répartition des crédits finaux du BGE par secteur



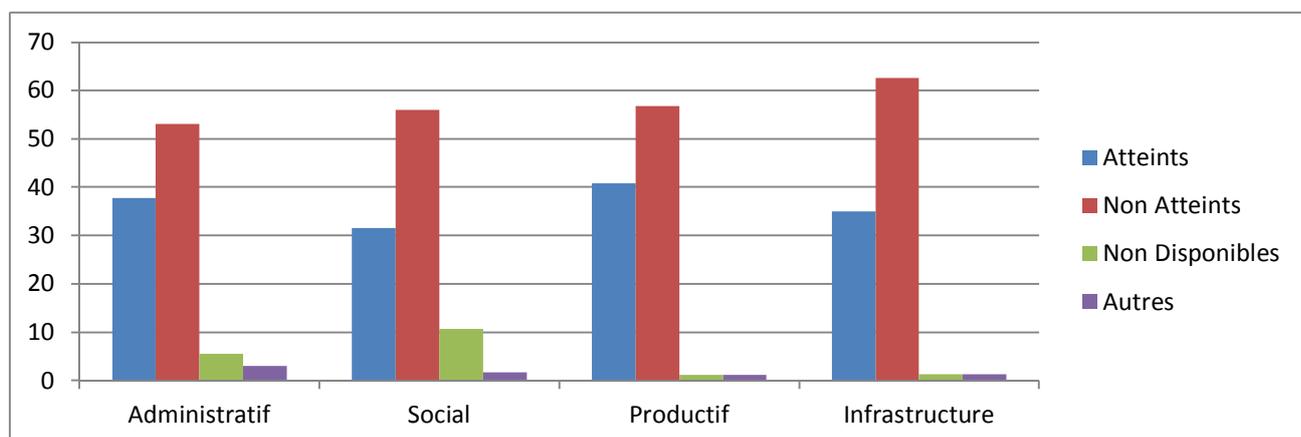
Source : CGAF 2013

Secteurs	Indicateurs	Atteints	Non Atteints	Non Disponibles	Autres
Administratif	388	146	208	22	12
	100%	37,63%	53,61%	5,67%	3,09%
Social	243	77	136	26	4
	100%	31,69%	55,97%	10,70%	1,65%
Productif	81	33	46	1	1
	100%	40,74%	56,79%	1,23%	1,23%
Infrastructure	75	26	47	1	1
	100	34,67%	62,67%	1,33%	1,33%

Tableau n°11- Réalisation des indicateurs par secteur

Source : RAP 2013

Graphe n°04- Réalisation des indicateurs par secteur (en %)



Source : RAP 2013

1. **SECTEUR ADMINISTRATIF**

Le secteur administratif rassemble les activités fournies par le Gouvernement dont le but est de répondre aux besoins d'intérêt général de la population tel que l'ordre public, la bonne marche des services publics, la justice, etc... Face à l'élargissement de ses missions, la majorité des crédits alloués par la LFI est répartie au secteur administratif, soit 53,72% du BGE, l'équivalent de la somme de 1 677 206 377 000 Ariary. A la clôture de l'exercice 2013, 89,79% de ces crédits ont été dépensés. Ainsi, 24 339 974 722,89 Ariary demeurent sans emploi.

Le secteur est composé de cinq (05) Institutions et onze (11) Ministères, qui sont entre autres : Présidence - Conseil Supérieur de la Transition ó Congrès de la Transition ó Haute Cour Constitutionnelle- Primature- Ministère des Relations avec les Institutions ó Ministère des Affaires Etrangères ó Ministère des Forces Armées- Secrétariat d'Etat chargé de la Gendarmerie Nationale - Ministère de l'Intérieur - Ministère de la Sécurité Intérieure- Ministère de la Justice-

Ministère de la Décentralisation - Ministère des Finances et du Budget - Vice Primature chargée de l'Economie et de l'Industrie- Ministère du Commerce.

En termes de réalisations physiques, une légère régression est relevée, puisque l'année dernière, le taux de réalisation des indicateurs est de l'ordre de 44,14%, il est revu à la baisse en 2013 pour n'atteindre que 37,63%. Il importe de rappeler que les indicateurs inscrits ont connu une hausse par rapport en 2012, qui recense 333 indicateurs, contre 388 en 2013. Sont résumés dans les figures ci-dessous les principales réalisations du secteur administratif en 2013.

Tableau n°12- Récapitulation de la performance et de la consommation de crédits du secteur administratif

En Nombre						En Ariary	
Institutions /Ministères	Missions	Programmes	Objectifs de performance	Valeurs cibles	Valeurs réalisées	Crédits initiaux	Dépenses effectuées
16	18	53	156	388	146	1 677 206 377 000	1 505 946 885 777,11

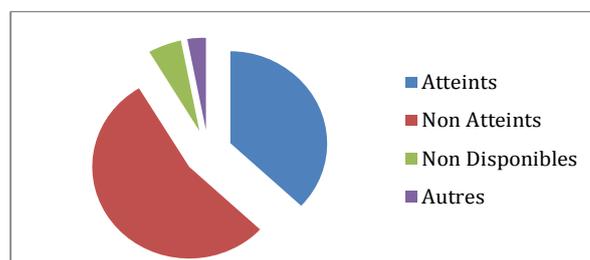
Source : RAP et CGAF 2013

Tableau n°13- Performance du secteur administratif en 2013

Inscrits	Atteints	Non Atteints	ND	Autres
388	146	208	22	12
100%	37,63%	53,61%	5,67%	3,09%

Source : RAP 2013

Graphe n°05- Performance du secteur administratif en 2013



Présidence

La Présidence assure le fonctionnement normal des pouvoirs publics et la continuité de l'État. Si initialement, elle a été dotée d'un crédit de 36 372 209 000 Ariary, en fin d'année, elle n'en a dépensé que 73,20%, soit l'équivalent d'un montant de 26 625 691 180,01 Ariary. Avec ces moyens financiers, cette Institution a mis en œuvre cinq (05) programmes, associés à dix (10) objectifs. L'année dernière, trente-neuf (39) indicateurs ont été inscrits pour apprécier la performance de ses actions, ce chiffre a été réduit pour atteindre seulement vingt-sept (27) en 2013, dont dix (10) seulement sont conformes aux prévisions.

Ses principales réalisations durant l'année 2013 se résument comme suit :

- organisation des séances de sensibilisation effectuées par le Bureau Anti-Corruption (BIANCO) ;
- renforcement de l'Etat de droit à travers l'application des règles de base y afférentes, et la formation des responsables, dont la prévision a été dépassée puisque les coûts de ces formations ont été pris en charge par les intéressés eux-mêmes.

En dépit de ces performances, des lacunes ont entravé la poursuite de certains objectifs tels que l'insuffisance du nombre de conscientisations pour la réduction de la corruption effectuées ainsi que le blocage budgétaire impactant sur l'amélioration de l'appui aux très pauvres et vulnérables.

Conseil Supérieur de la Transition

Etant la Chambre haute du Parlement Malagasy à l'époque, le Conseil Supérieur de la Transition a mis en œuvre deux (02) programmes : l'un concerne l'administration et coordination et l'autre l'appui aux membres des Institutions. Le coût total de ces programmes remonte au final à 15 257 012 927,87 Ariary, soit un taux d'exécution budgétaire de 96,61%. Sur les huit (08) indicateurs retenus, cinq (05) correspondent aux valeurs estimées.

Concernant le premier programme, dont le principal leitmotiv vise à renforcer les prestations des services publics, deux (02) indicateurs sur trois (03) sont réalisés en 2013: il s'agit du délai moyen de traitement des dossiers et le nombre des dossiers traités pour le fonctionnement des services.

Le second programme recense trois (03) indicateurs atteints sur les cinq (05) prévus. Le plus marquant consiste à la prise des actes de contrôle de l'action gouvernementale, avec quarante-et-un (41) actes pris sur une prévision de cinq (05) au départ, suite aux rencontres avec le Gouvernement et les commissions d'enquête. En revanche, le nombre de visites effectuées auprès des CTD a été largement réduit à la baisse puisque les activités de l'Institution se sont concentrées sur la tenue des élections législatives.

Congrès de la Transition

La LFI a attribué un crédit de 24 585 585 000 Ariary pour le fonctionnement du CT. Ses dépenses réellement effectuées atteignent 23 414 022 334,46 Ariary, soit un taux d'exécution budgétaire de l'ordre de 95,23%. Avec ses moyens financiers, le CT a conçu deux (02) programmes, déclinés en trois (03) objectifs et mesurés par quatre (04) indicateurs, dont un seulement a atteint la valeur cible.

Cet unique indicateur réalisé concerne l'amélioration du fonctionnement de l'administration à travers le traitement à temps des dossiers administratifs, inscrit dans le programme « administration et coordination ».

Quant au programme « gouvernance responsable », les réalisations sont semblables à l'année précédente puisque aucun des objectifs n'a été accompli en totalité. Si le raccourcissement de la durée de la 2^{ème} session ordinaire 2013 est à l'origine de la baisse du nombre de lois votées ainsi que le nombre de contrôles effectués ; l'application de la politique d'austérité à l'époque, quant à elle, a engendré la réduction du nombre de participation à des réunions internationales.

Haute Cour Constitutionnelle

La HCC est l'Institution qui est chargée de statuer sur la conformité à la Constitution des traités, des lois, des ordonnances, et des règlements autonomes. Pour son fonctionnement, elle a bénéficié un crédit de 3 918 101 000 Ariary en début d'année, mais seul 3 188 350 764,8 Ariary ont été dépensés. Dans le cadre du pilotage de sa politique, deux programmes ont été élaborés, administration et coordination et « gouvernance responsable », trois (03) objectifs ont été poursuivis et six (06) indicateurs ont été retenus.

Une nette amélioration de la performance du programme « gouvernance responsable » est enregistrée si l'on se réfère aux réalisations de l'année précédente puisque toutes les valeurs cibles déterminées sont réalisées, voire même, toutes dépassées. Ainsi, l'objectif de la promotion de l'Etat de droit et la démocratie a été atteint conformément aux attentes de la Haute Cour. Cette performance est le fruit des efforts fournis dans le renforcement des capacités des acteurs du processus électoral. Par ailleurs, l'accès du public aux décisions, arrêts et avis a été largement facilité à travers leur publication sur le site web.

Cependant, l'application du taux de régulation, limitant les moyens disponibles, a engendré une conséquence négative sur l'amélioration de la qualité des services fournis mais également sur le renforcement de la capacité logistique de ce Département.

Primature

Chargée de la conduite de la Politique Générale de l'Etat, la Primature dirige l'action du Gouvernement et assure l'exécution des lois. Pour ce faire, un crédit de 60 202 668 000 Ariary lui a été octroyé, mais la réalisation financière a été réduite au final à 32 656 906 810,20 Ariary, soit presque la moitié des dépenses prévisionnelles. En 2013, les vingt-sept (27) objectifs établis ont concouru à l'exécution des quatre (04) programmes de l'Institution, dont le niveau d'atteinte est mesuré à travers soixante-quatorze (74) indicateurs, soit une hausse de treize (13) indicateurs par rapport à l'année précédente.

La mise en œuvre de ses actions a abouti aux résultats suivants :

- pour le programme « administration et coordination » : élaboration d'un projet de loi sur le code de la défense, organisation d'ateliers et séminaires sur la lutte contre la drogue ; et amélioration et modernisation de l'accès aux textes de droit.

- pour le programme « développement rural » : organisations de 105 (sur les 25 prévues) réunions de concertation sur la mise en œuvre des politiques et stratégies du secteur agricole et rural et opérationnalisation des cinq (05) Réseaux des Observatoires Ruraux.

- pour le programme « nutrition et sécurité alimentaire » : éducation nutritionnelle à l'endroit des mères d'enfants moins de 5 ans (1 002 797 contre la prévision de 950 000) et réhabilitation de toutes les infrastructures endommagées par les catastrophes.

- pour le Programme « Solidarité Nationale », la vulnérabilité relative aux risques est estimée à 1%, contre 25% en prévision.

La faible performance relevée pour les autres résultats découle en majeure partie du blocage de crédit : tels sont les cas de la suspension de la procédure d'attribution des marchés par appels d'offres ouverts, l'ineffectivité des comités régionaux de coordination de la lutte contre la drogue, la non réalisation des enquêtes sur les causes de recours à la drogue et la réduction de matériels spécifiques de sécurité acquis.

Ministère des Relations avec les Institutions

Instauré durant la période transitoire, ce Ministère a obtenu un crédit de 2 493 289 000 Ariary, avec une consommation finale à hauteur de 1 944 915 908,21 Ariary. Au vu de ces ressources financières, il a mis en œuvre trois (03) programmes pour l'accomplissement de sa mission à savoir : administration et coordination, coordination des relations avec les Institutions et promotion de la bonne gouvernance et de la promotion citoyenne.

Dans cette optique, dix (10) objectifs ont été définis, les réalisations énoncées ci-après ont le plus marqué l'année 2013 :

- élaboration de certains documents portant processus final de sortie de crise ;
- élaboration d'un schéma directeur pour la gestion de crise sociopolitique à l'époque et d'un document cadre pour une élection apaisée ;

- renforcement du « Fihavanana » à travers l'opérationnalisation du Filan-kevitra ny Fampihavanana Malagasy (FFM), Institution désignée pour réaliser le « Fihavanana malagasy ».

Par contre, l'insuffisance des moyens financiers, selon les explications, constitue un facteur de blocage pour la réalisation de certaines valeurs cibles, il s'agit entre autres de la réduction du nombre de patrimoine acquis et réparés ainsi que le nombre des agents formés ; et la révision à la baisse du nombre de textes élaborés.

Ministère des Affaires Etrangères

Pour la conduite de la politique étrangère, un crédit budgétaire d'un montant de 47 051 524 000 Ariary a été alloué au Ministère, mais en fin d'année, seuls 79,74% ont été consommés. Ce Ministère a mis en œuvre deux (02) programmes « administration et coordination » et « Diplomatie et Coopération », le premier est décliné en deux (02) objectifs tandis que le second en six (06) objectifs. Au total, on recense trente-deux (32) indicateurs, quinze (15) sont atteints et dix sept (17) non atteints.

Les résultats sont largement faibles pour le premier programme si on se réfère aux valeurs cibles et aux réalisations de l'année dernière. C'est le cas notamment de la formation des agents et de la mise en place des réseaux informatiques convenables au service de la diplomatie.

En revanche, la place de Madagascar au sein des instances multilatérales a pu être renforcée conformément à l'objectif inscrit dans le second programme. Cette performance est attribuable à l'assistance des dirigeants aux 23 réunions et séminaires multilatéraux statutaires et extraordinaires, à la tenue de deux conférences et ateliers internationaux à Madagascar et à l'organisation des visites officielles à Madagascar des responsables des instances multilatérales. Par ailleurs, l'image de la diplomatie malgache dans les services extérieurs a pu être promue puisque 75% des travaux y afférents ont été effectués.

En dépit de ces performances, le problème lié à la situation de crise a eu des impacts négatifs sur le partenariat économique répondant aux besoins sectoriels prioritaires préétablis. Il a également constitué un facteur de contrepoids quant à l'accès des collectivités décentralisées aux investissements directs étrangers et à la réalisation des projets issus des conventions régionales à Madagascar.

Ministère des Forces Armées

Chargé d'assurer la défense et la protection des intérêts nationaux du pays Malagasy, le Ministère s'est engagé à accomplir deux (02) missions principales dont « la Défense et Sécurité » et « l'Armée Malagasy », s'inscrivant dans six (06) programmes et formulés en sept (07) objectifs. Sur les vingt (20) indicateurs fixés, seuls cinq (05) correspondent aux valeurs escomptées. En termes de réalisations financières, si le coût de l'ensemble de ses activités a été évalué à 163 890 937 000 Ariary, ses dépenses réelles ne concernent que 96,33% de ce crédit, soit 157 881 048 793,18 Ariary.

Le niveau de performance est faible pour la première mission : seul trois (03) indicateurs ont atteint les valeurs cibles, qui sont notamment le taux d'avancement des travaux de conception et de planification de la politique de défense, le taux d'avancement des travaux consistant à

assurer l'efficacité des stratégies de dépenses ainsi que de la formation d'Elèves Officiers à l'Académie Militaire.

Quant à la seconde mission, la plupart des données sont déclarées non disponibles, soit six sur les onze (11) indicateurs fixés. Deux (02) indicateurs ont été réalisés, et trois (03) autres non atteints. Ainsi, si le taux de réalisation des opérations militaires et des manœuvres internationales est nul suite à la suspension des coopérations militaires ; les résultats obtenus ont, par contre, dépassé la prévision initiale pour le cas du nombre d'heures de vol dans le cadre de la surveillance dans l'espace aérien, grâce aux missions d'appui à la lutte antiacridienne.

Secrétariat d'Etat chargé de la Gendarmerie Nationale

Faire régner l'ordre public figure parmi les priorités du Gouvernement malagasy. Face à l'ampleur de ses attributions, il a bénéficié 4,92% du crédit du BGE, soit l'équivalent d'un montant de 153 469 518 000 Ariary, mais il n'en a consommé que 139 956 500 134 Ariary, un taux de consommation de crédit évalué à 91,61%. Pour la concrétisation de sa politique publique, il met en œuvre cinq (05) programmes à savoir administration et coordination, intervention spéciales et/ou mixte, sécurité et ordre public, normalisation des équipements et formation. Dans ce cadre, onze (11) objectifs et onze (11) indicateurs ont été établis.

Aucun des indicateurs fixés ne coïncident avec les valeurs prévues pour l'ensemble de ces programmes. Un écart considérable est enregistré pour le nombre d'heures de vol pour améliorer la surveillance territoriale. Selon les explications fournies, la Gendarmerie est toujours dépendante des matériels des autres entités dans ce domaine. C'est également le cas du renforcement de la surveillance préventive et répressive : le nombre de surveillance effectuée a été réduit à 137 044 si l'estimation se chiffre à 146 074.

Néanmoins, malgré ces constats, l'objectif de rétablissement de l'ordre public a été presque rempli suite à l'envoi d'un maximum des éléments de la Gendarmerie Nationale. La sécurité routière et nautique a été par ailleurs renforcée à travers la constatation des 2 560 infractions et actes de banditisme, et ce, bien que les moyens logistiques aient été insuffisants. Enfin, le taux de réalisation de l'indicateur relatif au programme « formation » s'élève à 96% : la formation et le recyclage des personnels de la Gendarmerie ont été renforcés pour avoir de bons résultats et pour plus de professionnalisme.

Ministère de l'Intérieur

Ce Ministère assure l'organisation et le fonctionnement de l'administration du territoire pour la promotion du développement national. De ce fait, la LFI lui a accordé un crédit d'un montant de 44 431 244 000 Ariary, mais ses dépenses finales sont réduites à 29 987 485 890,68 Ariary, soit presque la moitié du crédit prévisionnel. L'accomplissement de sa mission s'inscrit

dans trois (03) programmes : administration et coordination, administration territoriale et gestion des risques et des catastrophes.

Vingt-quatre (24) indicateurs ont été définis pour évaluer le niveau de performance de ce Département : la moitié a atteint les valeurs cibles dont onze (11) excèdent même les prévisions.

Parmi les plus tangibles figurent :

- le renforcement de la compétence des agents des services déconcentrés avec un taux de réalisation des indicateurs atteignant 158% ;
- l'assainissement du monde des partis politiques par le biais de l'inscription des 153 partis politiques sur une prévision de cinquante (50) et enfin ;
- la poursuite des efforts sur le redressement de la tenue de l'état civil : 1 352 communes touchées par les sensibilisations contre une valeur prévue de 120 communes bénéficiaires, 523 215 jugements rendus sur une estimation de 120 000 et 625 contrôles effectués contre 120 en prévision.

Par contre, des résultats négatifs sont relevés pour la formation ponctuelle des agents au niveau central et excentrique, le recyclage des chefs d'Arrondissement administratifs ainsi que pour la signature des protocoles relatifs aux gestions des risques et des catastrophes où toutes les réalisations sont nulles.

Ministère de la Sécurité Intérieure

Investi de la mission « sécurité publique », le Ministère de la Sécurité Intérieure s'est engagé dans deux (02) programmes : administration et coordination et sécurité publique, qui lui a coûté au final 77 709 725 570 Ariary sur un crédit initial de 82 447 189 000 Ariary. Cinq (05) objectifs ont été assignés pour concourir à l'exécution de ses programmes, lesquels sont appréciés à travers douze (12) indicateurs, dont cinq (05) sont atteints.

Presque tous les résultats attendus pour le premier programme ne sont pas obtenus, mise à part la réhabilitation des treize (13) commissariats, laquelle excède largement l'estimation. Ainsi, aucune nouvelle direction n'a été construite, aucun matériel roulant acquis et seuls 163 policiers ont été recyclés, contre 500 prévus, faute de crédits suffisants.

En ce qui concerne le programme « sécurité publique », le résultat est peu satisfaisant pour la lutte contre les exportations illicites des ressources naturelles et délinquances financières avec un faible taux d'élimination de délinquance de 16,58% (sur une estimation de 80%). Toutefois, la lutte contre l'immigration clandestine se poursuit puisque tous les clandestins sont reconduits à la frontière, et 45 420 passeports nationaux ont été délivrés si le chiffre initial a été évalué à 35 000.

Ministère de la Justice

Etant l'administration chargée de l'action et de la gestion des juridictions à Madagascar, ce Ministère a été doté d'un crédit de 75 342 648 000 Ariary, consommé à hauteur de 83,37%, soit l'équivalent de 68 942 659 217,7 Ariary. Il est composé de trois (03) programmes : le premier a trait au fonctionnement en général du Ministère, le second sur l'administration judiciaire et le dernier relatif à l'administration pénitentiaire. Ces programmes sont ventilés en neuf (09) objectifs et en trente (30) indicateurs dont neuf (09) sont atteints. L'année 2013 a été surtout marquée par les activités ci-après :

- informatisation du traitement des dossiers des trois (03) TPI ;
- réalisation de neuf (09) missions d'inspections, d'enquêtes administratives auprès des juridictions ;
- lancement officiel de trois (03) Cellules d'Éthiques et de Déontologie d'Antananarivo, de Mahajanga et de Toamasina ;
- opérationnalisation de vingt-sept (27) kiosques d'information pour une plus grande accessibilité des citoyens à la justice ; et
- finalisation de la construction de la Maison de Droit dans le bâtiment annexe du TPI d'Antananarivo.

Cependant, l'insuffisance des moyens financiers est à l'origine de la révision à la baisse du nombre de sessions de formation continue ainsi que du nombre de missions de suivi des projets du Département. Par ailleurs, aucune construction ni réhabilitation de bâtiments pénitentiaires n'a eu lieu en 2013.

Ministère de la Décentralisation

La mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de décentralisation et de déconcentration s'inscrit dans le programme « développement des Collectivités Décentralisées », outre celui concernant l'administration et coordination. Si les dépenses sont estimées en début d'année à 43 647 278 000 Ariary, celles réellement effectuées s'élèvent à 36 909 470 732,27 Ariary, soit un taux d'exécution budgétaire à 84,56%.

L'évaluation de sa performance est mesurée à travers huit (08) indicateurs d'objectifs dont la moitié est conforme à la valeur cible annuelle. Parmi les plus performants, l'on cite notamment :

- la mise en place d'un mécanisme de coordination et de suivi-évaluation du processus de décentralisation et de déconcentration : onze (11) cellules ont été effectivement mises au point sur une prévision de dix (10) en début d'année ; et

- le renforcement de l'autonomie financière des Communes : sur une estimation de 50% de des taxes locales collectées, la réalisation finale obtient un meilleur résultat en atteignant 100%, grâce aux efforts particulièrement fournis dans les recouvrements des taxes.

Malgré ces bonnes prestations, quelques problèmes ont survenu empêchant la poursuite de certains objectifs. Ainsi, si l'insuffisance des crédits explique l'écart enregistré pour le nombre d'information opérationnalisée, le caractère trop ambitieux des indicateurs fixés, quant à lui, est à l'origine de la non atteinte des prévisions en matière de nombres de responsables de CTDs.

Ministère des Finances et du Budget

Chargé d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques financières et économiques du pays, ce Département ministériel figure parmi celui qui comporte le plus grand nombre de programmes (06), d'objectifs (30) et d'indicateurs. A cet effet, la LFI lui a alloué 28,79% du crédit du BGE, soit le montant de 898 735 211 000 Ariary. Toutefois, 93,30% de ce crédit a été dépensé.

En termes de réalisations physiques, sur les 108 indicateurs établis, contre soixante-six (66) l'année dernière, trente-six (36) coïncident aux attentes du Département. Le bilan de ses actions est résumé comme suit :

- au niveau des affaires administratives et financières :
 - vingt-deux (22) Régions et trois (03) districts couverts par le SIIGFP
 - mise en place de la Charte de l'Audit Interne
- au niveau de la gestion du Budget
 - respect du délai de dépôt du Projet de Loi de Finances au Parlement
 - finalisation de la base des données uniques de la solde (à 88%)
- au niveau de la gestion fiscale
 - inauguration de trois (03) nouveaux centres fiscaux (Ampanihy, Bekily et Betafo)
 - connexion des cinquante-cinq (55) structures au serveur central suite à la mise en place du NIFONLINE
- au niveau de la gestion de la douane :
 - extension du MIDAC (Ministères, Départements et Agences de Contrôle) aux autres Ministères et autres utilisateurs dont le Ministère de la Santé Publique, Office Malgache des Hydrocarbures et l'Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires ;
 - hausse de 7% sur le taux des recettes collectées par rapport à la prévision attribuable à l'amélioration de la perception des recettes pétrolières en Décembre 2013
- au niveau de la gestion de la trésorerie
 - ratification de dix (10) accords de financement sur une valeur estimative de huit (08) ;
 - amélioration du délai de traitement des mandats, soit quatre (04) jours contre cinq (05) jours en prévision ;

- amélioration du taux de recouvrement des créances non fiscales issues des FCV s'élevant à 574 878 300 Ariary, soit une hausse de 44,15% par rapport aux chiffres prévisionnels.

Par contre, certains objectifs n'ont pas été atteints, le Département en question a rencontré quelques obstacles dans l'accomplissement de sa mission. Ainsi, des efforts méritent encore d'être déployés notamment pour la mise à disposition en temps réel des données fiscales des entreprises, l'opérationnalisation des centres d'informations douanières auprès des bureaux, l'amélioration de la gestion du portefeuille de l'Etat, le contrôle dans l'ensemble du territoire douanier surtout dans les zones sensibles, le règlement des services de la dette extérieure, l'émission des titres de créance sur les prêts et de reprêts, le redressement des comptes de Trésorerie Générale et Trésorerie Principale et enfin le suivi des projets sur financement extérieur.

Vice-Primature chargée de l'Economie et de l'Industrie

La conduite de la politique publique de ce Ministère s'articule autour de quatre (04) programmes : deux (02) ont trait à l'administration et coordination, l'un sur l'économie et le dernier sur l'industrie. Le coût estimatif de ses actions s'élève à 14 536 566 000 Ariary, mais en fin d'année, il n'a même pas dépensé la moitié, puisque ses réalisations budgétaires ne sont qu'à hauteur de 6 271 866 957,40 Ariary.

Huit (08) indicateurs ont été fixés pour évaluer l'atteinte des six (06) objectifs choisis, dont trois (03) sont atteints et cinq (05) non atteints.

L'exécution budgétaire a été réduite à la baisse par rapport à la prévision initiale, en raison de la faiblesse du taux de régulation du 4^{ème} trimestre. Selon les explications, les dépenses ont été effectuées suivant les besoins prioritaires des Départements. Par ailleurs, le taux de croissance économique réel, de 2,4%, a connu une chute comparé au chiffre estimatif en début d'année, lequel est évalué à 3%. Cet écart provient de la dégradation de la branche « agriculture », qui a enregistré une croissance négative face à la conjoncture économique, au passage du cyclone Haruna et à la vétusté des infrastructures agricoles.

Les valeurs obtenues sont supérieures aux prévisions initiales pour l'appui à la densification des industries de transformation d'une part, et pour la dynamisation du secteur industrie d'autre part. Pour ce dernier indicateur, le résultat excède largement les attentes du Ministère : 297 attestations de destination et d'autorisations d'opération ont été délivrées contre une prévision de quinze (15) en début d'année. Ce bilan positif est attribuable à l'amélioration progressive de l'environnement des affaires à Madagascar. En revanche, en raison de la suspension des négociations des accords à l'échelle internationale, lesquelles attendent la mise en place des Institutions de la 4^{ème} République, l'objectif de promouvoir et de sécuriser l'investissement n'a pas été accompli.

Ministère du Commerce

Pour l'année 2013, ce Ministère a conçu deux (02) programmes, dont les objectifs visent essentiellement à assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées, de renforcer la compétitivité nationale et de développer les échanges extérieurs. Pour ce faire, 10 290 060 000 Ariary lui ont été accordés, mais ses dépenses ne concernent que 87,89% de ce crédit. En termes de réalisation (3 indicateurs atteints sur 6), l'on note entre autres :

- l'adoption de quatre (04) textes relatifs à l'assainissement du Commerce Intérieur ;
- l'organisation de cinquante-deux (52) formations au profit des acteurs économiques ;
- l'organisation de onze (11) manifestations commerciales internationales sur les cinq (05) initialement prévues, une performance attribuable à l'issue de la forte encouragement et incitation des opérateurs à participer à la foire.

Par contre, les points suivants sont soulevés :

- la baisse du taux d'exécution budgétaire due à la révision du taux de régulation des dépenses ;
- l'insuffisance du taux d'accroissement annuel des exportations (6,45%, contre 28% en prévision) due à la chute en valeur de certains produits d'exportations (Vanille et Girofle) ;
- la mise en place de deux (02) plateformes pour les filières porteuses au lieu de trois (03) plateformes, suite à la révision du taux de régulation.

2. SECTEUR SOCIAL

Le secteur social regroupe, d'une manière générale, l'ensemble des actions relevant de l'amélioration des conditions de vie d'une société, particulièrement sur le plan sanitaire, éducatif, professionnel et culturel. Le secteur social est composé de neuf (09) Départements ministériels : Fonction Publique, Travail et Lois Sociales ; la Santé Publique ; Jeunesse et des Loisirs ; Sports ; Education Nationale ; Enseignement Technique et Formation Professionnelle ; Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ; Culture et Patrimoine et Population et Affaires Sociales.

Face à l'envergure de ses actions, ce secteur s'est vu octroyé la plus grande part du BGE, après le secteur administratif. En effet, 31,08% du crédit du BGE ont été alloués aux programmes du secteur social, soit le montant de 970 575 482 000 Ariary, mais 80,10% du crédit autorisé ont été utilisés. De ce fait, 62 528 806 341,19 Ariary demeurent sans emploi.

Sur le plan de la performance, si 228 indicateurs ont été retenus en 2012, ce chiffre a connu une hausse en 2013 en atteignant 243. La performance de ce secteur s'est affaiblie par rapport à l'année précédente : le taux de réalisation des indicateurs est de 50,43% en 2012, pour

chuter à 31,69% en 2013. Le résumé de la performance sociale est transcrit dans les figures ci-après.

Tableau n°14- Récapitulation de la performance et de la consommation de crédits du secteur social

En Nombre						En Ariary	
Ministères	Missions	Programmes	Objectifs de performance	Valeurs cibles	Valeurs réalisées	Crédits initiaux	Dépenses effectuées
9	15	43	100	243	77	970 575 482 000	777 451 441 158,11

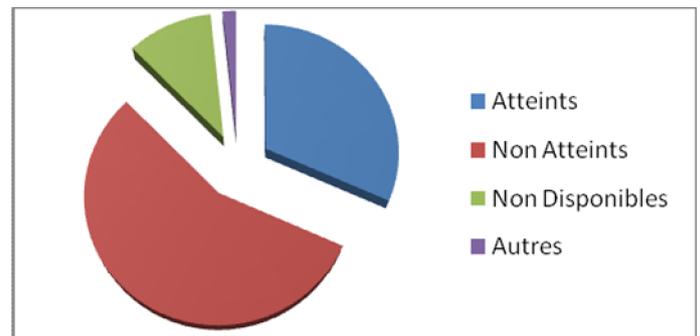
Source : RAP et CGAF2013

Tableau n°15- Performance sociale en 2013

Inscrits	Atteints	Non Atteints	ND	Autres
243	77	136	26	4
100%	31,69%	55,97%	10,7%	1,65%

Source : RAP 2013

Grphe n°06- Performance du secteur social en 2013



Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales

Appelé à concrétiser la politique gouvernementale en matière de la fonction publique, travail et lois sociales, ce Ministère a bénéficié d'une dotation budgétaire de 12 075 948 000 Ariary, dont 63,34% sont dépensés. Au vu de ces ressources financières, le Département remplit trois (03) missions, regroupées dans huit (08) programmes. Ces derniers concourent à la concrétisation des neuf (09) objectifs. La performance de ses actions est mesurée par le biais de soixante-dix-neuf (79) indicateurs. Parmi les vingt-deux (22) indicateurs qui sont conformes aux valeurs cibles, les réalisations les plus fructueuses sont notamment :

- Pour la mission « TRAVAIL ET LOIS SOCIALES »
 - programme « administration et coordination » : opérationnalisation de douze structures de dialogue social et mise à jour des données relatives à l'insertion et à la reconversion ;
 - programme « sécurisation de l'environnement social et professionnel des travailleurs » : mobilisation des trois (03) Régions sur la mise en place du Service Médical InterEntreprise et sensibilisation de trente (30) entreprises sur la lutte contre le SIDA ;
 - programme « promouvoir le dialogue social et les droits fondamentaux » : publication de trois (03) textes d'application du Code de Travail et contrôle de 200 établissements sur le respect de la législation du travail ;

- *programme « intensifier la lutte contre le travail des enfants »* : formation professionnelle de 35 enfants au centre Manjary Soa avant leur insertion dans les entreprises.

- Pour la mission « FONCTION PUBLIQUE »

- *programme « administration et coordination »* : construction et réhabilitation de sept (07) bâtiments, organisation de trois (03) ateliers de formation du système de suivi-évaluation et étude sur l'usage des faux diplômes dans la Fonction Publique ;

- *programme « améliorer la qualité des services publics et renforcer les capacités des agents »* : traitement à temps des 20 608 dossiers administratifs des agents de l'Etat et application des 136 textes en matière disciplinaire et normalisation des sanctions.000

- Pour la mission « EMPLOI »

- *programme « administration et coordination »* : organisation d'un atelier sur la sensibilisation pour l'intégration de la dimension emploi et appui des promoteurs de l'emploi ;

- *programme « promouvoir la croissance économique par l'emploi décent »* : établissement du rapport sur les structures et les dynamiques du marché de travail ; formation de 18 membres des structures de promotion d'emploi.

Cependant, la performance des autres objectifs est encore loin d'être satisfaisante. La plupart des raisons évoquées pour les écarts enregistrés réside dans l'insuffisance du budget. Parmi les résultats à faibles retombées figurent le nombre de séance de diffusion et de vulgarisation des textes sur le travail, le nombre des travailleurs bénéficiant des activités d'éducation ouvrière de l'Institut National du Travail. Il s'agit également du taux de coordination des activités des Directions sous tutelles, le renforcement de la capacité socio-professionnelle des agents de l'Etat, la priorisation du critère de création d'emplois dans le PIP et les projets de développement, et enfin la mise en place du système régional d'information sur l'emploi et la formation.

Ministère de la Santé Publique

Ce Ministère lance comme défi l'accès de tous aux prestations de soins de qualité, aux programmes de prévention et de promotion de santé. Afin de faciliter l'atteinte de ce défi, le Département met en œuvre six (06) programmes, formulés en vingt-deux (22) objectifs, et appréciés par cinquante-cinq (55) indicateurs. Ainsi, générant un impact direct sur le bien-être de la population, la LFI lui a conféré 7,45% du crédit du BGE, soit l'équivalent de la somme de 232 714 610 000 Ariary. En fin d'année, il n'a consommé que la moitié de ce crédit, soit 465 351 504 521,86 Ariary.

Les actions conduites par le Ministère de la Santé ont généré les résultats suivants :

- *Programme administration et coordination*
 - formation et remise à niveau de 350 personnels sur une prévision de 80 personnes au départ ;
 - amélioration de la gestion budgétaire par l'inscription du 74,27% de l'engagement dans le SIIGFP
- *Programme : Fourniture de service de santé de base*
 - dotation de soixante-cinq (65) CSB en équipements, sur une valeur cible de dix-huit (18) CSB ;
 - opérationnalisation de 104 Kaominina Mendrika Salama, sur une estimation de quarante-cinq (45)
- *Programme fourniture de médicaments, consommables et autres produits*
 - 50% des CSB intégrant la médecine et la pharmacopée traditionnelle, soit le double de ce l'on a attendu initialement
- *Programme Lutte contre les maladies*
 - réalisation de quarante-et-un (41) interventions sur la prévention et la prise en charge dans les situations d'urgence ;
 - opération de 5 558 cas de cataractes (sur une prévision de 2 000) ;
 - sensibilisation de cent (100) établissements scolaires secondaires sur les méfaits du tabac
- *Programme Survie et développement de la mère et de l'enfant*
 - application des stratégies de prise en charge intégrée des maladies de l'enfant par les CSB (31%).

Certaines activités entreprises n'ont pas été toutes aussi fructueuses. Ainsi, le blocage de crédit et l'absence de financement ont bouleversé certaines réalisations. Il s'agit notamment de la publication des thèmes de recherches sur la santé, du taux de CSB supervisés, de la non acquisition de nouveaux matériels par les laboratoires et de la non opérationnalité de la radiothérapie. L'écart enregistré entre la prévision et le résultat pour la proportion des femmes enceintes ayant effectué au moins quatre visites prénatales, découle du manque de sensibilisation ainsi que de l'inaccessibilité de la population en zones enclavées. Le taux de létalité par la Peste a été également élevé, ce taux remonte jusqu'à 17,12%, faute d'une implication et sensibilisation efficace de la communauté pour la prévention et la prise en charge de cette maladie.

Ministère de la Jeunesse et des Loisirs

De par sa dénomination, le Ministère des Jeunesse et des Loisirs vise à atteindre une vision à deux composantes : Jeunesse et Loisirs. L'exercice de ses activités a nécessité la mise à disposition d'un crédit de 3 141 065 000 Ariary, les dépenses engagées en fin d'année ne sont qu'à concurrence de 1 994 671 720,80 Ariary.

La mission « Jeunesse » comporte deux programmes et huit objectifs dont les actions entreprises ont apporté les fruits suivants :

- accroissement des taux des jeunes dynamisés dans les maisons des jeunes, avec un taux de 120% si la prévision était évaluée à 100%, grâce à l'existence du centre d'accès internet
- 102 000 jeunes utilisant la méthode prévalence contraceptive
- quarante-et-un (41) jeunes pratiquant un emploi stable et sécurisant, soit le double du résultat attendu, suite à la mise en œuvre de projet de la Promotion Emploi des Jeunes
- soixante (60) animations et encadrements des jeunes dans les zones d'implantation du programme de réduction de taux chômage

Toutefois, face à l'insuffisance de moyens financiers engendrée par le blocage de crédit, la réhabilitation/construction des infrastructures techniques et administratives n'ont été assurées qu'en partie. D'ailleurs, seuls 200 jeunes ont participé au concours de financement de mini-projet en 2013, alors que le nombre souhaité remonte jusqu'à 7 500 jeunes en début d'année. L'amélioration de l'efficacité de l'Institut National de la Jeunesse en matière de formation des cadres figure également parmi les objectifs assignés, tous les indicateurs y afférents affichent des réalisations nulles en raison de l'indisponibilité des ressources.

En revanche, la mission « Loisirs » connaît une réalisation fructueuse : tous les objectifs poursuivis ont été réalisés, tels sont le cas notamment de la réalisation des dix (10) activités de loisirs et sportifs dans les maisons des jeunes et la participation des 15 050 jeunes à des événements sociaux et culturels.

Ministère de la Population et des Affaires Sociales

Le Ministère de la Population et des Affaires Sociales est chargé de la conception, de l'application et de l'évaluation des stratégies de mise en œuvre de la Politique Générale de l'État en matière de population, de cohésion et de développement social, de promotion des droits des personnes vulnérables et de protection sociale. Pour y parvenir, la somme de 20 486 484 000 Ariary a été allouée par la LFI pour son fonctionnement, mais ses dépenses réelles sont largement faibles, puisqu'elles avoisinent les 39% du crédit prévisionnel, soit le montant de 7 988 891 609,06 Ariary. A ce titre, deux missions lui ont été confiées « Population et Développement » et « Protection sociale », réparties sur sept (07) programmes et trente (30)

objectifs. La réalisation de ses activités est appréciée à travers cinquante-trois (53) indicateurs d'objectifs.

Il est à remarquer que, d'emblée, l'évaluation de la performance de ce Département ministériel s'avère difficile et incomplète puisque presque la moitié des indicateurs retenus ne contient pas de données en fin d'année (24 données non disponibles).

Pour les autres indicateurs seuls trois sont révélés conformes aux prévisions. Il s'agit en l'occurrence de la supervision de vingt-deux (22) directions pour une meilleure coordination et suivi-évaluation des activités du secteur, l'amélioration du système d'information du Ministère par le biais de l'infrastructure de banques de données qui est fonctionnel et enfin la mise en place d'un (01) système de collecte et de traitement des données sur la protection de l'enfant au niveau national, activité effectuée lors de la célébration de l'enfance.

Bien que les résultats obtenus soient loin d'être satisfaisants, eu égard au faible niveau de réalisation de ses indicateurs, il semble crucial d'énumérer les quelques faits suivants :

- la sensibilisation de 300 000 personnes pour l'adoption d'un comportement sain et responsable ;
- l'appui de cent (100) groupements de femmes dans l'initiative de la préservation de réserves naturelles ;
- cinquante-deux (52) districts bénéficiant de la diffusion des textes et documents relatifs au genre et développement et aux droits humains ;
- 412 groupements ou de femmes bénéficiant de l'appui technique, matériel et financier dans leurs activités génératrices de revenus ; et le
- renforcement de capacités techniques des 215 acteurs de protection de la famille et de l'enfant.

Ministère des Sports

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Générale de l'État en matière des Sports, le Ministère s'engage à assurer le développement durable et soutenu du Sport malagasy, avec les moyens financiers conférés par la LFI s'élevant à 14 071 605 000 Ariary, consommés à concurrence de 83,38%.

Dans cette perspective, deux (02) programmes ont été mis en œuvre, formulés en six (06) objectifs. Seul l'objectif visant à renforcer la gouvernance sportive a été assuré conformément aux estimations en début d'année. En effet, l'année 2013 témoigne la mise en place d'un système d'information/communication et la mise en œuvre de la politique nationale du sport.

Pour les autres objectifs, les réalisations sont peu performantes. Ainsi, si 214 cadres sportifs ont été prévus être formés, ce chiffre a été réduit à quatre-vingt-sept (87) en fin d'année. D'ailleurs, sur les quarante-quatre (44) infrastructures sportives à réhabiliter ou construire, cinq

(05) uniquement ont pu être achevés. Enfin, trente-deux (32) rencontres sportives ont été organisées sur une prévision de cinquante-six (56) événements au départ.

Ministère de l'Éducation Nationale

Chargé d'assurer le pilotage de la politique éducative à Madagascar, ce Département ministériel est investi de deux missions « Education » et « Enseignement Général ». Dans le cadre de ses activités, il a obtenu une plus grande part du BGE (17,32% du BGE), soit le montant de 540 763 865 000 Ariary. Cela reflète la volonté de l'État de prioriser le volet éducatif, pilier du développement économique. Il convient de noter qu'en fin d'année, le taux d'exécution budgétaire atteint 86,05%.

En termes de réalisations physiques, s'inscrivant dans cinq (05) programmes et répartis sur six objectifs, l'accomplissement des missions du Ministère s'achève avec les résultats ci-après :

- inscription des enfants de 3 à 5 ans dans le préscolaire à un taux de 9% ;
- enseignement primaire performant avec un taux d'achèvement du cycle primaire de 77,4% contre une prévision de 65% au départ, et un taux de redoublement maintenu à 16% ;
- intensification du système éducatif fondamental de 2nd cycle avec un taux d'achèvement collégial de 44,8%, soit un surplus de 14,8% par rapport à la prévision ; et
- achèvement du cycle secondaire ayant connu une hausse de 2,6% par rapport à la prévision.

Toutefois, le rapport des dépenses des structures déconcentrées sur dépenses des structures centrales a chuté à 136,4% alors que la prévision se chiffre à 160%, une partie des dépenses est encore gérée au niveau central. D'ailleurs, en raison des critères techniques d'obtention des subventions non remplis par les Organisation Non Gouvernementale, un écart est enregistré pour le nombre de population de plus de 15 ans alphabétisée.

Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

Le Ministère élabore et met en œuvre la politique du Gouvernement en matière de promotion de l'Emploi, à travers l'optimisation de l'employabilité des ressources humaines. Dans ce contexte, il a mis en œuvre deux programmes, bénéficiant d'un crédit de 26 711 566 000 Ariary, qui est réalisé à hauteur de 87,30%.

Renforcer les prestations des services publics est l'unique objectif poursuivi dans le programme administration et coordination : le taux d'engagement des dépenses non salariales n'a pas été atteint.

Quant au second programme, dans lequel sont formulés trois (03) objectifs, les réalisations semblent être acceptables. En effet, 350 apprenants pour 100 000 habitants ont été

formés et quatre-vingt-dix (90) établissements ont été normalisés après évaluation alors que la prévision se chiffre à quatre-vingt (80) établissements. Par contre, l'application du taux de régulation n'a pas permis de créer les quatre-vingt 80 établissements prévus dans le document initial de performance : la réalisation cumulée n'atteint que le nombre de soixante-sept (67) établissements.

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

De par sa dénomination, ce Ministère s'engage à exécuter deux (02) missions : celle de l'« Enseignement Supérieur » d'une part, et de la « Recherche Scientifique » d'autre part. La mise en œuvre de ses actions s'articule autour de quatre programmes, regroupés sous sept (07) objectifs, dont l'exécution a occasionné des dépenses d'un montant de 96 117 288 921,41 Ariary, sur un crédit initial de 116 201 916 000 Ariary, soit 3,72% du crédit du BGE.

Malgré que le Département n'ait utilisé que 82,72% de ses crédits initiaux, la performance de ses réalisations physiques est indéniable, il est le seul Ministère qui a atteint à 100% tous les indicateurs fixés (7 sur 7). Ces meilleurs résultats, auxquels les valeurs cibles sont atteintes ou dépassées, concernent en particulier :

- 1 792 agents déplafonnés sur une prévision initiale de 1 600 dans le cadre de l'amélioration de la gestion administrative du Département ;
- l'amélioration de la communication interne et externe de son système d'information par la mise en réseau des six (06) Universités et Instituts ;
- l'enregistrement de 395 (contre 379 en prévision) étudiants en enseignement supérieur pour 100 000 habitants ; et
- l'allocation du 5,46% du budget hors solde à la recherche en vue d'instaurer une recherche scientifique au service du développement.

Ministère de la Culture et du Patrimoine

Pour le pilotage des stratégies en matière de la culture et de la préservation du patrimoine, le Ministère de la Culture et du Patrimoine s'est engagé à exécuter quatre (04) programmes en l'occurrence : « *administration et coordination* », « *patrimoine* », « *création* » et « *manifestations culturelles* ». Les crédits budgétaires qui lui sont alloués sont évalués à 4 408 423 000 Ariary, mais 3 295 812 494,54 Ariary ont été utilisés.

Sur les cinq (05) indicateurs prédéfinis, seul un coïncide avec la valeur cible, il s'agit du nombre de techniciens et opérateurs culturels formés, qui remonte à trente-cinq (35) techniciens.

Pour les autres résultats, les actions n'ont pas généré les résultats escomptés suite au blocage du crédit du 4^{ème} trimestre. Ainsi, seuls six (06) patrimoines ont été restaurés en 2013

alors que l'estimation était de l'ordre de dix (10) au départ. C'est également le cas de la création d'art, d'artisanat, des arts oraux et écrits, puisque sur les dix (10) nouvelles créations censées être appuyées, la réalisation s'élève à six (06) créations au final. A cela s'ajoute, la révision à la baisse du nombre de manifestations culturelles des régions soutenues : seize (16) manifestations ont eu lieu sur une valeur attendue de (vingt) 20 en début d'année.

3. SECTEUR PRODUCTIF

Le secteur productif comprend huit (08) Départements ministériels : Tourisme, Promotion de l'Artisanat, Agriculture et développement rural, Elevage, Pêche et Ressources Halieutiques, Environnement et Forêts, Mines et Hydrocarbures. En 2013, le secteur a bénéficié 6,75% du BGE, soit le montant de 210 589 196 000 Ariary. Si en termes de réalisations budgétaires, les dépenses effectuées demeurent faibles par rapport au crédit prévisionnel, avec un taux d'exécution budgétaire évalué à 37,79%, les résultats en termes de réalisations physiques sont les plus satisfaisants parmi les autres secteurs (40,74%).

Les réalisations desdits secteurs sont résumées dans les figures suivantes.

Tableau n°16- Récapitulation de la performance et de la consommation de crédits du secteur productif

En Nombre						En Ariary	
Ministères	Missions	Programmes	Objectifs de performance	Valeurs cibles	Valeurs réalisées	Crédits initiaux	Dépenses effectuées
8	8	19	41	81	33	210 589 196 000,00	56 594 509 619,91

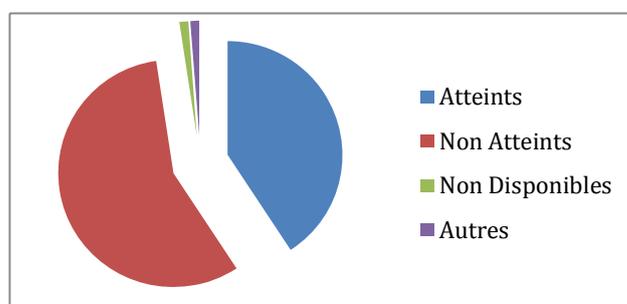
Source : RAP et CGAF 2013

Tableau n°17- Performance du secteur productif

Inscrits	Atteints	Non Atteints	ND	Autres
81	33	46	1	1
100%	40,74%	56,79%	1,23%	1,23%

Source : RAP 2013

Graphe n°07- Performance du secteur productif en 2013



Ministère du Tourisme

La mission principale de ce Ministère consiste à créer un environnement propice à l'expansion du secteur touristique à Madagascar. Pour ce faire, trois (03) programmes ont été élaborés notamment administration et coordination, développement du tourisme et développement du contrôle et du suivi touristique. Le coût de l'exécution de ces programmes est évalué au départ à 4 799 824 000 Ariary, mais les dépenses réelles s'élèvent à 3 434 846 959,64 Ariary.

La réalisation des quatre (04) objectifs assignés dans le cadre de ces programmes est mesurée à travers quatre (04) indicateurs dont un (01) seul ne correspond à la valeur cible. En effet, le nombre de touristes visitant Madagascar a été réduit à la baisse à cause du problème d'insécurité au niveau des différentes zones touristiques à Madagascar. Il était prévu que 275 000 touristes visiteront le pays, seuls 196 375 sont réellement venus. Cet effectif a connu une large diminution par rapport à l'année précédente, puisque 255 942 touristes ont été enregistrés en 2012.

En revanche, tous les autres engagements ont été honorés conformément aux attentes de ce Département, lesquelles sont même dépassées. Tels sont les cas particulièrement des recettes générées par le secteur : la dépense moyenne des touristes a connu une augmentation par rapport à celle de l'année précédente, ces recettes atteignent 256,86 millions de DTS alors que la valeur cible était évaluée à 196 millions de DTS. Par ailleurs, la motivation du personnel de contrôle et la prise de conscience des opérateurs touristiques ont eu des impacts positifs sur le dernier programme relatif au contrôle : 658 établissements ont été suivis et contrôlés contre une estimation de 515 au départ.

Ministère de la Promotion de l'Artisanat

Etant le Département chargé de favoriser le secteur artisanal, ce Ministère a mis au point deux (02) programmes pour mener à bien sa mission. La dotation en crédit budgétaire du Ministère est de l'ordre de 1 544 406 000 Ariary, dont seule la moitié est engagée (53,15%).

L'objectif assigné dans le programme « administration et coordination » vise à améliorer la qualité des services publics, lequel n'a pas été atteint puisque si le délai de traitement des dossiers administratifs a été estimé à soixante-quatre (64) heures, le délai réel est de soixante-douze (72) heures. Le blocage des engagements survenu au cours du quatrième trimestre est à l'origine de ce décalage.

En revanche, le second objectif, inscrit dans le programme « développement de l'Artisanat », connaît un meilleur résultat : il s'agit de la professionnalisation des artisans, 741 artisans ont été professionnalisés contre 700 en valeur cible.

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

La branche « agriculture » tient encore une place importante à Madagascar, elle rentre donc parmi les axes prioritaires du Gouvernement. C'est la raison pour laquelle ce Ministère a bénéficié plus de la moitié du crédit destiné au secteur productif, soit la somme de 116 814 080 000 Ariary, équivalent à 3,74% de la part du crédit du BGE.

La conduite de la politique agricole malagasy fait appel à la mise en œuvre de deux (02) programmes bien distincts : administration et coordination et révolution verte et durable, lesquels s'inscrivent dans treize (13) objectifs. Sur les quatorze (14) indicateurs de performance figurant dans le premier programme, huit (08) sont révélés conformes aux attentes du Ministère, tels sont les cas notamment du taux d'exécution budgétaire, du nombre d'entités auditées, de la régularisation des situations administratives ainsi que de la formation des futurs techniciens agricoles.

En ce qui concerne le second programme, dont le leitmotiv consiste à promouvoir la révolution verte et durable, sept (07) objectifs ont été retenus, et ses réalisations sont appréciées par le biais de treize (13) indicateurs. Seules deux (02) réalisations correspondent aux résultats escomptés, il s'agit de :

- la mise à la disposition des producteurs de 6 931 tonnes d'engrais, soit un surplus de 2 931 tonnes par rapport à la valeur estimative
- la formation de 560 acteurs de développement sur les différents thèmes touchant le développement rural, contre 500 en termes de prévision.

Les indicateurs restants (11) n'ont pas atteints les valeurs cibles. Les résultats sont largement faibles pour l'aménagement et l'entretien des réseaux hydro agricole dû à l'insuffisance du personnel des prestataires de service. D'ailleurs, aucun Fonds Régional de Développement Agricole n'a été opérationnel, les procédures d'appels d'offres sont en attentes.

Ministère de l'Élevage

Appelé à élaborer et à concrétiser la politique de l'élevage à Madagascar, le Ministère de l'Élevage a mis au point deux (02) programmes en l'occurrence administration et coordination d'une part et développement de la production animale d'autre part. Ses charges budgétaires, évaluées au départ à 8 812 899 000 Ariary, reviennent finalement à 6 760 770 426,31 Ariary.

L'évaluation des réalisations des quatre (04) objectifs déterminés dans le cadre du programme administration et coordination est appréciée à travers dix (10) indicateurs, dont trois (03) sont atteints, six (06) non atteints et un (01) non disponible. Les indicateurs relatifs à la mise à jour des textes réglementaires ainsi qu'à la régularisation des situations administratives du personnel affichent des résultats largement remarquables : les valeurs cibles correspondantes sont toutes surpassées, en atteignant le double du chiffre prévisionnel. En revanche, le manque de

moyens budgétaires a eu des impacts négatifs sur l'accomplissement de certaines activités. Ainsi, aucune entité n'a été audité et aucun système de suivi évaluation mis en place au cours de l'année 2013, seules six (06) directions sont interconnectées à l'intranet gouvernemental contre une estimation de vingt-deux (22), et enfin, sur les 125 informations prévues être disponibles sur le secteur élevage, seules quarante-trois (43) l'ont été effectivement.

Pour le programme du développement de la Production Animale, cinq (05) indicateurs ont été retenus pour mesurer l'atteinte des deux objectifs assignés. Un (01) seul indicateur coïncide avec la valeur cible et la dépasse même : il s'agit du nombre de bovins vaccinés en 2013, où il a été attendu que 650 000 bovins soient vaccinés, la réalisation cumulée au 4^{ème} trimestre atteint finalement 1 150 000. Les valeurs réalisées sont, par contre, nulles pour le nombre d'exploitations d'élevage mises en place, faute de moyens de déplacement.

Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche

Bénéficiant d'un crédit de 21 839 212 000 Ariary, ce Département est chargé d'exécuter deux programmes : l'un ayant trait à l'administration et coordination, et l'autre sur le développement de la Pêche et des Ressources Halieutiques.

Le Ministère n'a pu exécuter le budget qui lui a été alloué en 2013 qu'à hauteur de 28,77%. Par ailleurs, seuls six (06) rapports environnementaux sur les vingt (20) prévus ont été élaborés, et 70% des directions/ services ont pu renforcer la prestation des services publics faute de moyens suffisants. Malgré ces résultats peu satisfaisants, le Centre de Surveillance des Pêches a fonctionné normalement.

La gestion des ressources halieutiques, objectif défini dans le second programme, a été bien assurée puisque sept (07) régions ont été touchées par l'enquête cadre, conformément à la prévision annuelle, cette activité a été financée par le BAD. En outre, la prévision est dépassée pour le nombre de licence de pêche et permis de collecte des produits halieutiques délivrés : 2 892 contre une valeur cible de 1 700 au départ. Toutefois, comme la base de données étant incomplète à la fin de l'exercice 2013, un écart de 25 000 tonnes de production des ressources halieutiques a été enregistré.

Ministère de l'Environnement et des Forêts

Ce Ministère mise sur la protection de l'environnement et du patrimoine naturel pour contribuer à un développement durable du pays. Pour accomplir sa mission, le Département appuie ses actions autour de trois (03) programmes en occurrence administration et coordination, gestion durable des ressources naturelles et développement du réflexe environnemental. Le coût final de ses dépenses remonte à 9 701 286 697,96 Ariary sur un crédit initial de 52 799 631 000 Ariary.

Le seul objectif inscrit dans le programme transversal du Ministère consiste à améliorer les systèmes d'information forestiers et environnementaux. Cet engagement a été honoré si on se réfère aux résultats obtenus, en effet, vingt quatre (24) thèmes de formation ont été dispensés en 2013, soit le double de la prévision.

La même performance est relevée pour le programme de la gestion durable des ressources naturelles, notamment pour les objectifs d'augmenter la superficie des Aires Protégées ainsi que celui d'améliorer les systèmes de contrôles forestiers et environnementaux, avec des taux de réalisation particulièrement réussis qui sont respectivement de 180% et de 215%. Les superficies reboisées ont connu, cependant, une baisse depuis 2010. Ainsi, en 2013, la superficie reboisée, de l'ordre de 3 751,26 ha, est nettement inférieure aux besoins en bois de la population.

Intégrer la dimension environnementale dans tous les programmes, les politiques et les plans sectoriels à tous les niveaux est l'objectif assigné au sein du dernier programme. Sur les trois indicateurs servant à mesurer le niveau d'atteinte de ce dernier, deux réalisations sont évaluées performantes à savoir le traitement des cinquante-deux (52) plaintes environnementales (sur une prévision de 36) et la promotion des vingt-cinq (25) activités de l'« Information, Education et Communication » environnementale (sur une prévision de 08). Toutefois, la lourdeur des critères et des procédures a ont affecté l'obtention de financement pour les projets contribuant à lutte contre les impacts du changement climatique.

Ministère des Mines

Le Département des mines s'est engagé à poursuivre deux (02) objectifs pour concourir à l'exécution de ses deux (02) programmes à savoir administration et coordination et développement du secteur minier. Les dépenses liées à ces activités sont évaluées à 2 386 361 000 Ariary, mais les dépenses réelles ne concernent que 62,06%. Trois (03) sur les quatre (04) indicateurs coïncident aux valeurs attendues.

Concernant les résultats obtenus pour le programme du développement proprement dite du secteur, trois indicateurs servent à mesurer l'objectif y afférent, dont un (01) seul n'a pu être effectué comme convenu. Ainsi, le nombre des investissements a connu une baisse par rapport à l'estimation en raison de la suspension des permis miniers et de la non autorisation d'exportation de certaines substances (Or).

En revanche, les résultats des autres indicateurs connaissent une réussite largement étonnante : si les recettes d'exportation minières étaient évaluées à 237 Milliards d'Ariary au départ, les réalisations atteignent 1 259,7 Milliards d'Ariary, soit presque six (06) fois du montant prévisionnel.

Ministère des Hydrocarbures

Les programmes mises en œuvre par ce Ministère concernent l'administration et coordination d'une part, et le développement du secteur pétrolier et des biocarburants d'autre part. Les résultats en termes d'exécution budgétaires révèlent un taux de 72,47% : sur un crédit octroyé de l'ordre de 1 592 783 000 Ariary, seul 1 154 362 822,90 Ariary ont été utilisés. Quant aux réalisations physiques, aucun des indicateurs retenus par ce Département ne sont achevés à 100%.

En ce qui concerne le premier programme, un écart sur le taux d'exécution du budget par rapport à la valeur cible est enregistré, suite au blocage imprévu des crédits. Par ailleurs, l'exécution du programme développement du secteur pétrolier et des biocarburants n'a pas été assurée conformément aux défis lancés en début d'année. En effet, tous les indicateurs y afférents n'ont atteint les valeurs cibles. Le nombre des contrats signés, le volume d'investissement ainsi que le nombre de personnes formées ont connu une régression si l'on se réfère aux prévisions.

4. SECTEUR INFRASTRUCTURE

Le secteur infrastructure est composé de sept (07) Départements ministériels : Energie, Eau et Assainissement, Communication, Travaux Publics et Météorologie, Développement et Aménagement du Territoire, Transports, Postes et Télécommunication et Nouvelles Technologies. L'accomplissement des objectifs assignés dans ce secteur a occasionné la réalisation des dépenses à hauteur de 99 645 257 036,10 Ariary sur un crédit initial de 263 677 897 000 Ariary, équivalent à 8,45% de la part totale du BGE. Ses réalisations pour l'année 2013 sont récapitulées dans les figures ci-après.

Tableau n°18- Récapitulation de la performance et de la consommation des crédits du secteur infrastructure

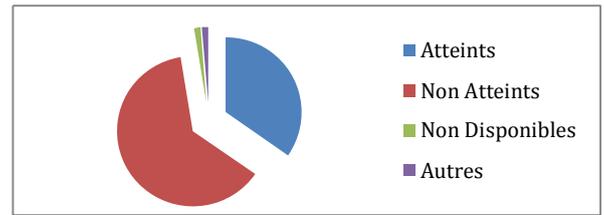
En Nombre						En Ariary	
Ministères	Missions	Programmes	Objectifs de performance	Valeurs cibles	Valeurs réalisées	Crédits initiaux	Dépenses effectuées
7	10	20	43	75	26	263 677 897 000,00	99 645 257 036,10

Source : RAP et CGAF 2013

Tableau n°19- Performance du secteur infrastructure

Inscrits	Atteints	Non Atteints	ND	Autres
75	26	47	1	1
100%	34,67%	62,67%	1,33%	1,33%

Source : RAP 2013

Graphe n°08- Performance du secteur infrastructure en 2013

Ministère de l'Énergie

Ayant pour principale mission l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du secteur énergétique à Madagascar, ce Département ministériel exerce ses attributions à travers deux (02) programmes : administration et coordination, développement des infrastructures électriques et des ressources. Sur les 20 986 733 000 Ariary que la LFI lui a conférés pour la mise en œuvre de ses programmes, seuls 43,25% ont été consommés.

A cet effet, les actions entreprises par ce Ministère n'ont pas généré les retombées escomptées dans la mesure où aucun des indicateurs définis n'a atteint à 100% les valeurs cibles annuelles prévues. Il s'agit particulièrement de :

- la faiblesse du taux d'accès des ménages à l'électricité de l'ordre de 1.55% alors que la prévision était évaluée à 6%
- la stagnation des activités relatives à la promotion des ressources d'énergie renouvelable et non renouvelable : trois ressources d'énergie promues contre une prévision annuelle de sept (07) au départ, faute de financement pour les recherches, et enfin
- la faiblesse du taux de satisfaction des acteurs, qui a chuté à presque la moitié du résultat attendu : selon les explications, les problèmes techniques et financiers persistent encore.

En dépit de ces résultats peu satisfaisants, le taux d'investissements privés dans le financement du secteur énergie connaît un taux de l'ordre de 10,5%, et ce, malgré l'instabilité politique.

Ministère de l'Eau et de l'Assainissement

Etant l'entité responsable de la conception et de l'exécution de la politique nationale de l'eau, ce Département a mis au point deux programmes dont les réalisations qui ont le plus marqué l'exercice 2013 concernent l'inventaire des trois (03) bassins, la mise en place des trois comités de bassins et la poursuite des efforts en matière de distribution d'eau potable : le taux de desserte en milieu rural atteint 42%.

Toutefois, la limite sur le taux de régulation n'a pas permis à ce Ministère d'atteindre la valeur cible annuelle en matière de l'exécution budgétaire. En effet, ses moyens financiers ont été évalués au départ à 55 754 725 000 Ariary, mais ils ne sont exécutés qu'à hauteur de 10,52%. Il est à signaler que dix (10) indicateurs ont été fixés pour mesurer l'atteinte des objectifs dont quatre (04) uniquement correspondent aux valeurs souhaitées.

Ministère de la Communication

Dans le cadre de la concrétisation de sa politique publique, ce Département met en œuvre trois (03) programmes (administration et coordination, média et développement des infrastructures Radios et Télévisions), qui sont rattachés à sept (07) objectifs. Les dépenses effectuées atteignent 8 878 997 481,80 Ariary sur une prévision de 10 489 227 000 Ariary. Parmi ses principales réalisations, l'on cite entre autres :

- la rapidité du traitement des opérations des dépenses permanente grâce à la mise en place du Contrôle Hiérarchisé des Engagements de Dépenses ;
- la remise à niveau des infrastructures de l'audiovisuel public dans les régions par le biais de l'installation des pylônes ; et
- la construction/réhabilitation de quatorze (14) locaux techniques et infrastructures techniques et l'acquisition de 198 matériels roulant.

Toutefois, quelques difficultés, telles que l'insuffisance des moyens matériel (matériels roulants) et humain ainsi que l'insuffisance de moyen financier, ont contrecarré l'exercice des activités. Ainsi, des écarts sont constatés pour l'organisation des formations des agents et pour le nombre de patrimoine du Ministère recensé.

Ministère des Travaux Publics et de la Météorologie

Le Ministère des Travaux Publics et de la Météorologie est l'entité responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation de la politique de l'Etat en matière de travaux publics et de la météorologie. A ce titre, il est chargé d'assurer le développement des infrastructures routières et le développement de la météorologie, deux principales missions qui incombent au Ministère, lesquelles s'inscrivent dans quatre (04) programmes et huit (08) objectifs.

Eu égard à la faiblesse de l'exécution budgétaire du Ministère, à hauteur de 28,67% (12 260 713 721,17 Ariary sur un crédit initial de 42 759 629 000 Ariary), le taux de réalisation des indicateurs de performance est de l'ordre de 42,8%, soit six (06) indicateurs atteints sur les quatorze (14) prédéfinis. Il s'agit notamment du taux des zones économiques à forte potentialité connectées au réseau des transports, du pourcentage du réseau routier national en bon état : routes bitumées, du taux de redevance de l'entretien routier précompté pour le Fonds d'Entretien Routier,

du pourcentage des linéaires des Routes Nationales traitées par an éligible à l'entretien courant, et du nombre des régions utilisateurs des informations météo.

Aucun résultat n'est cependant recensé pour la couverture du financement des projets prioritaires et la réalisation du plan de formation au profit du personnel et des partenaires techniques, lesquelles sont intégrées dans la mission travaux publics.

Vice-Primature chargée du Développement et de l'Aménagement du Territoire

Ce Département se charge de développer la politique foncière et de mettre en place la politique nationale de l'aménagement du territoire, qui constituent les deux (02) missions qui lui sont confiées. Un crédit budgétaire d'une valeur de 71 347 775 000 Ariary a été affecté à cette fin. Le taux de consommation de crédit s'élève à 43,26%, soit l'équivalent d'un montant de 30 868 122 380,02 Ariary.

Dans le cadre de la mission « *Domaine et Sécurisation Foncière* », le Département a exécuté deux (02) programmes, ventilés en deux (02) objectifs. Le premier objectif vise à renforcer la capacité des agents sur la gestion des dossiers fonciers, la prévision est dépassée puisque 677 agents des services fonciers ont pu bénéficier des formations sur une valeur estimative de 500 agents au départ. Le second concerne la sécurisation foncière et la modernisation des services fonciers, un objectif non atteint en raison de l'insuffisance des crédits. De ce fait, le nombre de certificats fonciers établis a été réduit à moitié ; à cela s'ajoute qu'au cours de l'année 2013, aucun guichet foncier n'a été mis en place alors que le défi relevé remonte jusqu'à cinquante (50) guichets opérationnels.

Les actions conduites pour la mission « aménagement du territoire » n'ont pas apporté les résultats attendus. En effet, sur les dix (10) indicateurs formulés pour l'atteinte des objectifs, seule une (01) valeur cible a été achevée à 100%, il s'agit en particulier du délai de traitement des dossiers qui s'est nettement amélioré. Pour les indicateurs restants, comme la formation des agents, le taux d'exécution du budget, l'identification/création des pôles, le développement des pôles urbains, le désenclavement des zones et l'élaboration des documents de planification territoriale, les réalisations cumulées sont relativement insuffisantes dues au blocage de crédit survenu à l'époque.

Ministère des Transports

La sécurisation, la normalisation et la qualité du système des transports constituent le challenge de ce Département. Mise à part le programme transversal pour tous les Ministères, le pilotage de sa politique implique l'exécution de deux (02) programmes : « transports routier et ferroviaire », « transports maritime, fluvial et aérien ». Le coût estimatif de ces programmes est

évalué au départ à 38 701 384 000 Ariary. Au final, ses dépenses s'élèvent à 32 448 441 473,40 Ariary, soit un taux d'exécution budgétaire de 83,84%.

Le Ministère, dans le cadre du programme administration et coordination, réalise une performance non négligeable dans la mesure où les deux (02) objectifs assignés sont tous accomplis conformément à la prévision. Les meilleurs résultats sont attribués au nombre de dossiers de marchés montés dans les délais requis et la formation des soixante-trois (63) agents (sur une valeur prévue de 15).

Le taux d'exécution du programme de transports routier et ferroviaire est évalué à 20%, soit un (01) seul indicateur atteint sur les cinq (05) retenus. Le respect du calendrier de réalisation des travaux a permis de réhabiliter dix (10) ouvrages d'art en 2013, alors que la prévision est de l'ordre de sept (07) ouvrages réhabilités. Par contre, le report des activités pour l'année 2014 justifie qu'aucune construction/réhabilitation de gares routières n'ait eu lieu en 2013. A cela s'ajoute le problème d'approvisionnement en matériels de voie, la vétusté des infrastructures de certaines zones portions de voies ferrées et la contrainte budgétaire qui expliquent les écarts de réalisation sur les autres indicateurs qui sont respectivement la longueur de voie ferrée réhabilitée, le tonnage de fret par voie ferrée et le nombre de session de sensibilisation à la sécurité routière.

Pour ce qui est du dernier programme, si l'objectif de développer le système des transports aériens n'est pas atteint en raison de la conjoncture politique et économique du pays, il est largement dépassé pour celui de développer le système des transports maritime et fluvial. A titre d'illustration, les infrastructures au Port de Mananjary ont été réhabilitées tel qu'il a été prévu initialement. En outre, un surplus de 915 000 tonnes de fret maritime par rapport au chiffre prévisionnel est enregistré, cette hausse est liée aux opérationnalités des grands ports malagasy.

Ministère des Postes, des Télécommunications et des Nouvelles Technologies

Ayant pour principale vision d'assurer un système de communication efficace et abordable, le Ministère est investi d'une double mission : Postes et Télécommunications et TIC. La réalisation de ses missions a nécessité la mise à disposition d'un crédit de 23 638 424 000 Ariary, mais seuls 1,05% sont consommés en fin d'année, soit 248 238 000 Ariary. Il convient de noter qu'il s'agit du plus faible taux de réalisation budgétaire.

L'exécution de ses programmes se décline en deux (02) objectifs : assurer la gestion rationnelle et rentable des ressources humaines et assurer un système de communication efficace et abordable. Les réalisations sont peu satisfaisantes pour l'ensemble des indicateurs. Ainsi, la régulation des dépenses lors du 4^{ème} trimestre n'a pas permis d'atteindre le taux d'exécution budgétaire initialement prévue. Par ailleurs, si cinquante (50) cybers espaces et cybers bases scolaires sont prévus être installés en 2013, trois uniquement ont été réellement mis en place, soit un faible taux de réalisation de l'objectif de 6%.

En bref, à travers ses analyses, il est démontré que le budget de l'État est passé à un modèle structuré par les objectifs des politiques publiques, et ce, suivant la nouvelle vision imposée par la LOLF. Ainsi, l'ensemble des objectifs établis concourent à la réalisation des différents programmes, auxquels sont affectés des crédits budgétaires. Ainsi, pour avoir une vision plus cohérente des réalisations tant physiques et budgétaires de l'année 2013, le tableau suivant synthétise les charges budgétaires liées aux résultats physiques (taux moyen de réalisation) de chaque Institution et Ministère, classés par programmes.

Tableau n°20- Taux moyen de réalisation des indicateurs par programmes et taux de consommation de crédits correspondant (en %)

COD E_ MIN	LIBELLE_ Institution et MIN	CODEMISS	LIBELLE MISSION	CODE_ PROG	LIBELLE PROGRAMME	Taux Moyen de réal. de perform .	Taux Moyen cons. de crédits
01	PRESIDENCE DE LA HAUTE AUTORITE DE LA TRANSITION	010	PRESIDENCE DE LA HAUTE AUTORITE DE LA TRANSITION	001	Administration et Coordination	79,21	95,51
				201	Infrastructure reliée	100,00	81,34
				401	Développement rural	83,33	75,32
				501	Santé, Planning Familial et Lutte contre le VIH/SIDA	84,64	8,10
				801	Solidarité Nationale	Autres	-
02	CONSEIL SUPERIEUR DE LA TRANSISION	020	CONSEIL SUPERIEUR DE LA TRANSISION	002	Administration et Coordination	118,65	94,07
				119	Appui aux Membres de l'institution	222,95	99,75
03	CONGRES DE LA TRANSITION	030	CONGRES DE LA TRANSITION	003	Administration et Coordination	100,00	91,69
				101	Gouvernance Responsable	44,66	99,52
04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE	040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE	004	Administration et Coordination	67,46	80,74
				102	Gouvernance Responsable	120,86	81,75
05	PRIMATURE	050	PRIMATURE	005	Administration et Coordination	70,50	58,93
				402	Développement rural	109,55	29,22
				403	Nutrition et sécurité alimentaire	142,49	37,62
				802	Solidarité Nationale	100,00	74,50
10	MINISTERE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS	100	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS	055	Administration et Coordination	36,77	82,51
				821	Coordination des relations avec les Institutions	150,00	90,82
				822	Promotion de la Bonne Gouvernance et Participation citoyenne	61,11	53,31
11	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES	110	AFFAIRES ETRANGERES	006	Administration et Coordination	55,98	79,05
				601	Diplomatie et Coopération	117,02	85,10
12	MINISTERE DES FORCES ARMEES	122	DEFENSE ET SECURITE	007	Administration et Coordination	54,19	98,09
				103	Pilotage de la politique de défense	92,60	84,08
		123	ARMEE MALAGASY	008	Administration et Coordination	63,78	84,09
				104	Armée de Terre	ND	89,78
				105	Armée de l'air	110,29	91,45
				106	Marine Nationale	5,50	91,05
13	SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE LA GENDARMERIE	130	GENDARMERIE NATIONALE	009	Administration et Coordination	87,47	92,35
				108	Intervention spéciale et / ou mixte	96,89	95,44
				121	Sécurité et Ordre public	76,31	63,46
				124	Normalisation des Equipements et Infrastructures	71,58	87,13
				125	Formation	96,00	83,69
14	MINISTERE DE L'INTERIEUR	140	ADMINISTRATION TERRITORIALE	010	Administration et Coordination	52,67	91,54
				109	Administration territoriale	423,53	52,83
				202	Gestion des risques et catastrophes	113,61	18,84
15	MINISTERE DE LA SECURITE INTERIEURE	150	SECURITE PUBLIQUE	036	Administration et Coordination	42,97	94,74
				120	Sécurité publique	90,10	50,66

COD E_MIN	LIBELLE Institution et MIN	CODE_MISS	LIBELLE MISSION	CODE_PROG	LIBELLE PROGRAMME	Taux Moyen de réal. de perform .	Taux Moyen cons. de crédits
16	MINISTERE DE LA JUSTICE	160	JUSTICE	012	Administration et Coordination	68,17	94,60
				111	Administration Judiciaire	87,50	68,54
				112	Administration Pénitentiaire	86,50	86,99
17	MINISTERE DE LA DECENTRALISATI ON	170	DECENTRALISATIO N	044	Administration et Coordination	65,07	63,01
				113	Développement des Collectivités Décentralisées	150,00	84,93
21	MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET	220	FINANCES ET BUDGET	013	Administration et Coordination	94,46	84,05
				114	Gestion du budget	98,04	125,68
				115	Gestion fiscale	591,67	55,89
				116	Douanes	104,61	67,64
				117	Trésor	46,52	43,35
				803	Action sociale	114,64	59,03
25	VICE PRIMATURE CHARGE DE L'ECONOMIE ET DE L'INDUSTRIE	290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE	014	Administration et Coordination	87,43	79,45
				604	Economie	106,67	43,26
		340	INDUSTRIE	051	Administration et Coordination	64,83	57,65
				605	Industrie	600,50	4,68
32	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES	310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES	041	Administration et Coordination	137,50	62,01
				804	Sécuriser l'environnement social et professionnel des travailleurs	47,94	39,17
				805	Promouvoir le dialogue social et des droits fondamentaux	69,54	46,58
				812	Intensification de lutte contre le travail des enfants	Autres	0,00
		320	FONCTION PUBLIQUE	015	Administration et Coordination	52,65	85,58
				118	Améliorer la capacité des services publics et renforcer les capacités de l'agent de l'Etat	71,48	63,75
		330	EMPLOI	038	Administration et Coordination	46,67	0,00
				607	Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent	61,05	43,33
35	MINISTERE DU TOURISME	350	TOURISME	040	Administration et Coordination	100,00	87,51
				608	Développement du tourisme	101,23	50,34
				610	Développement du contrôle et du suivi touristique	127,77	19,14
36	MINISTERE DU COMMERCE	360	COMMERCE	037	Administration et Coordination	91,64	90,42
				606	Commerce	103,16	54,17
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION	370	COMMUNICATION	30	Administration et Coordination	90,02	83,38
				212	Media	50,23	52,57
				213	Développement des infrastructures radio et télévision	100,00	97,53
38	MINISTERE DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT	342	ARTISANAT	46	Administration et Coordination	112,50	53,78
				611	Développement de l'artisanat	105,86	51,42
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE	410	AGRICULTURE	016	Administration et Coordination	83,10	89,83
				404	Révolution verte et durable	72,55	11,73
				405	Recherche agricole	237,61	21,18
42	MINISTERE DE L'ELEVAGE	420	ELEVAGE	039	Administration et Coordination	94,92	86,66
				406	Développement de la production animale	66,52	51,04

COD E_MIN	LIBELLE Institution et MIN	CODE_MISS	LIBELLE MISSION	CODE_PROG	LIBELLE PROGRAMME	Taux Moyen de réal. de perform .	Taux Moyen cons. de crédits
43	MINISTERE DE LA PECHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES	430	PECHE	003	Administration et Coordination	55,23	86,80
				408	Développement de la pêche et des ressources halieutiques	89,41	7,36
44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES FORETS	440	ENVIRONNEMENT	017	Administration et Coordination	200,00	88,72
				701	Gestion durable des ressources naturelles	163,05	5,94
				703	Développement du reflexe environnemental	177,31	18,80
51	MINISTERE DE L'ENERGIE	510	ENERGIE	031	Administration et Coordination	41,76	87,62
				203	Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie	48,11	24,94
52	MINISTERE DE L'EAU	520	EAU ET ASSAINISSEMENT	032	Administration et Coordination	86,96	86,00
				205	Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement	87,63	7,39
53	MINISTERE DES MINES	530	MINES	019	Administration et Coordination	109,20	82,11
				609	Développement du secteur minier	248,65	34,42
		540	HYDROCARBURES	056	Administration et Coordination	72,52	84,68
				204	Développement du secteur pétrolier et des biocarburants	73,17	40,13
61	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA METEOROLOGIE	610	TRAVAUX PUBLICS	020	Administration et Coordination	45,83	91,19
				206	Développement des infrastructures routières	102,50	12,75
		680	METEOROLOGIE	042	Administration et Coordination	87,17	87,99
				211	Développement météorologique	64,94	23,54
62	VICE PRIMATURE CHARGEE DU DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE	018	Administration et Coordination	135,40	72,62
				409	Domaine et sécurisation foncière	55,99	49,15
		620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	021	Administration et Coordination	54,33	97,21
				207	Aménagement et équipement des villes	6,94	1,95
63	MINISTERE DES TRANSPORTS			022	Administration et Coordination	185,00	87,10
				208	Transports routiers et ferroviaires	80,39	75,80
				209	Transports maritime, fluvial et aérien	84,10	95,31
66	MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES NOUVELLES	660	POSTE ET TELECOMMUNICATIONS	023	Administration et Coordination	60,10	54,09
		670	TIC	023	Administration et Coordination	6,00	0,64
71	MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	710	SANTE	024	Administration et Coordination	114,93	86,66
				502	Fourniture de services de sante de base	187,08	13,00
				503	Fourniture de services hospitaliers	87,00	48,36
				504	Fourniture de médicaments, consommables et autres produits	97,25	95,03
				505	Lutte contre les maladies	138,50	27,04
				506	Survie et développement de la mère et de l'enfant	78,51	57,89
75	MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS	750	JEUNESSE	045	Administration et Coordination	137,63	68,58
				302	Jeunesse	62,32	52,35
		790	LOISIRS	303	Loisirs	100,11	65,88
76	MINISTERE DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES	760	POPULATION ET DEVELOPPEMENT	025	Administration et Coordination	44,21	84,18
				806	Etudes et Education en matière de population	1,49	3,07
				813	Promotion de l'amélioration de la condition de la vie de la population	37,50	47,23

COD E_MIN	LIBELLE Institution et MIN	CODE_MISS	LIBELLE MISSION	CODE_PROG	LIBELLE PROGRAMME	Taux Moyen de réal. de perform.	Taux Moyen cons. de crédits
76	MINISTERE DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES	770	PROTECTION SOCIALE	053	Administration et Coordination	83,33	62,72
				807	Genre et développement	93,03	23,92
				814	Action sociale	14,01	36,18
				815	Famille et Enfance	53,83	2,25
78	MINISTERE DES SPORTS	780	SPORTS	026	Administration et Coordination	93,63	94,01
				301	Sports	56,54	59,88
81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	810	EDUCATION	027	Administration et Coordination	75,57	91,34
				304	Petite enfance	100,00	58,02
				305	Enseignement fondamental premier cycle	109,54	62,91
				306	Enseignement fondamental second cycle	124,67	82,40
				307	Alphabétisation	82,33	82,49
		820	ENSEIGNEMENT GENERAL	048	Administration et Coordination	68,27	66,56
83	MINISTERE DEL'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE	049	Administration et Coordination	85,28	90,91
				309	Formation Technique initiale et professionnelle	98,75	76,51
84	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	840	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	028	Administration et Coordination	105,80	91,28
		850	RECHERCHE SCIENTIFIQUE	050	Administration et Coordination	123,76	81,29
				310	Enseignement supérieur	214,61	42,72
				311	Recherche scientifique	120,00	5,41
86	MINISTERE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE	860	CULTURE	029	Administration et Coordination	71,11	76,42
				808	Patrimoine	60,00	63,12
				809	Création	80,00	64,89
				810	Manifestation Culturelle	80,00	70,64

Sources : RAP et CGAF 2013

IV- APERCU SUR L'EVOLUTION DES CREDITS DU BUDGET DE L'ETAT

Le Gouvernement peut, sous certaines conditions légales, recourir aux procédés de modifications des inscriptions budgétaires autorisées par le Parlement. Toutes les procédures y afférentes ainsi que les conditions sont prévues par l'Article 19 de la LOLF.

Des mesures à caractère règlementaire ont été ainsi prises en cours de gestion pouvant affecter soit la répartition des crédits (transferts et virement) soit le volume des crédits (en augmentation ou en diminution). Ces actes doivent cependant être portés à la connaissance du pouvoir législatif, en vertu des principes de sincérité et de transparence.

Parmi plusieurs opérations de modifications de crédits, l'analyse porte essentiellement sur les Décrets portant aménagements entre grandes rubriques.

Durant l'exécution budgétaire 2013, sept (07) Décrets ont été pris par le Gouvernement, concernant les Décrets portant aménagement de crédits entre grandes rubriques.

Les Institutions et Ministères concernés par ces aménagements de crédits sont au nombre de six (06), notamment :

- le Ministère de la Justice pour les Décrets N°2013-152 du 12 mars 2013 et N°2013-700 du 10 septembre 2013 ;
- la Présidence de la Transition pour les Décrets N°2013-2016 du 26 mars 2013 et N°2013-549 du 13 juin 2013 ;
- le Comité de Sauvegarde de l'Intégrité et la Direction Générale du Central Intelligence Service, deux (02) branches rattachées à la Présidence de la Transition, pour le même Décret N°2013-459 du 23 juillet 2013 ;
- le Congrès de la Transition pour le Décret N°2013-745 du 01 octobre 2013 ;
- le Ministère des Forces Armées pour le Décret N°2013-798 du 29 octobre 2013.

Pour le Ministère de la Justice, une modification de crédit d'une somme de 853 000 000 Ariary lui a été accordée par le Gouvernement en deux (02) périodes durant l'année 2013. Pour le premier Décret, un aménagement de crédits d'une somme de 703 000 000 Ariary lui a été accordée au niveau du Programme 111 « Administration Judiciaire » pour le paiement des émoluments forfaitaires mensuels dus aux greffiers. Ces dépenses n'ont pas été prévues dans le budget 2013. Ce qui a amené à la création d'une nouvelle rubrique de dépenses et à opérer des aménagements de crédits au niveau de ce programme. Cela résulte des difficultés financières rencontrées à la suite des diminutions de la masse budgétaire et des blocages successifs de crédits, malgré leur caractère obligatoire.

Dans une deuxième période, ce même ministère a été doté d'un aménagement de crédits d'une grande rubrique d'une valeur de 150 000 000 Ariary au niveau du Programme 112 « Administration Pénitentiaire » en vue d'assurer la provision alimentaire des personnes détenues. L'opération a pour objectif de résoudre les difficultés au niveau des crédits alloués à la rubrique « Produits alimentaires » pour assurer la sécurité alimentaire des prisonniers dans tout le pays.

Pour la Présidence de la Transition, deux (02) programmes nécessitaient également des aménagements de crédits pour l'année 2013. De ce fait, un accord de modification de crédits d'un montant de 1 992 183 000 Ariary lui a été doté en deux (02) périodes.

Le premier Décret qui abroge le Décret N°2004-937 du 05 octobre 2004 portant sur la réorganisation du BIANCO a validé une modification de crédits d'une valeur de 1 052 183 000 Ariary, pour être aménagé au compte 6552 « Transferts pour charges de services publics-Autres

organismes ». L'objectif de cette modification est de mettre en œuvre la stratégie nationale de lutte contre la corruption (l'éducation des citoyens sur les effets néfastes engendrés par la corruption et l'incitation de la communauté à lutter contre la corruption, la prévention par l'élimination des opportunités de corruption dans le fonctionnement des systèmes du secteur public et privé, la mise en application de la législation anti-corruption).

Le second Décret validé pour cette institution lui accorde un aménagement de crédit d'un montant total de 940 000 Ariary dans l'objectif d'accroître ses performances produites au cours du premier trimestre 2013, de l'appuyer dans ses actions sociales.

De leurs côtés, les deux (02) branches rattachées à la Présidence de la Transition dont le Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité et la Direction Générale du Central Intelligence Service ont été dotés chacun de modification de crédits dont la somme est 174 890 000 Ariary au total, par le Décret n°2013-459 du 13 juin 2013. Une valeur de 29 890 000 Ariary a été aménagée pour le compte du Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité (C.S.I) dans le but de rationaliser des ressources suivant les besoins réels pour mener à bien leurs activités.

Concernant la Direction Générale du Central Intelligence Service (D.G.C.I.S), un aménagement de crédit entre grandes rubriques d'un montant de 145 000 000 Ariary lui a été accordé en vue de remplir ses missions pour la Défense et la Sécurité Nationale qui font appel à la mobilisation d'importants moyens matériels et financiers, surtout durant la période de préparation des élections d'envergure nationale.

De plus, pour une insuffisance de crédits, le Congrès de la Transition a été contraint d'effectuer des aménagements de crédit de fonctionnement entre grandes rubriques par le Décret N°2013- 745 du 01 octobre 2013, qui lui a accordé un montant de crédits d'un total 1 817 628 000 Ariary. Il a permis de réaliser le Programme 003 « Administration et coordination » qui a nécessité une modification de crédits d'une valeur de 1 793 628 000 Ariary et le Programme 101 « Gouvernance responsable » de sa mission, avec un besoin en modification de crédits qui s'est élevé à 24 000 000 Ariary.

Enfin, le Ministère des Forces Armées, par le Décret N°2013-798 du 29 octobre 2013, une modification de crédits d'une somme de 406 325 875 Ariary pour faire face aux besoins indispensables en alimentation au profit de l'Académie Militaire par le renflouement de la rubrique indemnité de l'Académie.

Les mouvements de crédits au cours de cette période sont retracés d'une manière synthétique dans le tableau suivant :

Tableau n°21 ó Situation des mouvements de crédits, gestion 2013

Types d'actes	Nombre
Décret de virement de crédits	26
Décret d'aménagement de crédits entre grandes rubriques	07
Arrêté d'aménagement de crédits (Interministériel)	01
Arrêté d'aménagement de crédits (Ministériel)	273

Source : DGB

Deuxième partie :

**SITUATION BUDGETAIRE ET
PROJET DE LOI DE REGLEMENT
2013**

Afin de dégager le résultat en fin d'exercice de l'exécution budgétaire, il est nécessaire d'effectuer une analyse comparative de l'évolution des opérations opérées suivant les spécificités de chaque cadres budgétaires dont le Cadre I (Budget Général), le Cadre II (Budgets Annexes), le Cadre III (Comptes Particuliers du Trésor), Cadre IV (Fonds de Contre-Valeur) et enfin le Cadre V (Opérations en Capital de la Dette Publique). En effet, ces derniers sont régis par des règles qui leur sont propres et par conséquent les résultats de leur gestion diffèrent largement.

La partie suivante a pour objectif non seulement de faire ressortir les caractéristiques de l'exécution du budget mais surtout de détailler la comparaison des résultats par rapport aux années antérieures.

I. Prévisions, exécutions et résultats généraux de la Loi de Finances

Tableau n°22 : Résultats généraux de l'exécution de la Loi de finances

En Ariary

Nomenclature	Recettes		Dépenses		Exécutions		Solde	
	Prévisions initiales	Prévisions finales	Crédits initiaux	Crédits finaux	Recettes	Dépenses	Excédents des recettes	Excédents des dépenses
CADRE I								
BUDGET GENERAL DE L'ETAT								
a - Opération de Fonctionnement	2 896 380 374 000,00	2 896 380 374 000,00	2 378 022 382 000,00	2 378 022 382 000,00	2 418 464 774 153,94	2 106 105 889 481,07		
b - Opération d'Investissement	301 286 770 000,00	301 286 770 000,00	744 026 570 000,00	744 026 570 000,00	12 327 662 926,44	333 532 204 110,16		
TOTAL CADRE I	3 197 667 144 000,00	3 197 667 144 000,00	3 122 048 952 000,00	3 122 048 952 000,00	2 430 792 437 080,38	2 439 638 093 591,23		8 845 656 510,85
CADRE II								
BUDGETS ANNEXES								
a - Opération de Fonctionnement	16 962 900 000,00	16 962 900 000,00	16 962 900 000,00	16 962 900 000,00	9 381 044 605,90	8 394 497 869,79		
b - Opération d'Investissement								
TOTAL CADRE II	16 962 900 000,00	9 381 044 605,90	8 394 497 869,79	986 546 736,11				
CADRE III								
COMPTES PARTICULIERS DU TRESOR	400 538 582 000,00	400 538 582 000,00	493 126 613 000,00	493 126 613 000,00	117 320 046 651,76	368 437 762 564,46		
TOTAL CADRE III	400 538 582 000,00	400 538 582 000,00	493 126 613 000,00	493 126 613 000,00	117 320 046 651,76	368 437 762 564,46		251 117 715 912,70
CADRE IV								
OPERATIONS GENERATRICES DE FONDS								
DE CONTRE VALEURS ET ASSIMILEES	398 800 000,00	398 800 000,00	0,00	0,00	606 518 299,38	0,00		
TOTAL CADRE IV	398 800 000,00	398 800 000,00	0,00	0,00	606 518 299,38	0,00	606 518 299,38	
CADRE V								
OPERATION EN CAPITAL DE LA								
DETTE PUBLIQUE	2 138 524 443 000,00	2 138 524 443 000,00	2 121 953 404 000,00	2 121 953 404 000,00	330 547 346 942,31	115 035 651 753,99		
TOTAL CADRE V	2 138 524 443 000,00	2 138 524 443 000,00	2 121 953 404 000,00	2 121 953 404 000,00	330 547 346 942,31	115 035 651 753,99	215 511 695 188,32	
TOTAL GENERAL	5 754 091 869 000,00	2 888 647 393 579,73	2 931 506 005 779,47	217 104 760 223,81	259 963 372 423,55			

Déficit de l'exécution de la Loi de Finances 2013: **42 858 612 199,74 Ariary**

Les résultats de l'exercice budgétaire de l'année 2013 se sont soldés par un déficit de l'ordre de 42 Milliards d'Ariary si ceux-ci ont été estimés à 140,2 Milliards d'Ariary en termes de prévisions (Cf. LFI 2013 page 7). Il résulte de l'insuffisance de recettes au niveau des Cadres I et III avec un total de 259 Milliards d'Ariary de déficit. Par contre, pour les autres Cadres (II, IV et V), les recettes ont pu largement recouvrir les dépenses. Tel est le cas des OCPD où les excédents de recettes ont atteint les 99,2% du montant total. Notons aussi, l'absence des dépenses au niveau des FCV.

En effet, ce déficit confirme les objectifs en matière de finances publiques présentés dans la LFI où le plafonnement des dépenses entraînera par conséquent à une diminution du déficit budgétaire par rapport à l'année 2012. Effectivement, cette différence se situe à 476 Milliards d'Ariary. La politique d'austérité budgétaire a été un moyen efficace ayant permis de limiter une progression du niveau de déficit.

II. Analyse détaillée des opérations du BGE

A. La situation des recettes

Les recettes encaissées par l'Etat Malagasy durant l'année 2013 se chiffrent à 2 430 792 437 080,38 Ariary, dont 2 335 762 995 961,74 Ariary proviennent des recettes fiscales tandis que 95 029 441 118,64 Ariary découlent des prélèvements en recettes non fiscales. Ce qui représente respectivement 85% et 19% du montant total des opérations budgétaires en recettes.

Le tableau suivant résume la répartition des réalisations par type de recettes.

Tableau n°23 : Situation des recettes du BGE

(En Ariary)

Chapitre	Rubrique	Prévisions en LFI	Réalisations	Part sur la réalisation totale (%)	taux de recouvrement par type de recettes (%)
RECETTES FISCALES					
70	Impôts sur les revenus, bénéfiques et gains	567 912 126 000,00	557 278 617 996,87	22,93	98,13
71	Impôts sur le patrimoine	15 058 455 000,00	15 245 416 667,54	0,63	101,24
72	Impôts sur les biens et services	843 586 418 000,00	610 287 479 168,69	25,11	72,34
73	Impôts sur le commerce extérieur	1 290 402 270 000,00	1 146 995 674 355,50	47,19	88,89
74	Autres Recettes fiscales	4 066 594 000,00	5 955 807 773,14	0,25	146,46
	Sous total recettes fiscales (A)	2 721 025 863 000,00	2 335 762 995 961,74	96,09	85,84
RECETTES NON FISCALES					
13	Subvention reçue des Organismes nationaux ou internationaux	1 569 930 000,00	0,00	0,00	0,00
13	Aides bilatérales	109 840 380 000,00	2 888 084 044,45	0,12	2,63
13	Aides multilatérales	189 876 460 000,00	9 439 578 881,99	0,39	4,97
75	Contributions reçues des tiers	56 660 000 000,00	4 784 200,00	0,00	0,01
76	Produits financiers	62 558 380 000,00	42 305 332 560,50	1,74	67,63
77	Recettes non fiscales	56 136 131 000,00	40 391 661 431,70	1,66	71,95
	Sous total recettes non fiscales (B)	476 641 281 000,00	95 029 441 118,64	3,91	19,94
	Recettes du Budget Général (A) + (B)	3 197 667 144 000,00	2 430 792 437 080,38	100,00	76,02

Sources: CGAF, Situation des recettes

Il importe de souligner que malgré une prévision en 2013 largement supérieure par rapport à l'année 2012, les réalisations n'ont pas pu atteindre le niveau précédent avec seulement 2 430 Milliards d'Ariary de recettes recouvrées, soit une différence de 45 Milliards d'Ariary. Il ressort de l'analyse par rubrique que cette situation a été occasionnée par la baisse des recettes non fiscales à l'exception des « Produits financiers » où le surplus a atteint les 13 Milliards d'Ariary. Les écarts sont ainsi les plus perceptibles concernant les « Contributions reçues des tiers » et les « Recettes non fiscales proprement dites » avec respectivement 626 Millions d'Ariary et 293 Milliards d'Ariary.

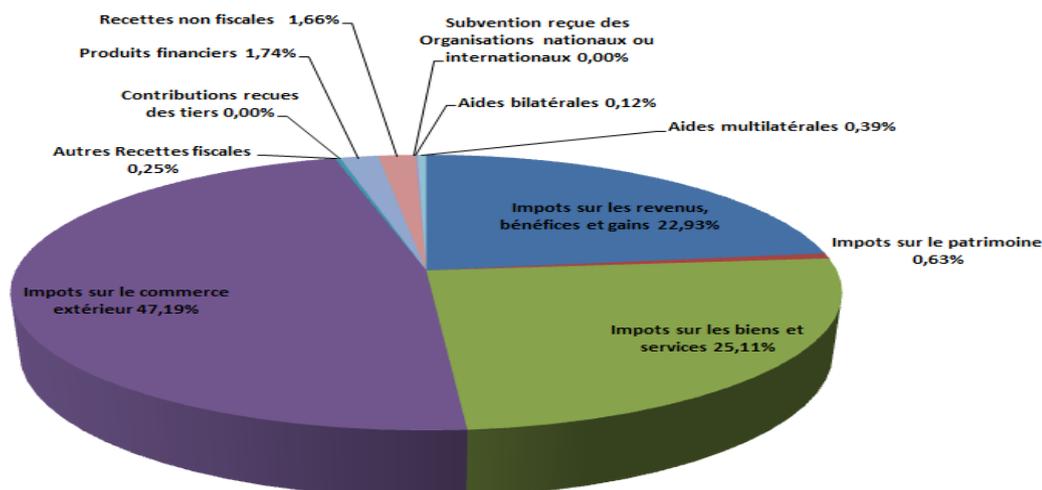
De plus, 96% des réalisations apportées par les Recettes fiscales se répartissent de manière contrastée : 22,93% pour les impôts sur les revenus, 25,11% pour les impôts sur les biens et services, 47,19% pour les recettes douanières, les 0,8% restants sont constitués par les impôts sur le patrimoine et les autres recettes fiscales.

Le taux de recouvrement moyen des recettes fiscales se situe à 85,84%. Les impôts sur le patrimoine et les autres recettes fiscales ont même dépassé leurs prévisions avec des taux respectifs de 101% et de 146% . Si en 2012, les recettes non fiscales ont affiché de bonnes performances avec 1374% des prévisions réalisées, elles n'enregistrent qu'un taux plus moindre en cette période soit 71,95%. Ce qui explique en majeure partie la diminution des recettes perçues par rapport à 2012.

Enfin, les subventions d'équipement et les contributions reçues des tiers ont été marquées par des taux de recouvrement très faibles. Cela répond aux prévisions macroéconomiques en début de l'exercice qui ont été très prudentes. Ainsi, aucune subvention reçue de la part des organismes nationaux ou internationaux n'a été enregistrée. De même, le taux de réalisations dans le cadre des aides bilatérales et multilatérales avoisinent seulement les 0,2%.

Le graphique ci-après met en relief un bref aperçu de l'évolution des recettes publiques en 2013.

Graphe n°09 : Recettes budgétaires



Sources : CGAF ó Situations des recettes

B. La situation des dépenses du BGE

1. Situation des dépenses par mission et par programme

La LOLF dans son Article 9 alinéa premier dispose que « Les crédits ouverts par les lois de Finances pour couvrir chacune des charges du Budget Général de l'Etat sont regroupés par missions relevant d'un ou plusieurs services, d'un ou plusieurs ministères ». De plus, le dernier alinéa de ce même article prévoit que « Les crédits sont spécialisés par programme ou par dotation groupant les dépenses selon leur nature ou selon leur destination. »

Puisque le concept de Budget de Programme a été intégré dans le système budgétaire Malagasy depuis l'adoption de la LOLF, le bilan de l'exécution du budget ne peut être opéré sans l'analyse de la répartition des crédits au niveau des Missions mais également des Programmes définis préalablement par le Gouvernement, et ayant acquis l'autorisation parlementaire. C'est l'objet de l'étude de ce tableau afin de permettre de mesurer la capacité d'absorption des crédits des pouvoirs publics.

Tableau n°24 : Situation de la consommation des crédits suivant les missions et les programmes

(En Ariary)

Missions et programmes		Crédits finaux	Dépenses	Taux de consommation de crédits (%)
010 - PRESIDENCE DE LA TRANSITION		36 372 209 000,00	26 625 691 180,01	73,20
	001 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	26 558 999 000,00	25 367 561 914,81	95,51
	201 - INFRASTRUCTURE RELIEE	80 995 000,00	65 885 362,00	81,34
	401 - DEVELOPPEMENT RURAL	180 000 000,00	135 575 132,00	75,32
	501 - SANTE, PLANNING FAMILIAL ET LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA	9 110 356 000,00	737 621 405,24	8,10
	801 - SOLIDARITE NATIONALE	441 859 000,00	319 047 365,96	72,21
020 - CONSEIL SUPERIEUR DE LA TRANSITION		40 377 935 000,00	38 671 035 262,33	95,77
	002 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	8 733 408 100,00	8 215 843 865,27	94,07
	119 - APPUI AUX MEMBRES DES INSTITUTIONS	7 058 941 900,00	7 041 169 062,60	99,75
	003 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	13 451 448 000,00	12 333 696 769,26	91,69
	101 - GOUVERNANCE RESPONSABLE	11 134 137 000,00	11 080 325 565,20	99,52
040 - HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE		3 918 101 000,00	3 188 350 764,80	81,37
	004 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	1 448 859 000,00	1 169 855 409,00	80,74
	102 - GOUVERNANCE RESPONSABLE	2 469 242 000,00	2 018 495 355,80	81,75
050 - PRIMATURE		60 202 668 000,00	32 656 906 810,20	54,24
	005 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	46 507 111 000,00	27 407 909 983,45	58,93
	402 - DEVELOPPEMENT RURAL	424 200 000,00	123 955 510,00	29,22
	403 - NUTRITION ET SECURITE ALIMENTAIRE LOCALE	12 911 157 000,00	4 856 679 273,36	37,62
	802 - SOLIDARITE NATIONALE	360 200 000,00	268 362 043,39	74,50
100 - RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS		2 493 289 000,00	1 944 915 908,21	78,01
	055 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	2 038 289 000,00	1 681 707 208,21	82,51
	821 - COORDINATION DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS	55 000 000,00	49 949 300,00	90,82
	822 - PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE ET PARTICIPATION CITOYENNE	400 000 000,00	213 259 400,00	53,31
110 - AFFAIRES ETRANGERES		47 051 524 000,00	37 614 250 387,34	79,94
	006 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	40 107 439 000,00	31 705 126 371,85	79,05
	601 - DIPLOMATIE ET COOPERATION	6 944 085 000,00	5 909 124 015,49	85,10
122 - DEFENSE ET SECURITE		148 355 736 000,00	144 463 959 319,01	97,38
	007 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	140 790 981 000,00	138 103 862 009,01	98,09
	103 - PILOTAGE DE LA POLITIQUE DE DEFENSE	7 564 755 000,00	6 360 097 310,00	84,08
123 - ARMEE MALAGASY		15 535 201 000,00	13 417 089 474,17	86,37
	008 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	10 457 146 000,00	8 834 792 060,77	84,49
	104 - ARMEE DE TERRE	3 504 419 000,00	3 146 399 645,40	89,78
	105 - ARMEE DE L'AIR	761 801 000,00	696 694 104,00	91,45
	106 - MARINE NATIONALE	811 835 000,00	739 203 664,00	91,05
130 - GENDARMERIE NATIONALE		153 469 518 000,00	139 956 500 134,98	91,19
	009 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	135 835 061 000,00	125 449 186 204,60	92,35
	108 - INTERVENTION SPECIALE ET/OU MIXTE	651 330 000,00	621 605 840,00	95,44
	121 - SECURITE ET ORDRE PUBLIC	3 739 507 000,00	2 373 011 767,44	63,46
	124 - NORMALISATION DES EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES	12 544 655 000,00	10 929 852 531,92	87,13

Missions et programmes		Crédits finaux	Dépenses	Taux de consommation de crédits (%)
	125 - FORMATION	698 965 000,00	582 843 791,02	83,39
140 - ADMINISTRATION DU TERRITOIRE		44 431 244 000,00	29 987 485 890,68	67,49
	010 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	27 664 936 000,00	25 325 842 011,02	91,54
	109 - ADMINISTRATION TERRITORIALE	4 422 073 000,00	2 336 155 829,46	52,83
	202 - GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES	12 344 235 000,00	2 325 488 050,20	18,84
150 - SECURITE PUBLIQUE		82 447 189 000,00	77 709 725 570,00	94,25
	036 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	81 539 445 000,00	77 249 856 409,20	94,74
	120 - SECURITE PUBLIQUE	907 744 000,00	459 869 160,80	50,66
160 - JUSTICE		75 342 648 000,00	68 942 659 217,70	91,51
	012 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	62 249 687 000,00	58 886 014 943,50	94,60
	111 - ADMINISTRATION JUDICIAIRE	7 223 728 000,00	4 950 964 131,80	68,54
	112 - ADMINISTRATION PENITENTIAIRE	5 869 233 000,00	5 105 680 142,40	86,99
170 - DECENTRALISATION		43 647 278 000,00	36 909 470 732,27	84,56
	044 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	722 696 000,00	455 339 413,54	63,01
	113 - DEVELOPPEMENT DES COLLECTIVITES DECENTRALISEES	42 924 582 000,00	36 454 131 318,73	84,93
220 - FINANCES ET BUDGET		898 735 211 000,00	838 543 538 762,68	93,30
	013 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	219 613 556 000,00	184 583 770 458,57	84,05
	114 - GESTION DU BUDGET	433 058 716 000,00	544 269 254 973,81	125,68
	115 - GESTION FISCALE	8 112 071 000,00	4 533 581 653,72	55,89
	116 - DOUANES	5 641 079 000,00	3 815 784 032,74	67,64
	117 - TRESOR	228 309 789 000,00	98 979 774 050,59	43,35
	803 - ACTION SOCIALE	4 000 000 000,00	2 361 373 593,25	59,03
290 - PILOTAGE DE L'ECONOMIE		7 342 123 000,00	4 846 004 208,40	66,00
	014 - VICE PRIMATURE CHARGEE DE L'ECONOMIE ET DE L'INDUSTRIE	4 614 206 000,00	3 665 872 205,60	79,45
	604 - ECONOMIE	2 727 917 000,00	1 180 132 002,80	43,26
	605 - INDUSTRIE	-	-	-
310 - TRAVAIL ET LOIS SOCIALES		458 330 000,00	207 462 677,32	45,26
	041 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	58 930 000,00	36 542 000,00	62,01
	804 - SECURISER L'ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL DES TRAVAILLEURS	204 000 000,00	79 909 462,00	39,17
	805 - PROMOUVOIR LE DIALOGUE SOCIAL ET LES DROITS FONDAMENTAUX	195 400 000,00	91 011 215,32	46,58
320 - FONCTION PUBLIQUE		11 337 818 000,00	9 512 123 908,94	83,90
	015 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	10 465 118 000,00	8 955 802 465,14	85,58
	118 - AMELIORER LA CAPACITE DES SERVICES PUBLICS ET RENFORCER LES CAPACITES DE L'AGENT DE L'ETAT	872 700 000,00	556 321 443,80	63,75
330 - EMPLOI		279 800 000,00	121 250 603,00	43,33
	038 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	-	-	-
	607 - PROMOUVOIR LA CROISSANCE ECONOMIQUE PAR L'EMPLOI DECENT	279 800 000,00	121 250 603,00	43,33
340 - INDUSTRIE		7 194 443 000,00	1 425 862 749,00	19,82
	051 - VICE PRIMATURE CHARGEE DE L'ECONOMIE ET DE L'INDUSTRIE	2 056 523 000,00	1 185 530 783,80	57,65
	605 - INDUSTRIE	5 137 920 000,00	240 331 965,20	4,68
342 - ARTISANAT		1 544 406 000,00	820 847 858,41	53,15
	046 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	1 132 606 000,00	609 092 833,81	53,78
	611 - DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT	411 800 000,00	211 755 024,60	51,42
350 - TOURISME		4 799 824 000,00	3 434 846 959,64	71,56
	040 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	2 955 200 000,00	2 586 122 228,70	87,51

Missions et programmes		Crédits finaux	Dépenses	Taux de consommation de crédits (%)
	608 - DEVELOPPEMENT DU TOURISME	1 588 624 000,00	799 736 616,94	50,34
	610 - DEVELOPPEMENT DU CONTRÔLE ET DU SUIVI TOURISTIQUE	256 000 000,00	48 988 114,00	19,14
360 - COMMERCE		10 290 060 000,00	9 043 439 405,33	87,89
	037 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	9 570 060 000,00	8 653 432 777,13	90,42
	606 - COMMERCE	720 000 000,00	390 006 628,20	54,17
370 - COMMUNICATION		10 489 227 000,00	8 878 997 841,80	84,65
	030 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	8 043 031 000,00	6 706 552 220,00	83,38
	212 - MEDIA	474 296 000,00	249 324 650,00	52,57
	213 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES RADIO ET TELEVISION	1 971 900 000,00	1 923 120 971,80	97,53
410 - AGRICULTURE		116 814 080 000,00	26 958 792 021,47	23,08
	016 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	16 949 728 000,00	15 226 341 576,17	89,83
	404 - REVOLUTION VERTE ET DURABLE	99 703 952 000,00	11 698 483 945,30	11,73
	405 - RECHERCHE AGRICOLE	160 400 000,00	33 966 500,00	21,18
420 - ÉLEVAGE		8 812 899 000,00	6 760 770 426,31	76,71
	039 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	6 352 513 000,00	5 504 938 175,80	86,66
	406 - DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION ANIMALE	2 460 386 000,00	1 255 832 250,51	51,04
430 - PECHE		21 839 212 000,00	6 282 733 059,48	28,77
	033 - REVALORISATION DU SOUTIEN DE L'HOMME PAR LA DIRECTION DE L'INTENDANCE	5 886 049 000,00	5 108 940 080,00	86,80
	408 - DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES	15 953 163 000,00	1 173 792 979,48	7,36
440 - ENVIRONNEMENT		52 799 631 000,00	9 701 286 697,96	18,37
	017 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	7 728 396 000,00	6 856 448 164,05	88,72
	701 - GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES	43 756 135 000,00	2 597 575 776,51	5,94
	703 - DEVELOPPEMENT DU REFLEXE ENVIRONNEMENTAL	1 315 100 000,00	247 262 757,40	18,80
460 - DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE		1 873 867 000,00	1 233 193 975,77	65,81
	018 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	1 329 867 000,00	965 799 879,57	72,62
	409 - DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE	544 000 000,00	267 394 096,20	49,15
510 - ÉNERGIE		20 986 733 000,00	9 076 457 435,43	43,25
	031 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	6 129 087 000,00	5 370 340 365,79	87,62
	203 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ELECTRIQUES ET DES RESSOURCES D'ENERGIE	14 857 646 000,00	3 706 117 069,64	24,94
520 - EAU ET ASSAINISSEMENT		55 754 725 000,00	5 864 286 184,28	10,52
	032 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	2 220 569 000,00	1 909 669 684,28	86,00
	205 - DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EAU ET AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT	53 534 156 000,00	3 954 616 500,00	7,39
530 - MINES		2 386 361 000,00	1 480 869 773,74	62,06
	019 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	1 382 861 000,00	1 135 510 717,74	82,11
	609 - DEVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER	1 003 500 000,00	345 359 056,00	34,42
540 - HYDROCARBURES		1 592 783 000,00	1 154 362 822,90	72,47
	056 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	1 156 439 000,00	979 241 905,50	84,68
	204 - DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PETROLIER ET DES BIOCARBURANTS	436 344 000,00	175 120 917,40	40,13
610 - TRAVAUX PUBLICS		42 115 662 000,00	11 825 897 403,79	28,08
	020 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	8 231 457 000,00	7 506 132 711,60	91,19
	206 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES	33 884 205 000,00	4 319 764 692,19	12,75
620 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		69 473 908 000,00	29 634 928 404,25	42,66
	021 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	29 688 412 000,00	28 859 737 238,25	97,21

Missions et programmes		Crédits finaux	Dépenses	Taux de consommation de crédits (%)
	207 - AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT DES VILLES	39 785 496 000,00	775 191 166,00	1,95
630 - TRANSPORT		38 701 384 000,00	32 448 441 473,40	83,84
	022 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	4 270 271 000,00	3 719 288 858,23	87,10
	208 - TRANSPORTS ROUTIERS ET FERROVIAIRES	20 945 269 000,00	15 875 708 850,17	75,80
	209 - TRANSPORTS MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN	13 485 844 000,00	12 853 443 765,00	95,31
660 - POSTE ET TELECOMMUNICATION		180 524 000,00	97 653 800,00	54,09
	023 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	180 524 000,00	97 653 800,00	54,09
670 - TIC		23 457 900 000,00	150 584 200,00	0,64
	210 - DEVELOPPEMENT DES RESEAUX D'ACCES AU TIC DANS LES ZONES RURALES	23 457 900 000,00	150 584 200,00	0,64
680 - METEOROLOGIE		643 967 000,00	434 816 317,38	67,52
	042 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	439 467 000,00	386 685 458,38	87,99
	211 - DEVELOPPEMENT METEOROLOGIQUE	204 500 000,00	48 130 859,00	23,54
710 - SANTE		232 714 610 000,00	157 105 088 451,56	67,51
	024 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	152 128 893 000,00	131 828 790 392,86	86,66
	502 - FOURNITURE DE SERVICES DE SANTE DE BASE	32 242 680 000,00	4 192 626 769,88	13,00
	503 - FOURNITURE DE SERVICES HOSPITALIERS	12 644 154 000,00	6 114 185 291,60	48,36
	504 - FOURNITURE DE MEDICAMENTS, CONSOMMABLES ET AUTRES PRODUITS	1 875 500 000,00	1 782 275 973,00	95,03
	505 - LUTTE CONTRE LES MALADIES	20 725 030 000,00	5 604 283 159,42	27,04
	506 - SURVIE ET DEVELOPPEMENT DE LA MERE ET DE L'ENFANT	13 098 353 000,00	7 582 926 864,80	57,89
750 - JEUNESSE		3 060 565 000,00	1 941 635 420,83	63,44
	045 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	2 092 065 000,00	1 434 653 590,20	68,58
	302 - JEUNESSE	968 500 000,00	506 981 830,63	52,35
760 - POPULATION ET DEVELOPPEMENT		14 195 274 000,00	6 965 682 639,06	49,07
	025 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	7 692 254 000,00	6 475 560 361,06	84,18
	806 - ETUDES ET EDUCATION EN MATIERE DE POPULATION	5 845 020 000,00	179 360 435,40	3,07
	813 - PROMOTION DE L'AMELIORATION DE LA CONDITION DE LA VIE DE LA POPULATION	658 000 000,00	310 761 842,60	47,23
770 - PROTECTION SOCIALE		6 291 210 000,00	1 023 208 970,00	16,26
	053 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	62 000 000,00	38 884 750,00	62,72
	807 - GENRE ET DEVELOPPEMENT	1 433 210 000,00	342 760 560,00	23,92
	814 - ACTION SOCIALE	1 573 000 000,00	569 061 802,00	36,18
	815 - FAMILLE ET ENFANCE	3 223 000 000,00	72 501 858,00	2,25
780 - SPORTS		2 319 355 000,00	1 388 717 900,53	59,88
	026 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	11 752 250 000,00	11 048 259 796,06	94,01
	301 - SPORT	2 319 355 000,00	1 388 717 900,53	59,88
790 - LOISIRS		80 500 000,00	53 036 300,00	65,88
	303 - LOISIRS	80 500 000,00	53 036 300,00	65,88
810 - EDUCATION		535 305 784 000,00	462 264 438 606,16	86,36
	027 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	435 259 350 000,00	397 585 997 238,80	91,34
	304 - PETITE ENFANCE	138 450 000,00	80 329 500,00	58,02
	305 - ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL PREMIER CYCLE	90 961 486 000,00	57 226 470 876,70	62,91
	306 - ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL SECOND CYCLE	8 864 084 000,00	7 303 661 709,38	82,40
	307 - ALPHABETISATION	82 414 000,00	67 979 281,28	82,49
820 - ENSEIGNEMENT GENERAL		5 458 081 000,00	3 087 065 915,70	56,56
	048 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	945 004 000,00	628 995 942,00	66,56

Missions et programmes		Crédits finaux	Dépenses	Taux de consommation de crédits (%)
	308 - ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	4 513 077 000,00	2 458 069 973,70	54,47
830 - ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE		26 711 566 000,00	23 320 368 553,00	87,30
	049 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	20 022 067 000,00	18 202 423 938,00	90,91
	309 - FORMATION TECHNIQUE INITIALE ET PROFESSIONNELLE	6 689 499 000,00	5 117 944 615,00	76,51
840 - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR		103 738 616 000,00	91 851 211 659,41	88,54
	028 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	97 889 426 000,00	89 352 299 688,00	91,28
	310 - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	5 849 190 000,00	2 498 911 971,41	42,72
850 - RECHERCHE SCIENTIFIQUE		12 463 300 000,00	4 266 077 262,00	34,23
	050 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	4 733 000 000,00	3 847 492 425,00	81,29
	311 - RECHERCHE SCIENTIFIQUE	7 730 300 000,00	418 584 837,00	5,41
860 - CULTURE		4 408 423 000,00	3 295 812 494,54	74,76
	029 - ADMINISTRATION ET COORDINATION	3 672 441 000,00	2 806 319 468,74	76,42
	808 - PATRIMOINE	255 000 000,00	160 958 500,00	63,12
	809 - CREATION	195 000 000,00	126 527 488,00	64,89
	810 - MANIFESTATION CULTURELLES	285 982 000,00	202 007 037,80	70,64
TOTAL		3 122 048 952 000,00	2 439 638 093 591,23	78,14

Source : DGB

Sur les crédits finaux d'un montant de 3 122 048 952 000,00 Ariary, les pouvoirs publics tous Institutions et Ministères confondus ont pu réaliser la politique gouvernementale suivant leurs programmes respectifs avec une exécution des dépenses d'un montant de 2 439 638 093 591,23 Ariary. Ce qui représente un taux global de consommation de crédits de l'ordre de 78,14%.

Suivant l'architecture budgétaire, chaque mission, qui englobe un ensemble d'actions cohérentes, est répartie entre des programmes : un programme « *Administration et coordination* » et un ou des programmes opérationnels.

Pour la période de 2013, il a été relevé que six (06) missions ne disposent pas de programme support appelé « *Administration et coordination* », telles le pilotage de l'économie, l'emploi, l'industrie, la pêche, le TIC et les loisirs. En revanche, selon une analyse comparée portée sur les catégories de programmes, tous les programmes « *Administration et coordination* » ont obtenu un taux de consommation de crédits très significatifs puisqu'ils se situent au-dessus du seuil de 50%. De plus, si 28% de ces derniers affichent un taux de plus de 90%, 38% ont également affiché un taux de 80%.

Concernant les programmes opérationnels, les résultats sont très contrastés. Seulement, une consommation de crédits largement inférieure, notamment sous le seuil de 10%, a été enregistrée pour certains programmes : « *Santé, planning familial et lutte contre le VIH/SIDA* » (8,10%) ; « *Industrie* » (4,68%) ; « *Développement de la pêche et des ressources halieutiques* » (7,36%) ; « *Gestion durable des ressources naturelles* » (5,94%) ; « *Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement* » (7,39%) ; « *Aménagement et équipement des villes* » (1,95) ; « *Développement des réseaux d'accès au TIC dans les zones rurales* » (0,64%) ; « *Etudes et*

éducation en matière de population » (3,07%) ; « Famille et enfance » (2,25%) ; « Recherche scientifique » (5,41%).

2. Situation des dépenses par catégorie d'opérations

Concernant la répartition du budget, les opérations courantes de solde sont les plus dotées en crédits représentant ainsi les 43,29% du montant global. Leur part dans le total des dépenses a connu une hausse. Si elle était de 48% en 2012, elle se situe à 51,39% en 2013 avec des crédits consommés à environ 92,76%. Les crédits alloués aux dépenses courantes hors solde et PIP sont respectivement de 33,25% et de 23,46% de la totalité.

Les dépenses structurelles ont vu leur taux de consommation en augmentation et atteignant ainsi les 100%. Cependant, leur part dans les dépenses totales reste cependant très faible avec seulement une moyenne de 1,71%. Les dépenses de fonctionnement constituent les 30% des dépenses réalisées avec des crédits absorbés à 92,36%. Le pourcentage des dépenses sur intérêt de la dette sur les crédits totaux et sur les dépenses totales sont très faibles avec des taux respectivement fixés à 6,46% et à 3,17%. Par rapport à 2012, la réalisation des PIP a connu une augmentation de 18,45%, soit 333 Milliards d'Ariary. Avec une prévision de 732 Milliards d'Ariary, le taux de réalisation se situe à 45%.

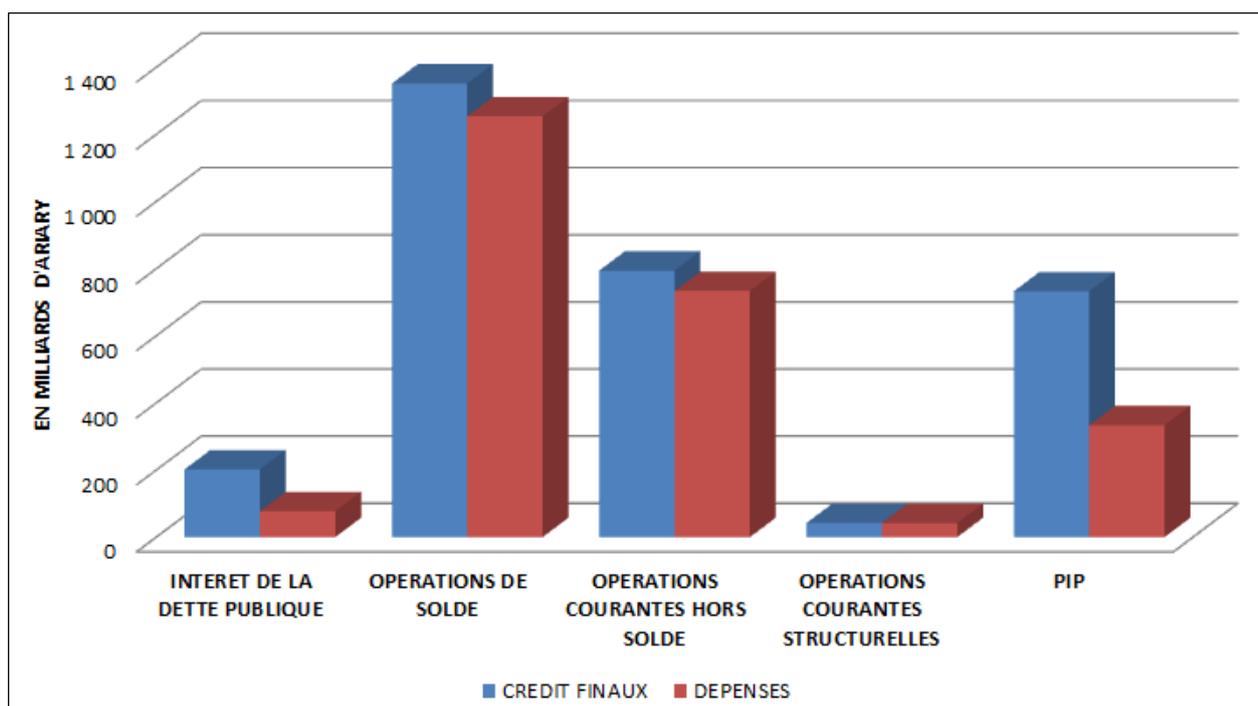
Tableau n°26 : Répartition de l'exécution des dépenses suivant les catégories d'opération

(En Ariary)

Type de dépenses	Crédits finaux	Dépenses	% sur Crédits totaux	Taux de consommation de crédits (%)	% sur Dépenses totales
INTERET DE LA DETTE PUBLIQUE	201 816 812 000,00	77 272 596 658,74	6,46	38,29	3,17
OPERATIONS DE SOLDE	1 351 536 102 000,00	1 253 654 522 634,30	43,29	92,76	51,39
OPERATIONS COURANTES HORS SOLDE	794 054 731 000,00	733 406 219 137,03	25,43	92,36	30,06
OPERATIONS COURANTES STRUCTURELLES	42 181 737 000,00	41 772 551 051,00	1,35	99,03	1,71
PIP	732 459 570 000,00	333 532 204 110,16	23,46	45,54	13,67
TOTAL	3 122 048 952 000,00	2 439 638 093 591,23	100,00	78,14	100,00

Sources : CGAF, DGB

Graphe n°11 : Répartition de l'exécution des dépenses suivant les catégories d'opération



Source : DGB

3. Situation des dépenses de fonctionnement par grandes rubriques

Sur les dépenses totales de 2 439 Milliards d'Ariary, 775 Milliards d'Ariary sont constitués par les dépenses de fonctionnement. Ce qui représente 31,77 % de l'ensemble.

En matière de crédits, les « Transferts » en sont les plus dotés. Effectivement, sur un total de crédits de 836 Milliards d'Ariary, 534 Milliards d'Ariary leur sont alloués, représentant une part de 65,15%. Les deux autres rubriques n'accumulent que 34,85% des crédits.

Le taux global de consommation est de 92,70 % atteignant le pic de 98,11% pour les « Transferts ». Quant aux « Indemnités » et « Biens et Services », leurs taux de réalisation sont respectivement de 92,80% et de 77,75%.

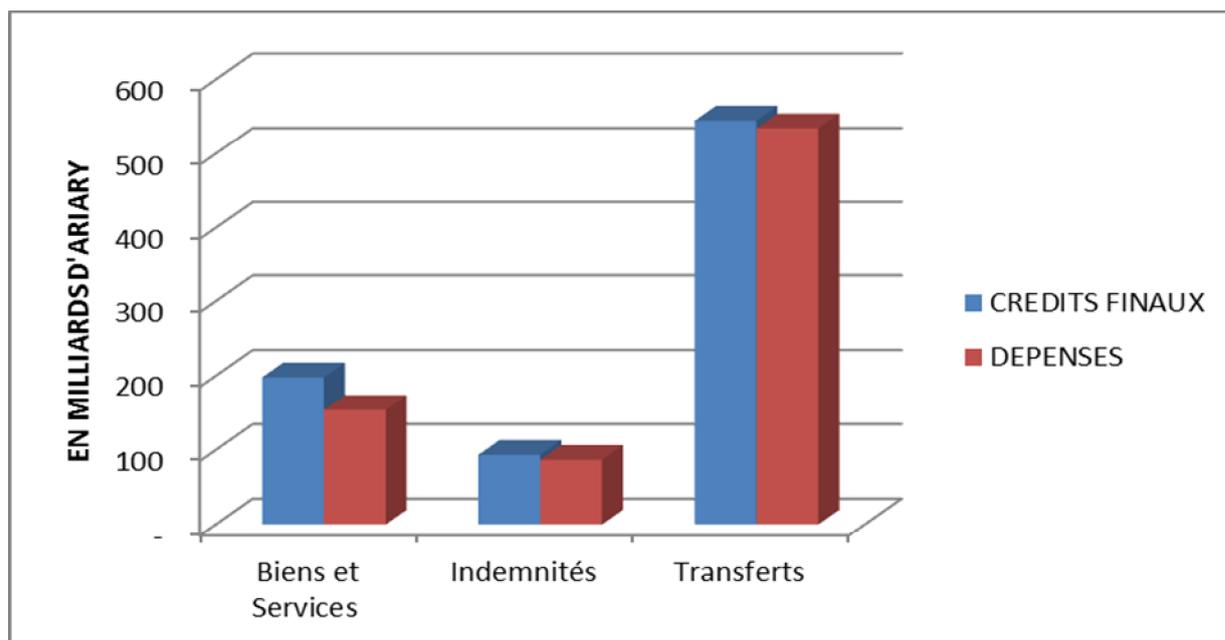
Tableau n°25 : Répartition par grandes rubriques des dépenses de fonctionnement du BGE

(En Ariary)

Grandes rubriques	Crédits finaux	Dépenses	% sur Crédits totaux	Taux de consommation de crédits (%)	% sur Dépenses totales
Biens et Services	197 948 648 200,00	153 899 247 441,24	23,67	77,75	19,85
Indemnités	93 460 481 675,00	86 727 792 726,96	11,18	92,80	11,19
Transferts	544 827 338 125,00	534 551 730 019,83	65,15	98,11	68,96
TOTAL	836 236 468 000,00	775 178 770 188,03	100,00	92,70	100,00

Source : CGAF, DGB

Graphe n°10 : Répartition par grandes rubriques des dépenses de fonctionnement du BGE



Source : DGB

4. Situation du PIP par type de financement

L'étude des résultats de l'exécution budgétaire selon les types de financement est nécessaire afin de mesurer l'efficacité du recours de l'Etat aux dispositifs permettant de retrouver des ressources mobilisables pour s'acquitter de ses missions socio-économiques.

Le financement interne sur les BGE est marqué par une hausse du volume de crédits de 24,95% et une hausse du niveau des dépenses de l'ordre de 38,91% par rapport à l'année 2012. Ces dépenses représentent un montant de 315,24 Milliards d'Ariary, soit 148,54% des crédits finaux alloués au financement interne.

Les dépenses relatives aux DTI s'élèvent à 184,90 Milliards d'Ariary, soit 44 899,14% par rapport aux crédits finaux.

Les dépenses sur le RPI se situent pour leur part à un niveau significativement inférieur à l'autorisation maximale initialement fixée, soit 66,26% des crédits finaux, témoignant ainsi une maîtrise des dépenses publiques.

En ce qui concerne le financement externe, une baisse de dépenses de 66,53% par rapport à l'année 2012 a été constatée, soit 18,29 Milliards d'Ariary tandis que les crédits finaux ont augmenté de 0,83%.

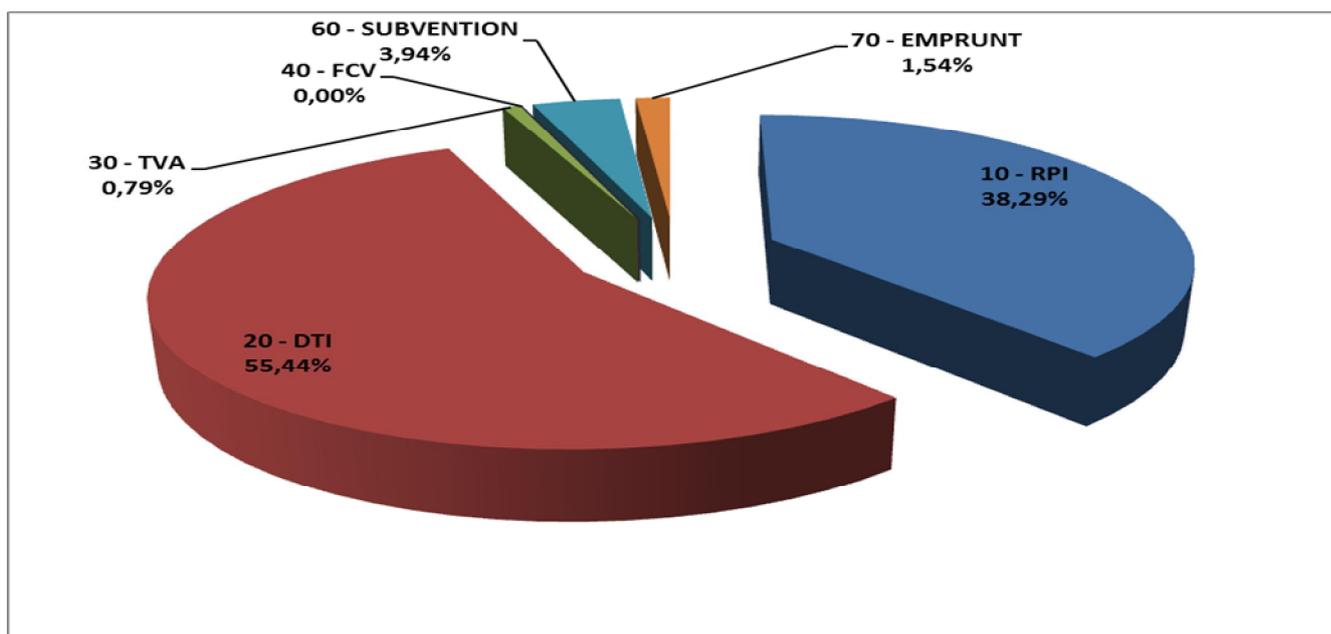
Tableau n°27 : Répartition de l'exécution des dépenses PIP suivant les types de financement

(En Ariary)

Code	Nomenclature	Crédits finaux	Dépenses	Taux de consommation de crédits (%)	% sur Dépenses totales
10	RPI	192 727 881 000,00	127 712 699 903,05	66,27	38,29
20	DTI	411 822 000,00	184 904 545 809,00	44 899,14	55,44
30	TVA	19 086 727 000,00	2 625 773 760,64	13,76	0,79
40	FCV	0,00	0,00	0,00	0,00
FINANCEMENT INTERIEUR		212 226 430 000,00	315 243 019 472,69		
60	SUBVENTION	301 286 770 000,00	13 147 155 694,44	4,36	3,94
70	EMPRUNT	218 946 370 000,00	5 142 028 943,03	2,35	1,54
FINANCEMENT EXTERIEUR		520 233 140 000,00	18 289 184 637,47		
TOTAL		732 459 570 000,00	333 532 204 110,16	45,54	100,00

Source : DGB

Graphe n°12 : Répartition de l'exécution des dépenses PIP suivant les types de financement



Source : DGB

5. Situation des dépenses par région

Tableau n°28 : Répartition de l'exécution des dépenses suivant les régions

(En Ariary)

Régions		Crédits initiaux	Crédits finaux	Dépenses	Part sur dép total en %
REGIONAL	ALAOTRA	19 174 864 000,00	19 005 099 110,00	4 421 689 630,00	1,11
	AMORON MANIA	3 325 503 000,00	3 065 423 000,00	1 479 450 055,20	0,37
	ANALAMANGA	120 950 292 000,00	118 743 935 000,00	108 896 391 423,72	27,27
	ANALANJIROFO	2 619 546 000,00	2 763 234 000,00	1 366 785 348,62	0,34
	ANDROY	1 643 048 000,00	1 646 439 000,00	977 309 408,69	0,24
	ANOSY	2 658 816 000,00	2 674 908 000,00	1 660 544 305,93	0,42
	ATSIMO ANDREFANA	94 583 678 000,00	92 092 195 332,00	46 290 650 266,75	11,59
	ATSIMO ATSIANANA	2 944 859 000,00	2 930 612 000,00	1 490 520 308,71	0,37
	ATSIANANANA	68 262 039 000,00	70 475 031 590,00	62 067 235 608,00	15,54
	BETSIBOKA	1 664 705 000,00	1 591 619 000,00	600 653 489,91	0,15
	BOENY	58 355 635 000,00	58 115 569 000,00	49 963 376 797,60	12,51
	BONGOLAVA	1 701 007 000,00	1 603 481 000,00	766 268 937,67	0,19
	DIANA	36 213 379 000,00	36 242 460 000,00	29 456 511 765,06	7,38
	HAUTE MATSIATRA	77 417 640 000,00	79 428 677 000,00	74 510 366 390,40	18,66
	IHOROMBE	1 556 170 000,00	1 649 659 000,00	1 046 714 790,47	0,26
	ITASY	6 115 276 000,00	6 141 133 000,00	1 153 677 086,92	0,29
	MELAKY	1 882 461 000,00	1 857 416 000,00	1 160 795 250,62	0,29
	MENABE	8 583 743 000,00	8 864 662 000,00	2 202 145 355,77	0,55
	SAVA	6 188 159 000,00	6 266 637 000,00	1 905 249 656,32	0,48
	SOFIA	3 454 669 000,00	3 433 886 000,00	2 080 067 150,20	0,52
VAKINANKARATRA	5 769 339 000,00	6 068 496 875,00	3 644 467 621,94	0,91	
VATOVAVY	3 930 644 000,00	3 918 282 000,00	2 238 805 576,46	0,56	
SOUS TOTAL REGIONAL (1)		528 995 472 000,00	528 578 854 907,00	399 379 676 224,96	100,00
CENTRAL	Agence Comptable Centrale des Postes Diplomatiques et Consulaires (ACCPDC)	11 369 208 000,00	9 479 211 000,00	8 038 471 320,94	0,39
	PGA	2 581 684 272 000,00	2 583 990 886 093,00	2 032 219 946 045,33	99,61
SOUS TOTAL CENTRAL(2)		2 593 053 480 000,00	2 593 470 097 093,00	2 040 258 417 366,27	100,00
TOTAL GENERAL (1)+(2)		3 122 048 952 000,00	3 122 048 952 000,00	2 439 638 093 591,23	

Source : DGB

En 2013, les dépenses dans le cadre du BGE au niveau régional est de 399,38 Milliards d'Ariary. Ces dépenses ont connu une baisse de 14,11% par rapport à l'année 2012. Si les six régions occupent les 92,94% des dépenses régionales avec en tête la Région Analamanga avec 27,27% des réalisations, celles des cinq autres oscillent entre 7% et 18%. Concernant les autres régions, la part sur les dépenses totales ne dépasse guère la barre de 1% à titre d'exemple la Région Itasy et la Région Atsimo Atsinanana avec respectivement des taux de 0,29% et 0,37%.

En matière de consommation de crédits, le taux affiché par les ex chefs lieux de province dépasse les 80 % à l'exception de la Région Atsimo Andrefana où les crédits ne sont consommés qu'à hauteur de 50%. Le pic est atteint par la Région Haute Matsiatra avec 93% suivi de la Région Analamanga où le taux de consommation est de 91%. 11 Régions à savoir : Androy, Ihorombe, Melaky, Analanjirofo, Amoron' mania, Atsimo Atsinanana, Anosy, Sofia, Vatovavy, Vakinankaratra, Atsimo Andrefana enregistrent des taux d'exécution variant de 48% à 63 % . La Région Itasy, quant à elle , enregistre le plus faible taux avec seulement 18% des dépenses réalisées sur les crédits alloués.

Pour les dépenses au niveau central, une augmentation de 12,15% a été constatée par rapport à l'année 2012, soit un montant de 2 040,26 Milliards d'Ariary. Deux composantes forment cette structure centrale . Il s'agit des Institutions / Ministères centraux affiliées à la PGA dont les dépenses atteignent 2 032,22 Milliards d'Ariary et les Ambassades ou Consulats de Madagascar à l'extérieur avec des exécutions de 8 038 Milliards d'Ariary. En tout, 83% des dépenses de l'Etat Malagasy en 2013 sont faites au niveau central.

III. Les Budgets Annexes

Les BA sont toujours constitués par la production de biens et de services fournis par la Direction de l'Imprimerie Nationale et le Département des Postes et Télécommunications. Les produits et revenus ainsi que les dépenses affectés à ces BA étaient initialement évalués, respectivement, à 12,54 Milliards d'Ariary et 4,42 Milliards d'Ariary. Par rapport à l'année 2012, le montant total du budget de l'Imprimerie Nationale a connu une légère augmentation de 4,37% tandis que celui des Postes et Télécommunications reste invariable.

A. Imprimerie Nationale

1. Recettes de l'IN

Les recettes réellement encaissées se chiffrent à 6,40 Milliards d'Ariary. Ce montant des recouvrements effectifs correspond à 51,06% des prévisions et constituent 92,41% des droits constatés.

Tableau n°29 : Recettes de l'IN 2013

(En Ariary)

Compte	Nomenclature	Prévision 2013	Droits constatés	Recouvrement effectué	Reste à recouvrer
7721	Prestation de service	100 000 000,00	0,00	0,00	0,00
7722	Produits finis	3 500 010 000,00	6 555 770 988,70	6 161 127 533,99	394 643 454,71
7725	Travaux	4 219 980 000,00	368 425 624,10	236 877 805,86	131 547 818,24
7726	Marchandises	35 000 000,00	0,00	0,00	0,00
7728	Autres	20 000 000,00	0,00	0,00	0,00
7781	Annulation des mandats	10 000,00	0,00	0,00	0,00
7788	Autres produits occasionnels	100 000,00	0,00	0,00	0,00
7933	Matériels et outillages	100 000 000,00	0,00	0,00	0,00
7934	Matériels de transport	250 000 000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		8 225 100 000,00	6 924 196 612,80	6 398 005 339,85	526 191 272,95
7783	Excédent des B A	4 317 000 000,00	6 588 680,00	6 588 680,00	-
Total général		12 542 100 000,00	6 930 785 292,80	6 404 594 019,85	526 191 272,95

Source : *Compte Administratif de l'IN*

Comparée à l'année précédente, la situation des recouvrements a connu une tendance à la hausse en termes de taux d'exécution par rapport aux prévisions. Si en 2012, l'IN a pu recouvrer 5,40 Milliards d'Ariary sur une prévision de 11,99 Milliards d'Ariary, soit 45,04% des prévisions, en 2013, sur les 12,54 Milliards d'Ariary attendus, 6,40 Milliards d'Ariary ont été encaissés, soit dépassant légèrement la moitié des recettes prévues.

Ces recettes sont majoritairement constituées par les produits finis et les revenus des travaux. Sur les 6,93 Milliards d'Ariary de droits constatés, il reste des créances à recouvrer d'un montant total de 526 191 272,95 Ariary à la fin de l'exercice 2013. Cependant, les recettes arrivent quand même à couvrir l'ensemble des dépenses effectuées.

2. Dépenses de l'IN

Les dépenses de l'IN, s'élèvent à 5,00 Milliards d'Ariary. Elles sont formées par les dépenses de fonctionnement évaluées à plus de 4,99 Milliards d'Ariary et des dépenses d'investissement n'atteignant seulement que 6 588 680,00 Ariary .

Le tableau ci-dessous révèle que les taux d'exécution budgétaire, surtout en matière de dépenses d'investissement demeurent assez faibles. Ils ne représentent en totalité que 39,89% des prévisions. En outre, une augmentation des dépenses de plus de 676,63 Millions d'Ariary a été enregistrée par rapport à l'année 2012. Cette situation résulte de l'augmentation des différents postes de dépenses, particulièrement les achats de biens qui ont presque doublé, passant de 1,00 Milliards d'Ariary à 2,28 Milliards d'Ariary.

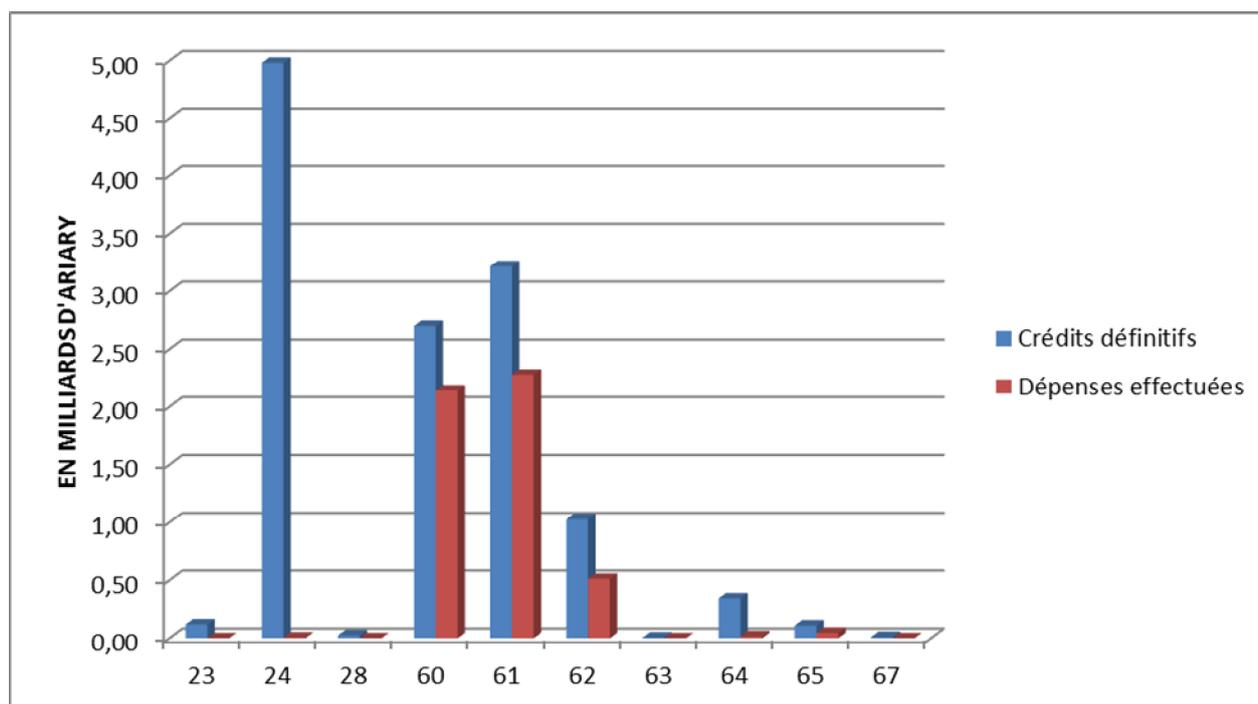
Tableau n°30: Dépenses de l'AN 2013

(En Ariary)

Rubriques	Crédits initiaux	Crédits finaux	Dépenses	Crédits sans Emplois
chapitre 23	40 000 000,00	120 000 000,00	0,00	120 000 000,00
chapitre 24	4 252 000 000,00	4 982 000 000,00	6 588 680,00	4 975 411 320,00
chapitre 28	25 000 000,00	25 000 000,00	0,00	25 000 000,00
Total Dépenses d'Investissement	4 317 000 000,00	5 127 000 000,00	6 588 680,00	5 120 411 320,00
chapitre 60	2 701 000 000,00	2 701 000 000,00	2 143 296 924,40	557 703 075,60
chapitre 61	2 991 500 000,00	3 216 500 000,00	2 278 704 960,80	937 795 039,20
chapitre 62	792 600 000,00	1 028 600 000,00	512 689 838,60	515 910 161,40
chapitre 63	5 000 000,00	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
chapitre 64	1 615 000 000,00	344 000 000,00	16 378 276,00	327 621 724,00
chapitre 65	110 000 000,00	110 000 000,00	45 772 432,60	64 227 567,40
chapitre 67	10 000 000,00	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00
Total Dépenses de fonctionnement	8 225 100 000,00	7 415 100 000,00	4 996 842 432,40	2 418 257 567,60
Total général	12 542 100 000,00	12 542 100 000,00	5 003 431 112,40	7 538 668 887,60

Source : Compte Administratif de l'AN

Graphe n°13 : Dépenses de l'AN 2013



Source : Compte Administratif de l'AN

B. Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies (PTNT)

L'analyse des résultats en fin de gestion évoque que l'équilibre des recettes et des dépenses du BA des Postes et Télécommunications s'est stabilisée à 4,42 Milliards d'Ariary depuis l'année 2011. Concernant les exécutions en matière de recettes, la performance de l'année précédente n'a pas

pu être maintenue. Par contre, les dépenses ont augmenté. De ce qui précède, l'exécution de l'exercice 2013 dégage un résultat déficitaire.

1. Recettes des PTNT

Si les recettes ont pu surpasser les prévisions de l'année précédente, en 2013 le taux d'exécution est seulement de 67,33% soit 2,98 Milliards d'Ariary de recouvrements effectués sur les 2,88 Milliards d'Ariary de droits constatés. Concernant les excédents du BA, si 420,80 Millions d'Ariary étaient fixés initialement, en fin d'année, ils se soldent à 1,37 Milliards d'Ariary.

Tableau n°31 : Recettes des PTNT 2013

(En Ariary)

Compte	Nomenclature	Prévision 2013	Droits constatés	Recouvrements effectués	Reste à recouvrer
7714	Redevance	4 000 000 000,00	1 505 748 113,91	1 600 721 470,00	- 94 973 356,09
7732	Produits des Activités Annexes	0,00	3 515 460,00	3 515 460,00	0,00
7783	Excédents Budget Annexe	420 800 000,00	1 372 213 656,05	1 372 213 656,05	0,00
7900	Autres recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	4 420 800 000,00	2 881 477 229,96	2 976 450 586,05	- 94 973 356,09

Source : *Compte Administratif des PTNT*

2. Dépenses des PTNT

Le détail des dépenses des PTNT sont résumées dans le tableau suivant :

Tableau n°32 : Dépenses des PTNT 2013

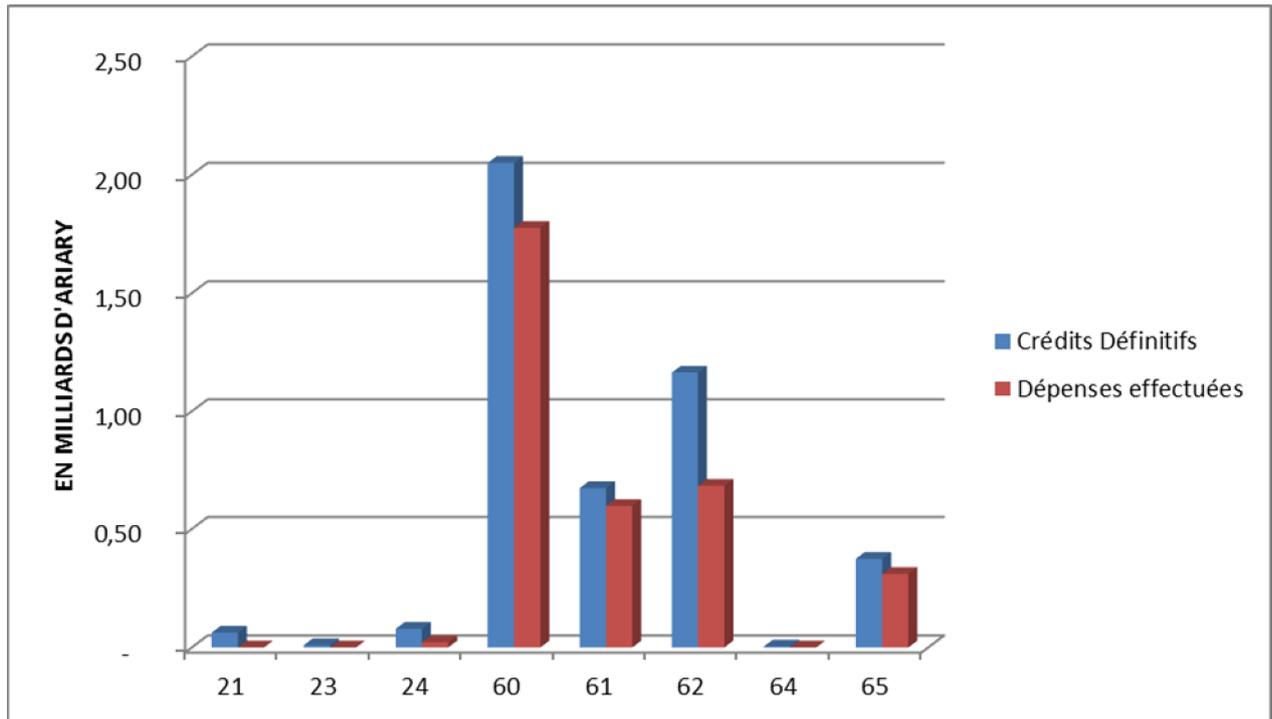
(En Ariary)

Nomenclature	Crédits initiaux	Crédits finaux	Dépenses	Crédits sans emplois
chapitre 21	68 500 000,00	61 500 000,00	0,00	61 500 000,00
chapitre 23	9 000 000,00	9 000 000,00	0,00	9 000 000,00
chapitre 24	60 985 000,00	77 485 000,00	20 787 200,00	56 697 800,00
Total dépenses d'investissement	138 485 000,00	147 985 000,00	20 787 200,00	127 197 800,00
chapitre 60	2 049 227 000,00	2 049 227 000,00	1 777 876 936,19	271 350 063,81
chapitre 61	644 438 000,00	675 368 000,00	596 154 292,00	79 213 708,00
chapitre 62	1 207 250 000,00	1 166 820 000,00	685 095 311,32	481 724 688,68
chapitre 64	4 100 000,00	4 100 000,00	0,00	4 100 000,00
chapitre 65	375 000 000,00	375 000 000,00	311 153 017,88	63 846 982,12
chapitre 67	2 300 000,00	2 300 000,00	0,00	2 300 000,00
Total dépenses de fonctionnement	4 282 315 000,00	4 272 815 000,00	3 370 279 557,39	902 535 442,61
Total des dépenses	4 420 800 000,00	4 420 800 000,00	3 391 066 757,39	1 029 733 242,61

Source : *Compte Administratif des PTNT*

Les dépenses du BA des Postes et Télécommunications, initialement estimées à 4,42 Milliards d'Ariary se stabilisent finalement à 3,39 Milliards d'Ariary, soit un écart de réalisation de 23,29% par rapport aux prévisions. La part des dépenses affectées aux investissements demeure moindre tandis que les dépenses de fonctionnement rassemblent plus de 99% des dépenses totales. La majorité de ces dépenses sont consacrées aux dépenses liées aux charges du personnel. Le reste est réservé aux achats de biens et de services ainsi que les autres charges liées au fonctionnement du BA.

Graphe n°14 : Dépenses des PTNT 2013



Source : Compte Administratif des PTNT

C. Synthèse des BA

La synthèse des BA est présentée par le tableau qui suit :

Tableau n°33 : Synthèse des Budgets Annexes 2013

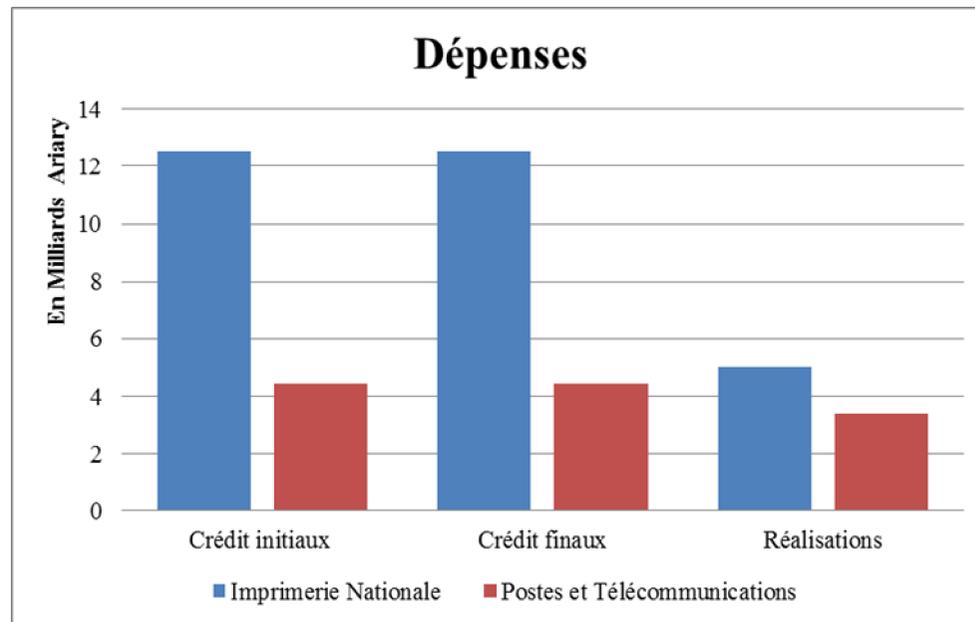
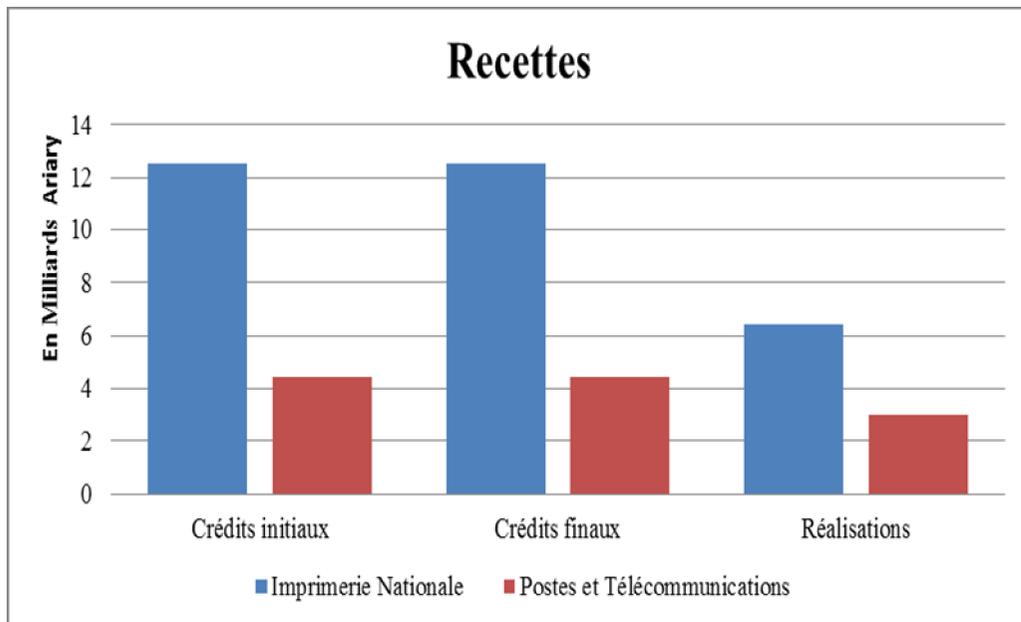
Budgets Annexes	Recettes				Dépenses				(En Ariary)
	Prévisions initiales	Prévisions finales	Réalisations	Taux	Crédit initiaux	Crédit finaux	Réalisations	Taux	Résultats
Imprimerie Nationale	12 542 100 000,00	12 542 100 000,00	6 404 594 019,85	51,06	12 542 100 000,00	12 542 100 000,00	5 003 431 112,40	39,89	1 401 162 907,45
Postes et Télécommunications	4 420 800 000,00	4 420 800 000,00	2 976 450 586,05	67,33	4 420 800 000,00	4 420 800 000,00	3 391 066 757,39	76,71	-414 616 171,34
Total général	16 962 900 000,00	16 962 900 000,00	9 381 044 605,90	55,36	16 962 900 000,00	16 962 900 000,00	8 394 497 869,79	49,49	986 546 736,11

Sources : Compte Administratif de l'IN, Compte Administratif des PTNT, Calcul SSEB

Les résultats de l'exécution des BA font état d'un excédent global de 986 546 736,11 Ariary. Ce résultat est attribué aux excédents de l'Imprimerie Nationale diminués des déficits des Postes et Télécommunications. Une importante baisse a été donc constatée par rapport à ceux obtenus de l'année antérieure. Cette situation s'explique par une nette diminution des recettes encaissées des Postes et Télécommunications.

Les exécutions en recettes et en dépenses sont illustrées dans les graphes ci-après :

Graphe n°15: Synthèse des Budgets Annexes 2013



Source : Compte Administratif de l'IN, Compte Administratif des PTNT, Calcul SEB

IV. Comptes Particuliers du Trésor(CPT)

Le tableau suivant présente les réalisations des Comptes de Commerce qui englobent la majorité des opérations sur les CPT en termes de recettes. En effet, la CRCM regroupe, à elle seule plus de 95% des recettes prévues.

Tableau n°34: Prévisions et réalisations des recettes des Comptes de Commerce 2013

(En Ariary)

Compte	Nomenclature	Prévisions	Réalisations	Ecarts	Taux de réalisation (%)
7484	Activités minières	135 720 000,00	235 385 376,00	-99 665 376,00	173,43
7562	Aides sur fonds de contre valeurs	0,00	18 469 600,00	-18 469 600,00	0,00
7581	CPR	5 209 467 000,00	674 784 619,60	4 534 682 380,40	12,95
7582	CRCM	306 123 324 000,00	100 986 807 223,64	205 136 516 776,36	32,99
7713	Redevance de surveillance RS	6 896 239 000,00	732 596 600,50	6 163 642 399,50	10,62
7714	Redevance sur autorisations administratives	5 000 000,00	520 547 632,00	-515 547 632,00	10 410,95
7715	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	1 000 000 000,00	0,00	1 000 000 000,00	0,00
7716	Droits de poinçonnage des bijoux	0,00	193 674,00	-193 674,00	0,00
7718	Autres redevances	0,00	708 381 126,00	-708 381 126,00	0,00
7721	Prestation de service	1 365 373 000,00	1 329 340 445,70	36 032 554,30	97,36
7722	Produits finis	20 000 000,00	0,00	20 000 000,00	0,00
7725	Travaux	30 000 000,00	0,00	30 000 000,00	0,00
7728	Autres produits des activités de services	0,00	3 338 045 076,10	-3 338 045 076,10	0,00
7732	Locations diverses	20 000 000,00	500 000,00	19 500 000,00	2,50
7734	Confiscations	0,00	106 920,00	-106 920,00	0,00
7737	Amandes et condamnations pécuniaires	286 400 000,00	18 098 100,00	268 301 900,00	6,32
7784	Mise à disposition de personnel	375 975 000,00	0,00	375 975 000,00	0,00
7788	Autres produits occasionnels	5 000 000 000,00	0,00	5 000 000 000,00	0,00
TOTAL		326 467 498 000,00	108 563 256 393,54	217 904 241 606,46	33,25

Source :Etat de recettes des CPT

Par rapport aux prévisions, les réalisations effectives en matière de recettes des Comptes de Commerce décalent souvent de la réalité. Si certains comptes n'ont pas fait l'objet de prévisions budgétaires, les autres sont soit, surévaluées, soit sous estimées. A cet effet, des écarts considérables sont enregistrés en terme de taux d'exécution, allant du plus faible, c'est-à-dire moins de 10%, au plus élevé, de plus de dix mille fois des prévisions. Tel est le cas des redevances sur autorisations administratives. Seules les prestations de service ont obtenu des performances satisfaisantes en termes de recouvrement effectif.

Pour les cas de CPR et CRCM, respectivement, 12,95% et 32,99% des recettes attendues ont été encaissées réellement. Une légère amélioration du taux de recouvrement est constatée au niveau des CPR tandis que celui des CRCM ont chuté de plus de cinq points.

Tableau n°35 : Situation globale des CPT 2013

(En Ariary)

Nomenclature	Crédits initiaux	Crédits finaux	Réalisations
Recettes	400 538 582 000,00	400 538 582 000,00	117 320 046 651,76
Compte de prêt	74 071 084 000,00	74 071 084 000,00	4 306 790 258,22
Compte de participation	0,00	0,00	4 450 000 000,00
Compte de commerce	321 467 498 000,00	321 467 498 000,00	108 563 256 393,54
Compte d'affectation spéciale	5 000 000 000,00	5 000 000 000,00	0,00
Droits de souscription aux organismes internationaux	0,00	0,00	0,00
Dépenses	493 126 613 000,00	493 126 613 000,00	368 437 762 564,46
Compte de prêt	13 576 440 000,00	13 576 440 000,00	0,00
Compte de participation	153 082 675 000,00	153 082 675 000,00	38 035 242 691,36
Compte de commerce	321 467 498 000,00	321 467 498 000,00	330 402 519 873,10
Compte d'affectation spéciale	5 000 000 000,00	5 000 000 000,00	0,00
Excédents des dépenses sur les recettes			-251 117 715 912,70

Source : CGAF

Les CPT continuent à afficher des résultats déficitaires. Les recettes recouvrées ne permettent pas de financer à elles seules les dépenses. Si les recettes ont été seulement estimées à 117,32 Milliards d'Ariary, les dépenses effectuées sont de l'ordre de 368,44 Milliards d'Ariary, d'où le déficit de 251,12 Milliards d'Ariary.

Ce creusement du déficit provient principalement de :

- la faiblesse des recettes des Comptes de Commerce, notamment celles des CRCM et CPR au niveau du Ministère des Finances et du Budget. Sur les 321,47 Milliards d'Ariary de recettes espérées, seules 108,56 Milliards d'Ariary ont été effectivement encaissées. Par contre, les dépenses ont atteint 330,40 Milliards d'Ariary. Les opérations sur les Comptes de Commerce font ainsi dégager un déficit avoisinant les 221 Milliards d'Ariary. Il constitue 88,34% du déficit total.

- le déficit des comptes de participation : les dépenses dépassent largement les recettes. Les recettes enregistrées ont été seulement de 4,45 Milliards d'Ariary. Les dépenses, quant à elles s'élèvent à 38,03 Milliards d'Ariary. Seuls 11,70% des dépenses sont recouvrées par les recettes. Ce taux demeure très faible malgré une légère amélioration par rapport à l'année 2012.

V. Fonds de contre-valeur(FCV)

Les prévisions en matière de recettes sur les opérations des FCV ont été de 398,80 Millions d'Ariary . A la fin de l'exercice 2013, 606,52 Milliards d'Ariary ont été réalisées. Ce qui présente un écart positif de 52,09%. Cependant, aucune dépense n'a été enregistrée aussi bien en prévisions qu'en réalisation. A cet effet, les résultats des opérations sur FCV sont excédentaires de 606,52 Millions d'Ariary .

Les graphes et les tableaux ci-dessous résument la tendance des recettes et des dépenses des FCV. Sur les cinq dernières années, les résultats ont un caractère excédentaire, malgré une importante diminution à partir de l'année 2012.

Tableau n°36 : Situation des FCV 2013

(En Ariary)

Fonds de contre valeur				
Nomenclature	Crédits initiaux	Crédits finaux	Réalisations	(%)
Recettes	398 800 000,00	398 800 000,00	606 518 299,38	152,09
Aide sur fonds de contre valeur	398 800 000,00	398 800 000,00	606 518 299,38	152,09
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnements	0,00	0,00	0,00	0,00
Excédant sur FCV			606 518 299,38	

Sources : SGAB ó Calcul SSEB

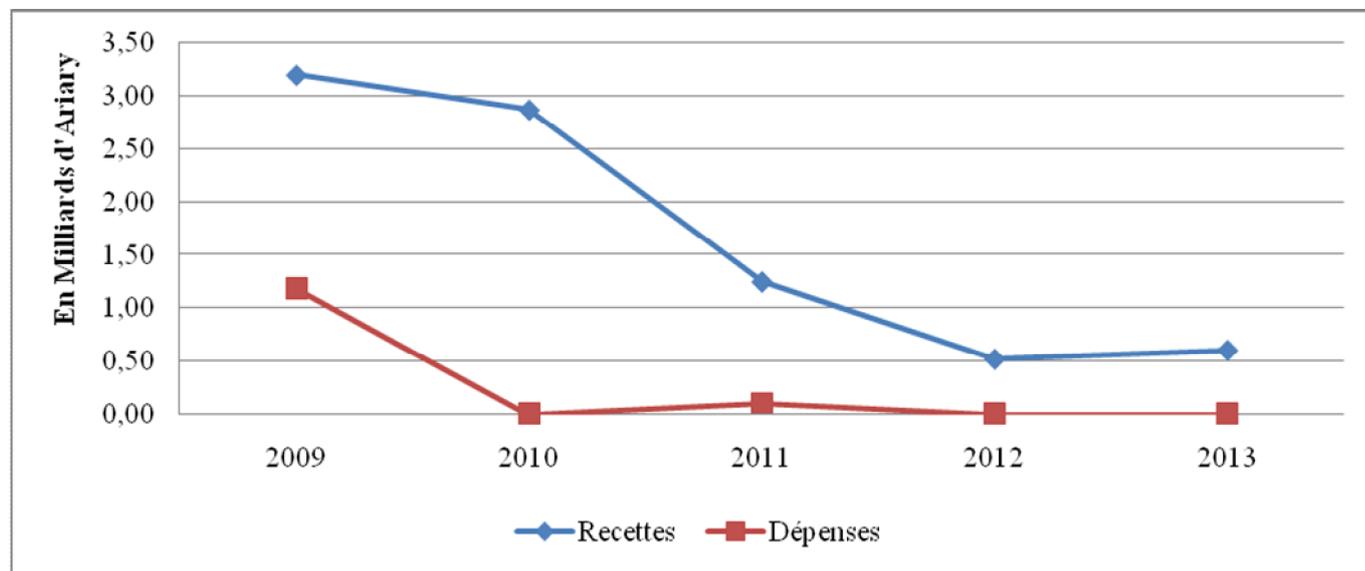
Tableau n°37: Evolution des FCV 2013

(En Ariary)

Rubriques	2009	2010	2011	2012	2013
Recettes	3 203 279 313,22	2 873 164 151,10	1 247 689 093,94	522 671 979,04	606 518 299,38
Dépenses	1 189 065 317,42	40 000,00	104 235 018,00	0,00	0,00
Résultats (1 - 2)	2 014 213 995,80	2 873 124 151,10	1 351 926 122,94	522 673 991,04	606 520 312,38

Sources : SGAB ó Calcul SSEB

Graphes n°16 : Evolution des FCV 2013



Les graphes et les tableaux ci-dessus affichent la tendance des recettes et des dépenses des FCV. Sur les cinq dernières années, les résultats sont excédentaires, malgré une importante diminution à partir de l'année 2012.

VI. Opérations en Capital de la Dette Publique(OCDP)

Les OCDP regroupent les opérations sur dettes intérieures et extérieures. En totalité, elles affichent un solde excédentaire de 215,51 Milliards d'Ariary. Le tableau suivant fait ressortir la situation des exécutions des recettes et des dépenses y afférents.

Tableau n°38 : Situation des Opérations en Capital de la Dette Publique 2013

(En Ariary)

Rubriques	Recettes			Dépenses		
	Prévisions initiales	Prévisions finales	Réalisations	Crédits initiaux	Crédits finaux	Dépenses
Dettes intérieures	1 901 252 003 000,00	1 901 252 003 000,00	8 319 486 972,40	1 889 227 363 000,00	1 889 227 363 000,00	0,00
Dettes extérieures	237 272 440 000,00	237 272 440 000,00	322 227 859 969,91	232 726 041 000,00	232 726 041 000,00	115 035 651 753,99
Total	2 138 524 443 000,00	2 138 524 443 000,00	330 547 346 942,31	2 121 953 404 000,00	2 121 953 404 000,00	115 035 651 753,99
<i>Excédent des dépenses sur les recettes</i>						215 511 695 188,32

Source :CGAF

Pour les dettes intérieures, sur les 1 901,25 Milliards d'Ariary de recettes prévues, 8,32 Milliards d'Ariary ont été accordées, soit un taux de réalisation de 0,44%. En dépit d'une prévision de 1 889,23 Milliards d'Ariary de dépenses, aucune n'ont été exécutées. Concernant les dettes extérieures, les réalisations des recettes ont dépassé les prévisions. Le montant des dépenses de 115,03 Milliards d'Ariary ont permis de dégager un résultat excédentaire de 207,19 Milliards d'Ariary.

En résumé, pour le cas du solde général de l'exécution budgétaire pour la période 2013, sur plusieurs années de poursuite de la politique de rigueur, l'Etat a pu mieux maîtriser le déficit en régulant la progression des dépenses suivant la cadence des rentrées fiscales. Ainsi, si le solde déficitaire a été fixé à 519 467 085 855,43 Ariary au cours de l'année 2012, celui-ci s'est contracté et n'a atteint que 42 858 612 199,74 Ariary en 2013. Par ailleurs, on constate que le niveau du déficit est moins élevé que celui prévu par la LFI.

LOI N° 2016-046
PORTANT LOI DE REGLEMENT 2013



LOI N° 2016-046 du 15 Décembre 2016

Portant Loi de Règlement pour 2013

L'Assemblée Nationale a adopté en leur séance en date du 15 Décembre 2016

Le Président de la République,

- Vu la Constitution,
- Vu la Décision n°01-HCC/D3 du 11 Janvier 2017

Promulgue la loi dont la teneur suit :

Article premier :

Sont constatées, les opérations budgétaires pour l'année 2013 qui s'élèvent à la somme **2 430 792 437 080,38 Ariary** pour les recettes encaissées, et à la somme de **2 439 638 093 591,23 Ariary** pour les dépenses ordonnancées, soit un solde débiteur de **8 845 656 510,85 Ariary**.

Article 2 :

Sont constatés, les résultats nets des Opérations des Budgets Annexes pour l'année 2013 qui s'élèvent, en recettes à **9 381 044 605,90 Ariary** et en dépenses à la somme de **8 394 497 869,79 Ariary**, dégageant un solde créditeur de **986 546 736,11 Ariary** à savoir :

a- Pour le budget annexe de l'imprimerie Nationale, en recettes à **6 404 594 019,85 Ariary** et en dépenses à **5 003 431 112,40 Ariary**, soit un excédent de recettes de **1 401 162 907,45 Ariary** à verser aux fonds de réserves de ce budget.

b- Pour le budget annexe des Postes et Télécommunications, en recettes à **2 976 450 586,05 Ariary** et en dépenses à **3 391 066 757,39 Ariary**, soit un déficit de **414 616 171,34 Ariary** à verser aux fonds de réserves de ce budget.

Article 3 :

Sont constatées, les Opérations des Comptes Particuliers du Trésor pour l'année 2013 qui s'élèvent respectivement en recettes à **117 320 046 651,76 Ariary** et en dépenses à **368 437 762 564,46 Ariary**, soit un solde débiteur de **251 117 715 912,70 Ariary**.

Article 4 :

Sont constatées, les Opérations Génératrices de Fonds de Contrevaieur qui s'élèvent respectivement en recettes à **606 518 299,38 Ariary** et en dépenses à **0,00 Ariary**, soit un solde créditeur de **606 518 299,38 Ariary**.

Article 5 :

Sont constatées, les Opérations en Capital de la Dette Publique qui s'élèvent respectivement en recettes à **330 547 346 942,31 Ariary** et en dépenses à **115 035 651 753,99 Ariary**, soit un solde créditeur de **215 511 695 188,32 Ariary**.

Article 6 :

Sont constatés les dépassements sur les crédits évaluatifs d'un montant total de **208 445 376 204,11 Ariary**.

Sont autorisées en conséquence, en application de l'article 13 de la Loi Organique n°2004-007 du 26 juillet 2004 sur les Lois de Finances, les inscriptions des crédits correspondants, à titre de renflouement de ces dépassements.

Article 7:

Sont établis, conformément aux répartitions figurant à l'état récapitulatif annexé au présent projet de Loi, les résultats de l'année 2013 qui comprennent :

- 1- le déficit des opérations du Budget Général, soit **8 845 656 510,85 Ariary**;
- 2- l'excédent des opérations des Budgets Annexes, soit **986 546 736,11 Ariary**;
- 3- la variation nette du solde débiteur des Comptes Particuliers du Trésor, soit de **251 117 715 912,70 Ariary** ;
- 4- la variation nette du solde créditeur des Fonds de Contrevaieur, soit **606 518 299,38 Ariary** ;
- 5- la variation nette du solde créditeur des comptes d'emprunts, soit **215 511 695 188,32 Ariary**.

Article 8 :

Est autorisée, l'imputation au Compte permanent du Trésor de la somme de **42 858 612 199,74 Ariary**, montant des résultats déficitaires de l'année 2013.

Article 9:

Sont approuvés les documents annexés à la présente Loi.

Article 10:

La présente Loi sera publiée au Journal Officiel de la République. Elle sera exécutée comme Loi de l'Etat.

Promulguée à Antananarivo, le 17 Janvier 2017

Hery Martial RAJAONARIMAMPIANINA R.